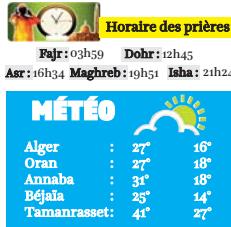


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 14 mai 2024 / 6 Dhul-Qadah 1445 - N° 3554 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



MASCARA

Les ossements découverts au début de l'année 2024 sont ceux d'un Chahid de la bataille de "Ah El Kada" (direction des Moudjahidines)

P.3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune présente ses condoléances aux familles des victimes de la tragédie de la Promenade des Sablettes

P.24

INDUSTRIE

Objectif de hisser la contribution au PIB à 10% à l'horizon 2027 (ministre)

P.6

AUTOMOBILE

Près de 159.000 véhicules importés au titre des quotas de l'année 2023 (ministre)

Près de 159.000 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés aux concessionnaires au titre de l'année 2023 sur un quota total de 180.000 véhicules, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Intervenant au Forum d'El Moudjahid pour passer en revue les principaux indicateurs du secteur industriel du pays, M. Aoun a fait savoir qu'au 18 avril dernier, 159.037 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés pour 2023 à 24 concessionnaires, dont 137.982 véhicules de tourisme, utilitaires et légers. Le ministre a cependant regretté "certaines pratiques de concessionnaires contraires au cahier des charges, ayant lésé certains clients, notamment à travers le non respect des délais de livraison". P.6



PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Perspectives d'une production atteignant 4 milliards de dollars en 2024 (ministre)

P.6

EXPORTATION

Signature d'une convention-cadre entre la Cagex et le groupe DIVINDUS

P.24

QUALITÉ

Le premier salon des professionnels de la qualité se tiendra du 2 au 5 juin prochain à la Safex

P.6

SANTÉ

**COUPS DE SOLEIL
Comment s'en protéger ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

**MONDIAL 2026 (GR.G 4^e JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES)
Ouganda - Algérie le 10 juin à Kampala (FAF)**



P.22

9^È FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Les tenues traditionnelles et les bijoux au cœur de l'évènement

P.16

EFFONDREMENT D'UNE CONSTRUCTION EN AFRIQUE DU SUD

Le bilan s'alourdit à 20 morts

P.9

PARLEMENT**Arrivée à Alger du SG de l'UIA**

Le Secrétaire général (SG) de l'Union interparlementaire arabe (UIA), Fayez Al-Chawabka est arrivé, dimanche à Alger, pour une visite dans le cadre des préparatifs en cours de la tenue de la prochaine conférence de l'UIA, prévue à Alger à la fin du mois de mai, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. Fayez Al-Chawabka a été accueilli au salon d'honneur de l'Aéroport international Houari Boumediene, par le Secrétaire général de l'APN, Salim Djaalal.

ALGERIE - LIBAN**M. Zitouni s'entretient à Manama avec son homologue libanais**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a examiné, dimanche à Manama (Bahrain), avec le ministre libanais du Commerce et de l'Economie, Amine Salam, les voies et moyens de consolider la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et le Liban, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée à la Chambre de Bahrain pour le commerce et l'industrie (BCCI), en marge de la participation de M. Zitouni à la réunion du

Conseil économique et social au niveau ministériel préparatoire aux travaux du Sommet arabe ordinaire, prévu le 16 mai au Royaume du Bahrain.

ORAN**Formation professionnelle : début des examens des candidats libres, de la formation à distance et de l'évaluation des parcours de formation**

Les examens du secteur de la formation professionnelle des candidats libres, des candidats de la formation à distance et de l'évaluation du parcours de la formation, du mois de mai 2024, ont débuté, dimanche à Oran, avec la participation de plus de 700 candidats, apprend-on de la direction du secteur.

Les examens, dont le coup d'envoi a été donné à partir de l'INPSP "Chahid Khedhari Hasm" par le directeur de la wilaya de la Formation professionnelle (DFP), M. Noureddine Aymar, sont organisés au niveau de dix établissements de formation de la wilaya.

Ils interviennent à la fin du cycle de formation des trois catégories concernées, a indiqué la cheffe du bureau d'orientation et des examens chargée du service Suivi à la DEFP, Nadjia Medjahed.

MILA**Lancement des travaux de consolidation de la RN 100 (Direction)**

Les travaux de consolidation de la RN 100 sur une distance de huit (8) km ont été lancés dimanche à Mila, ont indiqué les services de la direction des Travaux publics de la wilaya.

La consolidation de ce tronçon du point kilométrique PK44 au PK52 reliant sur huit km les deux communes de Mechiria et Chelghoum Laïd (Sud de Mila) mobilise une enveloppe financière de 120 millions DA, a indiqué à l'occasion le chef du service entretien et exploitation des routes de la Direction des Travaux publics, Mohamed Seighir Boukerira.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
1 mort et 205 blessés en 24 heures**

Une personne est décédée et 205 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, une fillette de 11 ans est décédée intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur d'une habitation dans la wilaya de Mascara, note la même source.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 10 personnes intoxiquées par le même gaz, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à Mascara, Jijel et Batna.

TIMIMOUN**Moissons-battages: une récolte de 350.000 quintaux de céréales attendue cette saison (DSA)**

Une production de 350.000 quintaux (QX) de céréales est attendue à la faveur de la campagne moissons-battages pour cette saison agricole 2023/2024 qui se poursuit dans la wilaya de Timimoun, a-t-on appris dimanche de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production devrait connaître cette saison une importante hausse (27%) imputée, par la DSA, à l'extension de la surface emblavée cette saison qui est passée de 6.316 ha à plus de 8.331 ha irrigués sous-pivot.

Le directeur des services agricoles, Tewfik Benmansour, a fait savoir que cette amélioration de la production est également le fruit des mesures incitatives préconisées par l'Etat en direction de promoteurs agricoles, notamment les céréaliculteurs, le traitement rapide des dossiers et la solution des contraintes rencontrées auparavant.

KHENCHELA**18 équipes mobiles et 72 agents mobilisés pour la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt (responsable)**

La Conservation des forêts de la wilaya de Khencelia a mobilisé 18 équipes mobiles et 72 agents au titre de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt durant l'été 2024, a indiqué, dimanche, le conservateur des forêts, Bachir Bahri. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt pour l'année en cours, 72 agents forestiers ont été recrutés pour travailler selon un système de roulement au sein de 18 équipes, au titre d'un plan élaboré pour protéger les forêts de Khencelia des incendies qui les menacent pendant la saison chaude. La même source a ajouté que des sessions de formation de trois jours seront prochainement organisées, en parallèle, pour les agents forestiers, au sein de l'unité principale de la Protection civile d'Ensigha.

M'SILA**Opération de délivrance de 80 autorisations d'exploitation de service taxi**

La Direction des transports de M'sila vient d'entreprendre une opération de délivrance de 80 autorisations d'exploitation de service taxi urbain au chef-lieu de wilaya, a indiqué, dimanche, le directeur par intérim du secteur, Ali Barkat. L'opération, lancée samedi, "s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités de la wilaya visant à répondre aux besoins en matière de transport urbain, à améliorer le service public relatif à la mobilité en ville, et à soulager le manque ressenti par les citoyens, notamment le soir et aux premières heures de la matinée, surtout dans les importants pôles urbains", a précisé le même responsable.

M. Barkat a ajouté que l'opération de remise des autorisations "se poursuit à l'heure actuelle dans la commune de M'sila, avant d'être étendue à d'autres communes importantes, telles que le chef-lieu de la wilaya déléguée de Bou Saâda et Sidi-Aïssa".

MASCARA**Près de 240 agents mobilisés pour l'opération de recensement général de l'agriculture (DSA)**

Quelque 239 agents ont été mobilisés, dans la wilaya de Mascara, pour l'opération de recensement général de l'agriculture, qui sera lancée à partir du 19 mai, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Ces agents, mobilisés par la commission de wilaya chargée de la préparation et le suivi de l'opération de recensement général de l'agriculture, sont répartis en 196 agents de recensement, 41 superviseurs et deux cadres, qui se déplaceront vers toutes les exploitations agricoles de la wilaya, durant la période du recensement du 19 mai en cours jusqu'au 17 juillet.

**INONDATIONS AU BRÉSIL
Le bilan s'alourdit à 143 morts**

Le bilan des fortes pluies dans l'Etat brésilien de Rio Grande do Sul, au Brésil, s'est alourdi à 143 morts, a annoncé dimanche la protection civile locale. La protection civile a établi un bilan de 143 morts, contre 136 la veille, tandis que 125 autres personnes sont toujours portées disparues. Samedi soir, le gouvernement avait annoncé environ 12,1 milliards de reals (2,34 milliards de dollars) de dépenses d'urgence pour faire face à la crise qui a provoqué le déplacement de plus de 537 000 personnes dans l'Etat, sur une population d'environ 10,9 millions d'habitants. Avec cet nouvel argent, plus de 60 milliards de reals de fonds fédéraux ont déjà été mis à la disposition de l'Etat, a indiqué le gouvernement fédéral dans un communiqué. D'autres pluies déjà pleines ou débordantes, a annoncé le météorologue Metsul.

ALGER**Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues dures**

Les éléments de la Sécurité de la wilaya d'Alger, ont procédé, au cours de cette semaine, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures (ecstasy), avec saisie de 3,250 comprimés de ce type de psychotropes, a indiqué dimanche un communiqué de la DGSN. La Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue et de comprimés psychotropes relevant de la tête de circonscription de police judiciaire, ont procédé, au cours de cette semaine, au démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues dures de type «ecstasy» composé de deux (02) individus âgés entre 27 et 29 ans, outre la saisie de 3,250 comprimés psychotropes. Agissant sur informations faisant état d'une activité suspecte d'un repris de justice au niveau d'un des quartiers d'Alger, les mêmes services ont procédé à l'arrestation du mis en cause principal avec son acolyte et à la saisie d'une importante quantité de drogues dures + ecstasy+, trouvée à bord de son véhicule (3250 comprimés ecstasy).

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conclut la même source.

MASCARA**Les ossements découverts au début de l'année 2024 sont ceux d'un Chahid de la bataille de "Ahil El Kada" (direction des Moudjahidine)**

Les ossements découverts au mois de janvier de cette année dans la wilaya de Mascara sont ceux d'un Moudjahid tombé en martyr, lors de l'accrochage ayant eu pour théâtre la région de "Ahil El Kada" ayant opposé les combattants de l'ALN et la soldatesque coloniale, a-t-on appris de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-Droits.

La même source a précisé que la direction des Moudjahidine a reçu, récemment, le rapport de l'expertise médicale établi par les services de médecine légale de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (Bouchaoui) qui a révélé (le rapport) que les ossements découverts sont ceux d'un des martyrs de l'accrochage de Ahil El Kada "ayant opposé, en 1957, des djounoud de l'Armée de libération nationale (ALN) et des soldats de l'armée colonialiste.

Les restes du martyr de la glo- rieuse Révolution du 1er novembre 1954 seront inhumés au carré des martyrs du cimetière sis dans la ré- gion de "La forêt Moulay Smail", commune de Oggaz, le 19 de ce mois de mai, à l'occasion de la célébration de la journée de l'Etudiant, a-t-on fait savoir de même source.

Les ossements ont été découverts, le 11 janvier dernier, par un citoyen de la région dite "Châabat El Moud- jahidine", dans la commune de Ras El Ain Amiroche, rappelle-t-on. Ala



suite de cette découverte, la direc- tion de wilaya des Moudjahidine et des Ayants-Droits a aussitôt lancé une "enquête historique", à la faveur de laquelle un témoin de l'événe- ment avait confirmé la mort en mar- tyre de trois Moudjahidine, parmi

lesquels figurait le Chahid dont les ossements viennent d'être décou-verts. Le témoin avait précisé que des citoyens de cette région de la wilaya de Mascara avaient procédé à l'inhuma- tion des trois martyrs à la fin de l'accrochage.

EDUCATION**Conférence nationale pour le suivi de la mise en œuvre des opérations relatives aux examens scolaires et aux compositions du troisième trimestre**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelha- kim Belaïbed, a présidé une visioconférence nationale consacrée au suivi des phases de la mise en œuvre des opérations rela- tives aux examens sco- laires et aux compositions du troisième trimestre, a indiqué dimanche un communiqué du minis- tère.

Les travaux de la conférence, qui s'est tenue samedi au siège du ministère en présence de cadres de l'administra- tion centrale, du secrétai- re général de l'Office national des examens et concours (ONEC) et des directeurs de l'éducation, ont porté sur "le suivi des phases de la mise en œuvre des opérations

liées aux examens sco- laires et aux compositions du troisième trimestre des différents cycles d'en-seignement", a précisé la même source.

Dans ce cadre, M. Belaïbed a souligné la nécessité d'"intensifier les visites sur le terrain pour s'enquérir du déroulement des différentes évaluations du dernier trimestre de l'année sco- laire, notamment l'exa- men d'évaluation des acquis du palier primaire et les compositions du troisième trimestre pour les élèves de la quatrième année de l'enseignement moyen, ainsi que les examens blancs pour les élèves de la troisième année de l'enseignement secondaire général et

technologique, ayant commencé dimanche".

Concernant l'inscrip- tion à la première année du cycle primaire, le mi- nistre a relevé que "la nu- mérisation de l'opération et l'exploitation du fichier de l'état civil en collabora- tion avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménage- ment du territoire ont facilité aux parents l'ins- cription de leurs enfants, en témoignage le taux en- registré en attendant l'inscription du nombre restant des élèves dans les délai impartis, soit le 31 mai 2024".

Evoquant les examens scolaires nationaux pré- vus du 3 au 5 juin prochain pour le brevet d'enseignement moyen, ainsi que les examens blancs pour les élèves de la troisième année de l'enseignement secondaire général et

(BEM) et du 9 au 13 du même mois pour le BAC, M. Belaïbed a insisté sur un suivi permanent de la disposition des centres d'examen et du travail des différentes commissions locales de suivi".

Par ailleurs, le minis- tre a souligné l'impératif de "prendre toutes les mesures en coordination avec les autorités locales pour le versement de la prime scolaire de 5.000 Da aux ayants-droit avant le 31 juillet prochain".

M. Belaïbed a salué, par la même, les efforts consentis par tout un cha- cun, appelant à "main- tenir cet esprit et cette volonté jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours pour se préparer bien à l'année prochaine".

JUSTICE**Colloque international sur le métier d'avocat et l'intelligence artificielle: l'importance de la formation et de l'unification des termes juridiques soulignée**

Les participants ont ap- pelé, samedi à Alger lors de la clôture du colloque international sur "l'intelli- gence artificielle, la nu- mérisation, la protection des données dans le déve- loppement économique et le rôle des organisations d'avocats dans la garantie de la sécurité juridique", à la formation des avocats dans le domaine de l'intelli- gence artificielle et l'unification des termes juridiques dans ce do- maine.

Le communiqué final

ayant sanctionné les tra- vaux de ce colloque orga- nisé par l'Ordre des avocats d'Algier en par- tnership avec la Fédération européenne des organisa- tions d'avocats, a souligné l'importance de la formation des avocats dans l'intelli- gence artificielle et de l'échange d'expériences avec leurs homologues de différents pays afin de suivre les évolutions dans ce domaine".

Les participants à ce colloque ont également appelé à "l'unification des

termes juridiques liés à l'intelligence artificielle afin de faciliter l'accès à ce nouvel espace et de ren- forcer le système juridi- que avec des textes et des mécanismes visant à protéger les données, en particulier celles à caracté- ère personnel, en impliquant les avocats dans l'élaboration des lois relatives à ce domaine, compte tenu de leur contribution à la "création d'un environnement d'in- vestissement sécurisé". Il convient de noter que

les interventions des par- ticipants lors de cette ren- contre internationale, qui a débuté vendredi, ont porté sur "l'importance de mettre le développement technologique au service des professions juridi- ques, et les défis aux- quels ces professions sont confrontées dans le cadre des utilisations multiples de l'intelligence artifi- cielle et de la protection des données à caractère personnel du point de vue de la législation algé- riennne".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Nécessité de créer un marché africain dédié à l'industrie pharmaceutique (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdellah Saïhi a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité de créer un marché africain dédié à l'industrie pharmaceutique en vue d'atteindre les objectifs économiques et politiques fixés par les pays afri- cains.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la Conférence internationale : "Panorama pharmaceutique, les nou- veaux caps", organisée par le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), le ministre a mis en avant la priorité accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au continent africain en appelant, notamment, à promouvoir la coopération Sud-Sud, eu égard aux potentialités disponibles en Afrique et ce, à travers "la création d'espaces et de mécanismes de coopération à même d'élaborer une vision permettant l'établissement d'un marché africain dédié à l'industrie pharmaceutique".

Et d'ajouter qu'au-delà de l'aspect commercial, l'objectif de cette orientation consiste, également, en d'autres buts économiques et politiques devant permettre aux pays afri- cains d'unir leur voix, a-t-il soutenu, mettant en avant l'im- portance de cette rencontre internationale pour l'Algérie, compte tenu de l'intérêt accordé par le président de la Ré- publique à l'impératif de changer l'approche économique classique d'échange et de développement entre les pays afri- cains", d'autant plus que de nombreux pays, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie, ont réalisé des progrès importants dans le doma- ine de l'industrie pharmaceutique".

À cette occasion, il a rappelé que l'Algérie, à titre d'exemple, "connait un développement exceptionnel" dans ce do- maine en garantissant une couverture de 80% des besoins nationaux en matière de médicaments".

Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance de "déconstruire les stéréotypes" à l'égard du pharmacien considéré comme "un simple vendeur de médicaments" en œuvrant à l'ériger "en acteur principal au sein du système sanitaire" eu égard à son rôle pivot dans les prestations de soins aux patients. A ce propos, le ministre a plaidé pour la relance du débat sur le code de déontologie des pharmaciens.

Il a appelé ainsi à accorder une importance particulière à ce code qui est devenu désormais "une nécessité impé- rative" afin de donner au pharmacien la place scientifique qui lui sied, étant un prestataire de soins principal.

Le ministre a également appelé à la réactivation de la pharmacie de ville et à la "révision des conditions d'ouver- ture de ce type d'officine".

Aussi, M. Saïhi a fait état de "la création d'unités de recherche dans le cadre d'une nouvelle vision qui sera adoptée au niveau des établissements hospitaliers", outre une réxi- sion sur l'ouverture de nouvelles spécialités dans le do- maine de la pharmacie".

Ont assisté aux travaux d'ouverture de cette conférence, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, le président du Conseil du renouveau éco- nomique en Algérie (CREA), Kamel Mouda, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Nouhou Hamadou en Algérie en sus d'en- seignants, chercheurs et experts nationaux et étrangers en matière de pharmacie .

TASSILI AIRLINES Renforcement des vols domestiques par deux nouvelles lignes vers le sud

La compagnie "Tassili Airlines" compte renforcer son ré- seuil de transport domestique régulier à travers le lancer- age de deux nouvelles lignes régulières reliant Alger à Oran via Béchar et Alger à Illizi via la wilaya d'El-Oued, en aller-retour, tous les dimanches, à partir du 9 juin prochain, a indiqué samedi un communiqué de la compagnie.

La compagnie publique de transport aérien a précisé que ces deux lignes avaient été créées pour garantir un service public supplémentaire au profit des collectivités locales na- tionales, précisant qu'il s'agit de la ligne Alger-Béchar-Oran-Béchar-Alger et de la ligne Alger-El Oued-Illizi-El Oued-Alger.

Tassili Airlines a fait savoir que son "programme de transport aérien régulier a été renforcé, avec le lancement d'une ligne reliant Alger à Tamanrasset via In

Salah, à raison de deux vols par semaine depuis décem- bre dernier, portant l'ensemble des lignes domestiques ex- plotées par la compagnie à 14 lignes intérieures

reliant 10 villes à travers 24 vols par semaine.

Pour rappel, Tassili Airlines est une filiale du groupe So- natrach, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, outre le transport Grand public, domestique et international, depuis mars 2013.

FORMATION PROFESSIONNELLE Des progrès numériques pour moderniser le secteur (ministre)

Le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnelles, Yacine Merabi, a loué dimanche à Bouira, les progrès réalisés en matière de modernisation de son secteur grâce au processus de numérisation lancé à travers une multitude de plateformes et d'applications créées à cet effet.

S'exprimant lors d'une journée ouverte tenue à Bouira avec la participation des acteurs locaux de la société civile, et suivie par visioconférence par les cadres du secteur à l'échelle nationale, le ministre a vivement salué les efforts consentis par les cadres de son secteur pour développer des plateformes et programmes numériques, comme "Tasyir", afin d'assurer une gestion globale et transparente du secteur.

"Tasyir concrétise sur le terrain les progrès numériques que connaît le secteur", a souligné M. Merabi, lors de cette rencontre organisée à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle Kebabbi Mohamed Ouali de la ville de Bouira.

Le recours à cette plateforme alimentée continuellement en données "nous permet d'avoir une vision claire sur le cours du développement de tout le secteur grâce aux différents services qu'elle offre en matière notamment de gestion à travers les différents établissements de la formation professionnelle", a ajouté le ministre.

Outre "Tasyir", le secteur connaît aussi la création d'autres applications et plateformes comme "Mihnat", Massar Mihani, Moutakawin", destinées, entre autres, à sensibiliser les jeunes ainsi que les entreprises économiques sur les différentes opportunités offertes par le secteur en matière de spécialités et d'emploi.

Le ministre a fait savoir que d'autres programmes et plateformes de ce genre comme "Douroussi, Charaka, Dall", et d'autres, seront lancées et mis en service bientôt afin de permettre au secteur "d'aller vers une véritable numérisation".

"Toutes ces réalisations numériques s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale visant à moderniser le secteur pour aller vers une meilleure gestion technique, pédagogique, administrative et financière", a encore souligné M. Merabi.

Il a fait savoir, par ailleurs, que toutes les données et informations électroniques du secteur vont être enregistrées et sécurisées au Centre national algérien des services numériques, rappelant que la convention de réalisation de ce centre a été signée le 20 avril 2024 entre le Haut commissariat à la numérisation et le groupe chinois Huawei. Ce dernier (Huawei) pourrait donc œuvrer à l'encadrement du processus de la numérisation et la mutation numérique dans notre pays, a-t-il dit.

Pour la formation à distance et la certification électronique des diplômes, le ministre a rappelé qu'un accord avait signé en février dernier entre l'Autorité Gouvernementale de Certification Electronique et l'Office National de Développement et de Promotion de la Formation Continue.

Sur un autre volet, le ministre a rappelé l'importance de son secteur, car "il permet d'assurer au pays une main d'œuvre qualifiée qui peut travailler dans les différents domaines", a-t-il dit.

Au cours de sa visite, M. Merabi, a inauguré un centre de formation professionnelle à Bir Ghbalou, ainsi qu'un institut national spécialisé de la formation professionnelle, baptisé du nom du chahid Missoum Aissa à Ain Bessem.

A Sour El Ghoulane, il s'est enquis de la prise en charge des apprentis au sein de la cimenterie relevant du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA).

Dans la zone industrielle d'Oued El Bardi, il a visité une unité de fabrication de produits pharmaceutiques relevant du groupe Magpharm, qui emploie plus de 1.000 personnes entre ingénieurs et techniciens à travers ses différentes unités à l'échelle nationale.

A M'Chedallah, M. Merabi a présidé une journée d'étude sous le thème "la cybersécurité" organisée à l'institut spécialisé de la formation professionnelle Heddad Mohamed.

CONSEIL DE LA NATION

Le président du Conseil de la nation présente ses condoléances aux familles des victimes de la tragédie de la Promenade des Sablettes

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a adressé, dimanche, un message de condoléances aux familles des enfants décédés, samedi, par noyade au niveau de la Promenade des Sablettes.

"Mahmoudi Hamza, Ben Kaida Sohaïb, Rabehi Anas, Derouaïa Alaeddine et Ben Kaida Younes Abdelmoutlib, cinq enfants à la fleur de l'âge qui ont rendu l'âme dans une terrible tragédie à la Promenade des Sablettes à Alger, où ils ont été ravis à leurs parents et leurs proches", lit-on dans le message.

"Nous partageons votre douleur et votre peine suite à la perte de vos enfants et prions Allah de leur accorder Sa sainte miséricorde et de vous prêter patience et réconfort", a écrit le président du Conseil de la nation à l'adresse des parents des victimes, en son nom personnel et au nom des membres du Conseil.



Goudjil reçoit l'ambassadeur italien à Alger

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a reçu, dimanche, l'ambassadeur de la République italienne à Alger, Alberto Cutillo qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué.

La rencontre a permis aux deux parties "d'échanger les vues sur la situation régionale et internationale actuelle et passer en revue l'état des relations solides liant l'Algérie et l'Italie à la lumière de la coopération dans divers domaines et du partenariat encadré par des conventions prometteuses, sous l'égide des deux présidents de la République, MM. Abdelmajid Tebboune et Sergio Mattarella", précise la même source.

A cette occasion, M. Goudjil a salué "la dynamique positive des relations entre l'Algérie et l'Italie", qualifiées par le président de la République de "fortes relations arabo-européennes dans le bassin de la Méditerranée, en ce qu'elles constituent un modèle à suivre en matière de relations internationales basées sur le respect, l'entente, la continuité et la vraie amitié".

Le président du Conseil de la nation a exprimé "sa fierté du partenariat stratégique de qualité entre les deux pays

liés par un patrimoine culturel méditerranéen commun", appelant à "promouvoir la coopération économique dans le domaine des petites et moyennes entreprises et à explorer les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en vue d'élargir les échanges commerciaux", note le communiqué.

Dans le même contexte, le président du Conseil de la nation a rappelé la contribution des médias italiens dans la diffusion de la vérité sur la

guerre de libération triomphante devant l'opinion mondiale durant les manifestations du 11 décembre 1960. Il a, également, mis en avant "la poursuite de cette relation au même rythme, de l'Algérie novembriste dont les piliers sont dressés par le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune", ajoute la même source.

L'ambassadeur italien a, pour sa part, exprimé sa "joie" pour sa nomination en Algérie qu'il apprécie grandement, représentant une image sincère de sa place sacrée chez les italiens, et son importance en tant que partenaire clé de l'Italie". Il a, en outre, exprimé "sa fierté d'être dans un grand pays avec son histoire et ses posi-

tions internationales nobles", précisant que "l'avenir des relations algéro-italiennes connaît une conjoncture propice à la coopération et au partenariat économique fructueux, notamment dans le cadre du "Plan Mattei" visant à promouvoir les relations de coopération avec les pays africains".

L'ambassadeur italien a mis en exergue les positions de son pays concernant plusieurs questions régionales et internationales, notamment la situation en Libye et dans les pays du Sahel, affirmant que la République italienne "soutient les solutions négociées et pacifiques des conflits dans le cadre de la légalité internationale".

Dans ce contexte, les deux parties ont abordé l'actualité internationale actuelle "dominée par le caractère sanguinaire de l'occupation israélienne à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés". Ainsi, le président du Conseil de la nation a réaffirmé la position de l'Algérie "de soutien au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant, avec Al Qods comme capitale".

M. Goudjil a, dans ce sens, souligné "la nécessité d'intensifier les efforts, notamment dans l'espace méditerranéen, en vue de

faire cesser le génocide en Palestine et réviser les mécanismes d'action des lois internationales, et ce à travers l'appui aux démarches de la diplomatie algérienne au Conseil de sécurité, laquelle œuvre, sur instruction du président de la République, à rectifier la déviation survenue au niveau du système international et qui empêche les deux peuples palestinien et sahraoui d'accéder à leur droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à l'autodétermination".

Les deux parties ont été unanimes à souligner "l'importance et la nécessité d'œuvrer à impulser les relations entre l'Algérie et l'Italie à des niveaux supérieurs, notamment dans l'aspect parlementaire, à travers l'échange de visites et d'expertises entre les représentants des deux peuples dans les groupes d'amitié, la signature d'accords de coopération et d'entente et le renforcement de la diplomatie officielle par une diplomatie parlementaire active entre le Conseil de la nation et le sénat italien", conclut la même source. Le témoin avait précisé que des citoyens de cette région de la wilaya de Mascara avaient procédé à l'inhumation des trois martyrs à la fin de l'accrochage.

HAUT CONSEIL DE LA LANGUE ARABE

Le HCLA œuvre pour que la langue arabe conserve sa place centrale (Salah Belaïd)

Le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, a affirmé dimanche lors d'une conférence organisée par l'Université "Bachir El Ibrahimi" de Bordj Bou Arreridj "l'importance de la révision linguistique des thèses de doctorat" assurant que "le Conseil œuvre pour que la langue arabe conserve sa place centrale".

En marge de la conférence tenue à la Faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion de l'Université "Bachir El Ibrahimi" de Bordj Bou Arreridj, M. Belaïd a souligné que cette rencontre sur l'importance de la vérification linguistique des thèses de doctorat et l'importance de la langue arabe dans la société, vient couvrir les objectifs et la stratégie du HCLA de dynamisation et présentation des projets en rapport avec la langue arabe conformément aux orientations des autorités supérieures du pays de gé-

néralisation du numérique. Il a également affirmé que le Conseil "œuvre de tous ses efforts pour que la langue arabe conserve sa place centrale".

Il a aussi salué le colloque tenu à l'Université d'El Tarf sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la traduction de la langue arabe vers les autres langues et les facteurs susceptibles de développer la langue arabe, proposant diverses formules à l'actuelle génération qui maîtrise l'outil informatique.

L'intervenant a mis l'accent sur l'importance de l'investissement dans la traduction automatique après la réalisation d'excellents projets avec zéro papier, l'intelligence artificielle et un moteur de recherche en arabe, soulignant que certains dictionnaires ont été conçus avec des partenaires sociaux d'institutions arabes et seront distribués aux étudiants.

Le vice-recteur de l'Université "Ba-

chir El Ibrahimi" chargé de la recherche scientifique, Mostefa Benrami, a, pour sa part indiqué que la conférence s'inscrit dans le cadre de la série de conférences initiées par la direction de la recherche scientifique au profit des doctorants pour que leurs thèses soient exemptes d'erreurs, ajoutant que "le chercheur est tenu de maîtriser les termes techniques utilisés pour une formulation exacte de ses idées et une expression correcte".

Pas moins de 150 doctorants de diverses filières ont participé à cette conférence organisée par le vice-recteur de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post-graduation en présence du président du HCLA et de plusieurs linguistes et chercheurs.

APS

SIDI BEL ABBES**Le parcours du héros de la Révolution, Moualid Bekhlifa revisité**

Le parcours du héros de la Guerre de libération, le chahid Moualid Bekhlifa, dirigeant de la zone 5, de la Wilaya V historique, a été revisité, dimanche dans la commune de Benbadis (Sidi Bel Abbès), en commémoration du 63ème anniversaire de sa mort, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya des Moudjahidine et Ayants droit.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, de la famille révolutionnaire, de la famille du chahid et une foule de citoyens.

À cette occasion, il a été procédé à la levée des couleurs nationales, la pose d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative à la place des Martyrs, la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des chouhada, et ce sous la supervision de la directrice des Moudjahidine et Ayants droit, Dalila Benmassoud et du Secrétaire de wilaya de l'ONM, Naouel Ahmed.

D'autre part, la salle omni-

sports Abdelhamid Benbadis a abrité une exposition organisée par le musée de wilaya du Moudjahid, présentant des photos et documents relatant le parcours héroïque du chahid Moualid Bekhlifa, ainsi que des représentations théâtrales, des chants patriotiques et des tournois sportifs. Le programme élaboré à cette occasion a donné lieu également à des expositions de réalisations des adhérents de la maison de jeunes Abdelhamid Benbadis, des CFPA et des Scouts musulmans algériens (SMA).

Cette manifestation a été l'occasion pour honorer la famille du chahid et héros, qui

est l'un des symboles de la guerre de libération, ainsi que les lauréats des activités sportives tenues à cette occasion.

Selon le directeur du musée de wilaya du Moudjahid, Abbas Kouider, le Chahid Moualid Bekhlifa, né en 1921 au village de Saadnia, dans la daïra de Ain Talout (Tlemcen), avait rejoint l'Armée de libération nationale, en 1956, où il était à la tête d'un groupe de Moudjahidine avec le grade de sergent.

Le Martyr avait mené de nombreuses opérations militaires contre les forces ennemis françaises, dont la bataille de Djebel Maazem, en 1958. Ces batailles, auxquelles le martyr

a participé, en tant que planificateur et exécutant, l'ont qualifié à être dirigeant, obtenant le grade de lieutenant, en 1959, avant d'être nommé, en 1960, commandant de la cinquième région de la wilaya V historique, avec le grade de capitaine.

Le héros Moualid Bekhlifa est tombé au champ d'honneur, le 12 mai 1961, lors d'une bataille dans la zone de "Djenane Louz" au mont "Belalatine" dans la zone 5, après avoir été touché par un obus d'un avion de guerre de l'armée coloniale française, et ce après avoir accompli une action de bravoure en abattant un avion de guerre.

AÏN TEMOUCHENT**Réception de plus de 330 projets de développement**

La cadence du développement de la wilaya d'Aïn Temouchent a été renforcée, cette année, par la réception de 339 nouveaux projets de développement inscrits au titre du programme d'appui au développement économique et social des collectivités locales, a-t-on appris, dimanche, de la directrice de wilaya de l'administration locale, Nacéra Sabaha.

Mme Sabaha a souligné, lors des travaux du Conseil exécutif de la wilaya qu'"au cours de cette année, 339 projets de développement ont été réceptionnés dans toutes les communes de la wilaya, sur 379 enregistrés dans le cadre du programme d'appui au développement économique et social des collectivités locales pour l'exercice 2024". Il y a 36 projets de développement enregistrés

dans le même programme avec des rythmes d'avancement variables dans les travaux, tandis que des travaux sont en cours pour le lancement de la mise en œuvre de 4 autres projets enregistrés dans l'intitulé du même programme, a-t-elle ajouté.

Le taux de consommation des crédits, dans le cadre du programme d'appui au développement économique et social des collectivités locales, a atteint un taux de 80%, ce qui est susceptible d'augmenter par rapport au nombre de projets attendus au cours de l'actuelle année, selon la même source. Le wali d'Aïn Témouchent M'hamed Amoumen a souligné, lors de sa supervision de cette rencontre, l'importance de ces projets de développement en cours de concrétisation, à travers l'ensemble

des communes de la wilaya, qui sont liées directement aux besoins de développement de la population de ces régions, notamment concernant la réalisation des réseaux d'assainissement, l'amélioration urbaine, les travaux d'aménagement, l'éclairage public et la réhabilitation des espaces verts.

Le wali a, en outre, souligné "la nécessité d'œuvrer pour la réception du nombre total de projets enregistrés, dans le cadre du programme d'appui au développement économique et social des collectivités locales, avant la fin de l'année en cours, à travers le suivi périodique des chantiers de réalisation et en veillant au respect des normes de qualité et la maîtrise dans la mise en œuvre de ces projets".

AADL**Distribution de près de 40.000 logements à Alger à l'occasion du 62e anniversaire de l'Indépendance (Belaribi)**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, samedi, la distribution de près de 40.000 unités de logement dans le cadre de la formule de location-vente "AADL" dans la wilaya d'Alger, et ce, à l'occasion du 62e anniversaire de l'Indépendance le 5 juillet prochain.

"Nous assurons les souscripteurs que nous serons à l'heure pour la distribution de 40.000 unités de logement dans la capitale en général, le 5 juillet prochain, dont 20.000 unités à Sidi Abdellah", a déclaré M. Belaribi lors d'une visite de terrain sur le site des 13.300 logements "AADL" dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger), en compagnie du wali de la wilaya d'Alger, Abdennour Rabehi.

Le ministre a affirmé que ces logements achevés disposent de toutes les commodités nécessaires, après que son département ministériel a veillé à concilier la construction des

logements et la réalisation des équipements publics.

Il a également salué la rapidité de l'achèvement du pôle urbain de 13.300 logements à Sidi Abdellah, dont les travaux ont commencé fin 2021.

M. Belaribi a souligné, dans ce sens, que le taux d'avancement des travaux du projet des 10.507 logements, dont le coup d'envoi a été donné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 5 juillet 2023, est de 80 %, les travaux de bétonnage étant terminés, tandis que les travaux des différents réseaux vont bientôt commencer.

Lors de la présentation d'un exposé sur l'avancement des travaux des projets en cours de réalisation à Sidi Abdellah, le directeur général de l'AADL, Fouad Mokrani, a fait état de l'achèvement des travaux des logements ainsi que de l'aménagement extérieur tridimen-

sionnel du projet des 13.300 logements, avec "un progrès notable dans les travaux routiers et les réseaux primaires et secondaires, y compris l'électricité, le gaz et la fibre optique".

Il a rappelé que le pôle urbanistique dispose de deux réseaux séparés des eaux usées et des eaux pluviales, en sus de trois stations de pompage et d'une station d'épuration des eaux usées. Il comporte également deux centres commerciaux, 53 kiosques, 5 placettes et des petits stades.

Il est également doté d'un grand parc de 4 hectares, avec accès gratuit à internet, des petits stades, un stade omnisports, des espaces pour enfants, un théâtre en plein air et une piscine.

L'espace urbanistique dispose également de 30 équipements publics, dont 11 écoles primaires, 5 CEM, 2 lycées, 2 dispensaires, 2 postes de police, une unité de la Protection civile,

deux bibliothèques, une mosquée et deux centres de recharge des voitures électriques.

S'agissant du projet des 10.507 logements, M. Mokrani a affirmé que toutes les structures publiques nécessaires y sont réalisées, en l'occurrence les écoles primaires, les CEM et lycées, autre une mosquée, une clinique, une bibliothèque, le siège de la sûreté urbaine et deux centres commerciaux.

Estimant que le projet enregistre "un rythme avancé" des travaux, le directeur général a affirmé que les travaux de coulage du béton touche à leur fin, en attendant l'entame des travaux d'aménagement interne et externe.

Les deux projets se distinguent par l'absence de locaux commerciaux dans les étages inférieurs des immeubles, remplacés par des centres commerciaux et des kiosques, selon les explications fournies à l'occasion.

TISSEMSILT**Mme Mouloudji exprime sa satisfaction quant à l'état d'avancement des projets de son secteur**

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a exprimé, dimanche à Tissemsilt, sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux de projets de son secteur dans cette wilaya.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a valorisé le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya qui comporte des projets pour le secteur de la culture dont certains ont été livrés et mis en service comme celui de la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de la ville de Tissemsilt qui a bénéficié d'une opération de réaménagement et d'équipement.

Mme Mouloudji a présidé l'inauguration de cette infrastructure culturelle ayant bénéficié de cette opération qui a nécessité une enveloppe financière dépassant 70 millions de dinars.

Al'occasion, la ministre a indiqué que la wilaya a bénéficié, à travers le programme complémentaire du président de la République, d'un projet portant sur l'étude et l'inventaire des biens culturels immatériels de la région, déclarant que "le président a honoré ses engagements liés au secteur en lançant des projets concrétisés dans plusieurs wilayas dont Khenchela et Djelfa".

La ministre s'est enquise du projet de réalisation d'une bibliothèque urbaine dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, inscrit dans le cadre du même programme complémentaire de développement et pour lequel une enveloppe financière de 203 millions DA a été consacrée. Ce projet, qui enregistre un taux d'avancement de plus de 65%, devra être livré avant la fin de juin prochain. Mme Mouloudji a suivi, lors de cette visite, un exposé sur le fort de Taza dans la commune

de Bordj Emir Abdelkader, qui a bénéficié d'une étude dont le gel a été levé ainsi qu'un exposé sur la protection et valorisation de trois sites archéologiques dans le cadre du programme complémentaire de développement. Il s'agit des sites d'Ain Sfa de Tissemsilt, d'Aïn Tekria dans la commune de Khemisti et de Taza à Bordj Emir Abdelkader. La ministre a mis l'accent sur la nécessité de protéger ces sites.

Dans cette commune, elle a reçu un exposé sur l'étude de réalisation d'un musée de l'Emir Abdelkader. Elle a ensuite visité la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" dans la commune de Tissemsilt où elle a reçu un exposé sur cette structure qui renferme 75.000 livres et 15.000 adhérents. Dans cette bibliothèque, elle fait don de 2500 ouvrages (magazines scientifiques et livres en braille).

BISKRA**Nécessaire recours à la technologie et au numérique pour préserver le patrimoine culturel (rencontre)**

Les participants au 4ème séminaire sur "l'établissement humain dans la région des Zibans à travers les âges", ouvert dimanche à la maison de la culture Ahmed Redha Houhou de Biskra, ont affirmé "le nécessaire recours à la technologie et au numérique pour préserver le patrimoine culturel".

Dr. Badreddine Selahedja de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) a souligné que l'utilisation du numérique, de l'intelligence artificielle et des médias de communication constitue un tournant important dans le processus de préservation du patrimoine urbain des Zibans, estimant que des efforts sont faits par des chercheurs pour numériser les sites archéologiques.

Le même universitaire a ainsi précisé que des efforts de présentation en 3D, de définition des coordonnées de géolocalisation et d'élaboration de cartes numériques sont faits au niveau de 55 sites préhistoriques et protohistoriques pour souligner la diversité archéologique de la région outre un projet virtuel d'une base de données sur l'histoire de la région.

Dans son exposé sur les cultures préhistoriques de la région de Biskra, Dr. Aziz Tarek Saeed de l'université Alger 2 a souligné que les régions des Zibans, dont Oued Djeddi, les pliomères de l'Aurès et El Kantara recèlent un contenu archéologique important qui requiert des études approfondies.

Il a également relevé que des études utilisant des technologies modernes ont révélé un réseau hydrographique important, ce qui confirme que des facteurs naturels avaient favorisé les établissements humains dans la région.

Dr. Wafaa Nefti de l'université de Biskra a estimé que les inondations, les séismes, les épidémies et les guerres modifient les traits des établissements humains, soulignant que les inondations de 1969 à Biskra avaient éliminé nombre de monuments que l'intelligence artificielle permet toutefois d'en reconstruire les traits par des représentations 3D.

Organisée par l'association nationale "patrimoine des générations", le laboratoire d'histoire, patrimoine et sociétés de l'université Constantine-2 et la section de Sidi Okba de l'Association des oulémas musulmans algériens, la rencontre regroupe des chercheurs de plusieurs universités nationales participant en mode présentiel et par visioconférence.

INDUSTRIE

Objectif de hisser la contribution au PIB à 10% à l'horizon 2027 (ministre)

Le secteur industriel national compte contribuer à hauteur de 10% au PIB de l'Algérie à l'horizon 2027, contre une contribution actuelle de 4,1%, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Intervenant au Forum d'El Moudjahid où il a passé en revue les principaux indicateurs du secteur industriel, M. Aoun a indiqué que l'industrie locale "a pour ambition de contribuer de manière plus importante au PIB du pays à travers l'ensemble des secteurs, dont ceux de l'automobile, du ciment, du pharmaceutique et de la transformation, notamment agroalimentaire".

Dans ce cadre, il a notamment évoqué les secteurs automobile et pharmaceutique, constituant "des marchés demandeurs" pouvant intéresser l'investissement local mais aussi étranger.

De plus, M. Aoun a mis en avant les avancées réalisées dans les différentes filières industrielles à la faveur de la mise en œuvre d'une feuille de route du ministère visant à développer les filières industrielles à fort potentiel et le renforcement de la chaîne de valeur dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, la sidérurgie, la chimie, la mécanique, le textile, les matériaux de construction et l'industrie pharmaceutique.

Autre objectif de cette feuille de route, selon le ministre, la levée des obstacles et les contraintes sur les projets existants, le renforcement des mécanismes d'accompagnement des entreprises industrielles publiques et privées pour améliorer leur compétitivité et la contribution aux réformes visant à relancer l'actif économique non exploité.

Une partie de ces réformes, a-t-il dit, vise à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, rappelant, à ce titre, la stratégie de son département ministériel visant à mettre en place un dispositif pour améliorer la gouvernance des groupes publics, notamment avec les contrats de performance.

PÊCHE

Réception des dossiers d'autorisation d'importation de moteurs de navire (ministère)

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a appelé, dimanche dans un communiqué, les pêcheurs et les armateurs désirant bénéficier des mesures relatives à l'importation des moteurs de navire de moins de 5 ans, prévues dans la loi de finances de 2024, à se rapprocher de ses services à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers.

"Conformément aux mesures contenues dans la loi de finances de 2024, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques appelle les pêcheurs et les armateurs désirant importer des moteurs de navire d'occasion de moins de 5 ans, à se rapprocher des directions et des chambres de la Pêche et de l'aquaculture à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers", a indiqué le communiqué.

Cette mesure qui revêt une "grande importance" permettra de "résoudre les problèmes rencontrés par les pêcheurs et les armateurs, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques enregistrées notamment dans les vieux navires", ce qui est à même de contribuer à "l'amélioration du rendement de la flotte de pêche et à l'augmentation du volume de la production halieutique nationale", selon la même source.

Le dossier exigé pour bénéficier de l'autorisation d'importation des moteurs est constitué "d'une demande de dédouanement remplie et signée (disponible au niveau des directions et chambres de la pêche et de l'aquaculture), d'une copie de l'autorisation ou /du permis de pêche, ainsi que d'une copie du registre de commerce de la personne morale", a précisé le ministère.

"Une facture proforma établie par un fournisseur contenant le numéro de série du moteur" doit également être jointe au dossier, "outre une fiche des caractéristiques techniques du moteur importé", conclut le communiqué.

AUTOMOBILE

Près de 159.000 véhicules importés au titre des quotas de l'année 2023 (ministre)

Près de 159.000 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés aux concessionnaires au titre de l'année 2023 sur un quota total de 180.000 véhicules, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Intervenant au Forum d'El Moudjahid pour passer en revue les principaux indicateurs du secteur industriel du pays, M. Aoun a fait savoir qu'au 18 avril dernier, 159.037 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés pour 2023 à 24 concessionnaires, dont 137.982 véhicules de tourisme, utilitaires et légers.

Le ministre a cependant regretté "certaines pratiques de concessionnaires contraires au cahier des charges, ayant lésé certains clients, no-

tamment à travers le non respect des délais de livraison".

"Certains concessionnaires se sont permis certaines pratiques illégales nous poussant à créer une plateforme pour le traitement des réclamations des clients depuis près de deux mois", a indiqué M. Aoun, précisant que cette plateforme a reçu jusqu'à hier près de 20.000 réclamations.

Selon le ministre, certains concessionnaires ont été rappelés à l'ordre à travers des mises en demeure, affir-

mant que des retraits d'agrément "se sont notifiés en cas de récidive".

Interrogé sur l'intérêt de hisser les taux d'intégration des véhicules, M. Aoun a expliqué que l'objectif est de créer un tissu de sous-traitance permettant un taux acceptable d'intégration. En revanche, a-t-il dit, "l'important est la fabrication quelle que soit l'origine de la pièce", citant des grandes marques européennes fabriquant la majorité de leurs pièces en dehors de leurs pays.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Perspectives d'une production atteignant 4 milliards de dollars en 2024 (ministre)

La production pharmaceutique nationale doit atteindre plus de 4 milliards de dollars durant l'année 2024 selon les prévisions du secteur, a annoncé dimanche à Alger le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Intervenant au Forum d'El Moudjahid où il a passé en revue les principaux indicateurs du secteur industriel du pays, M. Aoun a fait savoir que la production

locale du secteur pharmaceutique, pourvue de près de 300 unités publiques et privées, avait atteint 3,56 milliards de dollars en 2023 et 3,14 milliards de dollars en 2022, no-

tant la progression réalisée sur les dernières années.

Par ailleurs, le ministre a souligné la régression des chiffres de l'importation dans le secteur, indiquant qu'en 2022 ce chiffre était de 1,42 milliard de dollars, en 2023 il a été de 1,293 milliard dollars et en 2024, il sera réduit à 1 milliard dollars, a-t-il estimé. De plus, M. Aoun a affirmé qu'il est prévu que l'industrie locale permette d'atteindre 80,48% de taux de couverture du marché pharmaceutique local d'ici la fin de l'année en cours, ajoutant qu'actuellement, le pays produit plus de 3400 molécules de médicaments sur 4500 molécules présentes sur marché national.

Il a également évoqué le projet de transformation de sucre à Larbatache (Boumerdes) et quatre projet de production de levure chimique (Tipaza, Djelfa, Chlef, Oran).

Le ministre a également mis en avant le niveau de production nationale de ciment ayant permis d'exporter pour un montant de 747 millions dollars en 2023. La

Par ailleurs, le ministre a évoqué les avancées notées au niveau des projets de production d'huile végétale, notamment avec l'usine "El Mahroussa" située à Alger, "qui va bénéficier d'une extension prochainement pour répondre aux besoins d'huile de table".

Il a également évoqué le projet de transformation de sucre à Larbatache (Boumerdes) et quatre projet de production de levure chimique (Tipaza, Djelfa, Chlef, Oran).

Le ministre a également mis en avant le niveau de production nationale de ciment ayant permis d'exporter pour un montant de 747 millions dollars en 2023. La

production de fer et d'acier a également permis à l'Algérie de se classer troisième au niveau arabe dans le secteur, dont la production atteindrait 4,2 millions de tonnes en 2024.

En outre, M. Aoun a évoqué l'échéance prévue lors de l'Aïd El Kebir permettant le ramassage des peaux de moutons issus du sacrifice. Il a fait savoir que l'an dernier, sur 4 millions têtes sacrifiées 1,2 millions de peaux ont été récupérées.

"Cette année, les préparatifs ont débuté depuis un mois pour récupérer plus de peaux que l'année passée afin de fourniture de la matière première au secteur des cuirs", a-t-il indiqué.

QUALITÉ

Le premier salon des professionnels de la qualité se tiendra du 2 au 5 juin prochain à la Safex

La première édition du salon dédié aux professionnels de la qualité se tiendra du 2 au 5 juin prochain au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, avec la participation des acteurs de la qualité, notamment les laboratoires d'essais et d'analyses et les organismes de certification des systèmes de management, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Placé sous le patronage des ministres de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et du Commerce et de la Promotion des exportations, ce salon, baptisé "Qualidays", est organisé par le World Trade Center Algeria, la société Advanced Greenbat Technology et le bureau d'études AL-CONSI.

La première édition du salon Qualidays va rassembler, durant ces quatre jours, des acteurs de la qualité, notamment des laboratoires d'essais, d'analyses et de métrologie, des orga-

nismes de certification des systèmes de management, d'accréditation, d'inspection et de contrôle, des centres techniques industriels, d'entreprises et des équipementiers, ainsi que des bureaux d'études et des écoles et instituts de formation dans le domaine de la qualité.

Selon les organisateurs, ce salon se veut être "un carrefour d'échanges d'expertises et d'expériences entre les professionnelles de la qualité et les opérateurs économiques en ligne avec la politique du pays en matière de diversification de l'économie nationale et de la promotion des exportations".

Le programme de ce salon comprend, en plus des espaces d'exposition, la tenue de conférences et des panels avec des experts portant sur l'infrastructure nationale de la qualité, les normes et l'évaluation de la conformité dans divers secteurs (mécanique,

matériaux de constructions, électriques et électroménagers, pharmaceutique, dispositifs médicaux, agro-alimentaire, textile et cuir), ainsi que de la labélisation, de la propriété intellectuelle et industrielle et encore de la lutte contre la contrefaçon.

Cette première édition sera aussi l'occasion, selon le communiqué, d'aborder les enjeux et les opportunités du développement durable et de l'économie circulaire, avec la tenue d'ateliers spécifiques dédiés aux questions de l'environnement et la qualité dans l'entreprise (normes, démarche, organisation, hygiène, sécurité, etc.).

Des rencontres d'affaires B to B sont également au menu avec les institutions en charge des thématiques liées à la qualité, a-t-on encore souligné de même source tout en précisant que le salon sera clôturé le 5 juin, à l'occasion de la Journée internationale de l'environnement.

BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE

Ouverture d'une nouvelle agence bancaire à Sétif

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, dimanche, dans un communiqué l'inauguration d'une nouvelle agence bancaire à Ain Oulmène, dans la wilaya de Sétif, dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau à travers le territoire national.

Cette nouvelle agence, inaugurée jeudi dernier, est située au département 63, Groupe 173, commune

d'Ain Oulmène, dans la wilaya de Sétif, a indiqué la même source. Rattaché à la direction du réseau d'exploitation (DRE) Sétif "197", le siège de cette agence est "équipé de toutes les commodités, ainsi que de tous les moyens humains et matériels nécessaires à son fonctionnement", a précisé le communiqué.

L'ouverture de cette nouvelle agence s'inscrit dans "le cadre de la stratégie

de la BNA pour renforcer son réseau, qui compte désormais 238 agences réparties sur l'ensemble du territoire national", a souligné également la banque.

Elle a ajouté que l'inauguration de cette agence confirme "la volonté de la BNA d'être au plus près du citoyen, de couvrir l'ensemble des régions du pays et de fournir les meilleures

prestations à ses clients parmi les opérateurs économiques".

Cette action revêt aussi une importance stratégique, car elle contribue avant tout à promouvoir la bancarisation et l'inclusion financière et ce, conformément aux orientations des plus hautes autorités du pays", a-t-on encore mentionné dans le communiqué.

INDUSTRIE DE PUCES ÉLECTRONIQUES

Séoul prépare un plan de 6,8 milliards d'euros

La Corée du Sud prépare un plan de soutien de 6,8 milliards d'euros pour son industrie de puces électroniques, a indiqué dimanche le ministère des Finances.

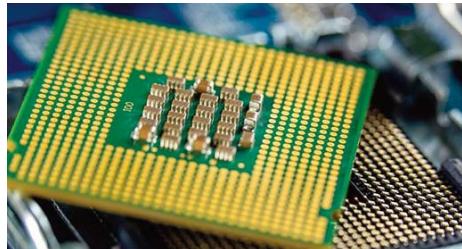
Le gouvernement "prépare un plan d'assistance de plus de dix billions de wons (6,8 milliards d'euros) pour soutenir les +faibles+ (sociétés qui conçoivent leurs produits mais sous-traitent leur fabrication), les matériaux pour puces et les équipements de fabrication dans tous les secteurs de l'industrie des puces", a déclaré le ministre Choi Sang-mok, selon un communiqué.

Cette annonce a été faite vendredi, lors d'une réunion entre le ministre et des directeurs d'entreprises sud-coréennes du milieu, mais les propos de M. Choi n'ont été rendus publics par le ministère que dimanche.

Le paquet pourrait reposer sur un "nouveau fonds financé par des institutions financières privées et publiques", a ajouté Choi Sang-mok. La Corée du Sud est une plaque tournante du marché des puces. Deux des plus gros fabricants mondiaux, Samsung Electronics et SK Hynix, sont des sociétés sud-coréennes.

En 2023, Séoul s'est engagé à construire la plus grosse usine de production de puces de la planète grâce à 220 milliards d'euros d'investissement privé provenant en premier lieu de Samsung Electronics.

La quatrième économie d'Asie cherche à développer forte-



ment son industrie technologique, dans le secteur des puces donc, mais aussi des écrans et des batteries, là où ses fleurons sont déjà très performants. Avec le conflit commercial en cours entre la Chine et les Etats-Unis, qui se disputent le contrôle du marché des puces, l'approvisionnement en ces produits d'importance capitale est devenu un enjeu international.

MARCHÉS DES CHANGES

La livre profite de la sortie de récession au Royaume-Uni, le dollar s'apprécie

La livre affichait une légère progression vendredi après une croissance plus rapide qu'attendu signant la sortie de la récession du Royaume-Uni, tandis que le dollar s'appréciait, porté par des propos prudents de membres de la Réserve fédérale (Fed).

Vers 20H00 GMT, la devise britannique s'appréciait de 0,04% face au billet vert à 1,2529 dollar, et s'octroyait 0,12% face

à la monnaie unique européenne, à 85,98 pence pour un euro. C'est officiel : le Royaume-Uni est sorti au premier trimestre de la récession technique dans laquelle il était tombé fin 2023, et voit son économie repartir plus vite que prévu. Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni a progressé de 0,6% lors des trois premiers mois de l'année, selon des chiffres officiels pu-

bliés vendredi, qui dépassent les estimations des économistes. Jeudi, la BoE a maintenu sans surprise son taux directeur à 5,25%, mais a laissé présager d'une baisse de taux à l'été.

De son côté le billet vert se renforçait modestement face aux principales monnaies à la suite de déclarations de membres de la banque centrale américaine, jetant des doutes

sur une baisse des taux sur les fonds fédéraux cette année.

Le yen continuait de glisser, en dépit des probables interventions de la Banque du Japon (BoJ) pour soutenir la devise nipponne la semaine dernière. Il reculait de 0,20% vis-à-vis du billet vert à 155,79 yens pour un dollar, et de 0,12% par rapport à la monnaie unique européenne, à 167,83 yens pour un euro.

IRAK

Lancement d'un appel d'offres pour 29 projets pétroliers et gaziers

L'Irak a procédé, samedi, au lancement d'un appel d'offres pour 29 projets pétroliers et gaziers dans le but de développer sa production en hydrocarbures et les investissements.

Les blocs d'exploration sont répartis dans 12 gouvernorats, principalement dans le centre et le sud de l'Irak, et comprennent pour la première fois un bloc

d'exploration offshore dans les eaux irakiennes du Golfe arabe, a indiqué le ministère irakien du pétrole.

Plus de 20 sociétés sont pré-qualifiées pour ce projet, parmi lesquelles des groupes européens, chinois, arabes et irakiens, a fait savoir le ministre irakien du Pétrole, Hayan Abdel-Ghani.

Il s'agit selon le ministre irakien, de

l'octroi de ce cycle de licences pétrolières et gazières pour ces 29 projets vise à développer la production en gaz afin d'alimenter le pays en électricité et d'attirer des investissements étrangers.

La capacité de production pétrolière de l'Irak est passée de 3 millions à environ 5 millions de barils par jour (b/j) ces dernières années.

CHINE

Exportations record des véhicules en avril

Les exportations chinoises de voitures ont atteint un niveau record en avril, en hausse de 38% en glissement annuel, selon des données publiées par une fédération professionnelle.

"Les exportations de voitures ont bondi de 38% en glissement annuel pour atteindre 417.000 unités en avril, continuant sur la lancée du mois précédent qui avait enregistré une croissance de 39% des exportations", a indi-

qué vendredi l'Association chinoise des voitures particulières (CPCA).

Les ventes domestiques ont fléchi, par contre, de 5,8% sur un an, impactées par "une concurrence tarifaire accrue et une consommation prudente dans le contexte d'une réprise économique".

L'enquête anti-subsidie de l'Union européenne (UE) ciblant les fabricants chinois a impacté les exportations de véhicules vers l'UE, mais la

Chine a dynamiquement investi dans les marchés sud-américains, australiens et de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (Asean) pour compenser", a expliqué Cui Dongshu, secrétaire général de l'association.

Les ventes de véhicules particuliers en Chine, premier marché automobile mondial, ont reculé de 5,8% en avril sur un an, à 1,55 million d'unités, et de 9,6% par rapport à mars, d'après l'asso-

ciation. La part des ventes de véhicules à énergie nouvelle (NEV) a atteint également un nouveau sommet, ouvrant la voie au plus grand marché automobile du monde pour accélérer son objectif vert.

Les NEV ont constitué 43,5% du total des ventes automobiles, un pic mensuel record, dépassant même les 50% durant la première quinzaine d'avril. La Chine vise 45% de NEV dans les ventes totales d'ici 2027.

en passe de descendre en dessous de 2% au second semestre 2025, une baisse des taux sera alors un fait accompli", commente un analyste. La BCE a ouvert en avril la voie à une baisse des taux dès juin mais s'est absente d'envoyer des signaux sur l'évolution des taux au-delà.

L'incertitude demeure sur la désinflation dans les services et les évolutions des salaires, sur l'environnement géopolitique et sur ce que va décider la Réserve fédérale américaine sur ses taux.

Dans ce contexte qui n'exclut pas un retour temporaire de l'inflation, "le cycle d'assouplissement de la BCE se poursuivra lentement, probablement à raison de 25 points de base par trimestre", selon des économistes.

EUROPE

La BCE juge "plausible" de baisser ses taux directeurs en juin

La Banque centrale européenne a jugé "plausible" en avril de commencer à baisser ses taux directeurs en juin si les données confirment d'ici là le retour anticipé de l'inflation à la cible de 2%, selon le compte rendu de sa réunion publiée vendredi.

"Il a été considéré comme plausible que le Conseil des gouverneurs", l'instance qui décide du cap de la politique monétaire au sein de la BCE, "soit en mesure de commencer à assouplir" ses taux actuellement à leur plus haut "lors de la réunion de juin", énonce le document.

Ceci à la condition que la batterie d'indicateurs supplémentaires dévoilés d'ici là confirment "les perspectives d'inflation à moyen terme" qui voient la progression de l'indice revenir à 2% en 2025, après 2,3% en

2024, selon les projections de l'institution monétaire en mars. En avril, la BCE a décidé de laisser ses taux inchangés, le principal d'entre eux sur les dépôts campant à 4,0%, son niveau atteint en septembre dernier. "Quelques membres" autour de la table du conseil ont plaidé pour desserrer la vis monétaire dès avril, jugeant que les conditions économiques étaient réunies sans devoir attendre.

Au total, un "large consensus s'est dégagé" pour "prudemment attendre la prochaine réunion de politique monétaire" qui devrait apporter plus de conviction sur le retour dans les clous de l'inflation, selon le document.

Si les prochaines projections disponibles en juin "confirment que l'inflation est

ETATS UNIS

La confiance des consommateurs en mai au plus bas depuis six mois

La confiance des consommateurs aux Etats-Unis est tombée en mai à son plus bas niveau depuis novembre, les ménages s'inquiétant de l'évolution de l'inflation, de l'emploi et des taux d'intérêt, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan publiée vendredi.

L'indice a chuté de 13% par rapport à avril, tombant à 67,4 points, et prenant de surprise les analystes, qui prévoient un recul bien plus faible, et tablaien sur 76 points, selon le consensus de Market Watch.

"Les consommateurs avaient réservé leur jugement ces derniers mois, mais ils perçoivent désormais des évolutions négatives sur plusieurs dimensions", a commenté la responsable de l'enquête, Joanne Hsu, citée dans un communiqué. "Ils ont exprimé leur inquiétude quant à une évolution défavorable de l'inflation, du chômage et des taux d'intérêt au cours de l'année à venir", a-t-elle précisé.

La Fed envisageait en effet, en début d'année, de commencer dans les mois suivants à baisser ses taux. Cela aurait fait baisser les taux d'intérêt des prêts immobiliers, automobiles, ou encore des cartes de crédit, très utilisées aux Etats-Unis.

Mais le rebond de l'inflation depuis janvier l'a poussée à reporter ce mouvement, afin d'éviter une nouvelle flambée des prix. Le 1er mai, à l'issue de sa réunion, elle les a maintenus à leur plus haut niveau depuis plus de vingt ans, dans la fourchette de 5,25 à 5,50%.

Le président de la Fed, Jerome Powell, a prévenu qu'il faudrait sans doute "plus de temps que prévu" avant d'avoir confiance dans la baisse de l'inflation. Et donc de pouvoir commencer à baisser les taux.

L'inflation a, en mars, grimpé à 2,7% sur un an, selon l'indice PCE privilégié par la Fed - celui qu'elle souhaite ramener à 2% -, et à 3,5% selon l'indice CPI, dont les données pour avril seront publiées le 15 mai.

CANADA

Statu quo pour le taux de chômage en avril

Le taux de chômage au Canada s'est maintenu à 6,1% en avril comme en mars alors que 90.000 nouveaux emplois ont été créés à travers le pays, un niveau supérieur aux attentes, a annoncé vendredi Statistique Canada.

Ces nouveaux emplois dans l'économie canadienne sont surtout liés au secteur privé et attribuables au travail à temps partiel.

L'emploi a notamment progressé dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+26.000) ainsi que les services d'hébergement et de restauration (+24.000).

Il a néanmoins diminué dans le secteur des services publics (-5 000), selon l'institut de la statistique.

Dans un communiqué, l'agence fédérale a précisé qu'"il y avait 1,3 million de personnes au chômage en avril, ce qui était presque inchangé par rapport au mois précédent".

Les taux de chômage étaient en hausse parmi les personnes dites "racisées" et le salaire moyen a progressé de 4,7% par rapport à un an plus tôt, a précisé Statistique Canada.

Encore une fois en avril, la croissance de la population canadienne, maintenant estimée à 41 millions d'habitants, a surpassé la croissance de l'emploi.

APS

ALGÉRIE-UNICEF

La ministre de la Solidarité nationale présente l'expérience algérienne en matière de prise en charge de l'enfance

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présenté, dimanche à Alger, l'expérience algérienne dans le domaine de la prise en charge de l'enfance, relevant que "l'enfance jouit de la priorité" en matière de suivi et d'assistance, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre qui recevait la directrice régionale de la région MENA de l'organisation onusienne UNICEF, ainsi que le représentant de l'UNICEF à New York en charge des enfants à besoins spécifiques, Gopal Mitra, a indiqué que l'Algérie figurait "parmi les Etats pionniers", en matière de prise en charge de l'enfance, d'autant que ceci se fait à travers "une coordination sectorielle optimale entre les différents acteurs, chacun en ce qui le concerne".

Relevant que l'enfance jouit de la priorité, à travers "les politiques et les différents programmes qui reposent particulièrement sur l'éducation, l'enseignement et la prise en charge sanitaire", la ministre a noté que le législateur algérien s'attache à "durcir la protection juridique (de l'enfance) contre la maltraitance, la violence et l'exploitation économique, à travers

une série de réformes juridiques". Rapportant que l'article 73 de la Constitution stipule que "l'Etat veille à réunir les moyens institutionnels et matériels à même de développer les capacités de la jeunesse et encourager son potentiel créatif", Mme Krikou a estimé que "l'Algérie est parmi les rares pays à avoir consacré une loi dédiée à la protection de l'enfance".

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Gouvernement, le secteur de la solidarité nationale veille, en coordination avec des instances internationales accréditées en Algérie et en partenariat avec la société civile, à "porter un intérêt particulier à l'enfance, notamment les enfants à besoins spécifiques leur réunissant toutes les conditions pour une prise en charge scolaire et pédagogique", a précisé Mme Krikou. La santé et l'enseigne-

ment sont gratuits et obligatoires à tous en vertu de l'article 65 de la Constitution qui garantit ce droit à tout enfant ayant atteint l'âge de scolarisation", a ajouté la ministre.

"La nouvelle approche de prise en charge et de protection de l'enfant ne se limite pas aux droits fondamentaux, mais consacre aussi le principe de participation dans la vie publique à travers l'encouragement des talents et des compétences par la formation, l'encadrement et l'accompagnement, tout en leur garantissant leur droit aux loisirs", a fait savoir la ministre lors de sa visite à l'Ecole des non-voyants d'El-Achour en compagnie du représentant de l'UNICEF. S'exprimant à cette occasion, M. Mitra a salué "les efforts colossaux" de l'Algérie dans la prise en charge de l'enfance, qualifiant sa politique en la matière de "fructueuse et réussie".

AIN DEFLA

Nécessité d'impliquer la société civile dans la sensibilisation sur les dangers menaçant la ressource forestière (Rencontre)

Les participants à une journée d'information sur "Les mécanismes de prévention et de protection de la ressource forestière, en vertu de la nouvelle loi 23-21" organisée, dimanche, par la Cour de justice d'Aïn Defla, se sont accordés sur l'importance d'impliquer la société civile dans la sensibilisation sur les dangers menaçant les forêts. A ce propos, le juge d'instruction au niveau du tribunal d'Aïn Defla, Abdallah Beradai, a souligné dans son intervention sur la protection juridique de la ressource forestière, l'impératif pour tous les acteurs de la société civile de contribuer à la sensibilisation en application de la nouvelle loi. "Il est nécessaire d'impliquer la société civile et les médias et d'organiser des rencontres péri-

odiques en direction des citoyens, dans la prévention des incendies de forêts", a-t-il ajouté. Le même magistrat a souligné l'aggravation des sanctions pénales dans la nouvelle loi relative aux forêts et aux ressources forestières comparativement à la loi 84-12, prévoyant des sanctions moins lourdes.

A son tour, le procureur général adjoint à la cour d'Aïn Defla, Mansour Fouad, a indiqué que cette législation "globale" s'inscrit dans le cadre de la mise en application de la politique pénale tracée par le ministère de la Justice, en conformité avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

"Le législateur a défini dans cette loi, une +stratégie nationale+ impliquant toutes les parties directe-

ment concernées par la prévention des incendies de forêt", a-t-il ajouté. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts à Aïn Defla pour l'année 2024, le chargé de communication à la direction de wilaya de la protection civile, le sous-lieutenant Mustapha Hassani, a fait part de l'exécution des plans ORSEC de la totalité des communes, en plus de celui de wilaya, exécuté récemment dans la forêt "Babor" de la commune de Rouina. La wilaya a été, également, renforcé par une piste d'atterrissement de 1.230 m de long et 18 m de large dans la commune d'Aïn Soltane, destinée à faciliter les interventions des avions bombardiers d'eau en cas de déclaration d'incendies de forêt, a-t-il informé. Cette journée d'information sur la

protection de la ressource forestière a été clôturée par l'émission d'une série de recommandations portant, entre autres, sur la nécessité d'accélérer la promulgation des textes d'application, en vue d'une application stricte et efficace des dispositions de la loi 21-23, et sur la coordination permanente et continue entre toutes les parties concernées par la protection de la ressource forestière. Les intervenants ont, également, insisté sur l'implication des associations et de la société civile dans la sensibilisation, parallèlement à l'activation du rôle des médias dans la promotion et la valorisation de la ressource forestière. Ils ont également mis en garde contre les dangers qui menacent les ressources forestières.

BORDJ BOU ARRERIDJ

L'amélioration du service public dans la distribution de l'eau, thème d'un séminaire pour les médias et la société civile

L'unité de Bordj Bou Arreridj de l'Algérienne des eaux (ADE) a organisé dimanche, au profit des médias et du mouvement associatif local, un séminaire sur l'amélioration du service public en matière de gestion de l'eau et d'approvisionnement eau potable, sous le thème "tous partenaires".

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, tenue à l'hôtel Taraki, le directeur de cette unité Khalil Ghouila a inscrit cette initiative dans le cadre de la stratégie de la direction générale de l'ADE de mise en valeur des efforts et investissement de l'Etat pour mobiliser et acheminer l'eau à la population et de la communication avec les médias et la société civile, au regard de leur rôle de partenaires à divers niveaux.

Le même responsable a ajouté que dans le cadre de l'amélioration du service public dans la distribution de l'eau dans la wilaya, l'année en cours a connu la mise en exploitation de la galerie ali-

mentant les communes de Bordj Zezmoura et Tassameurt depuis la station de traitement des eaux du barrage Tichy Haf de Bejaïa par 2.000 m³/jour contre 240 m³/jour par le passé permettant ainsi l'amélioration des habitants de ces deux collectivités recevant l'eau une fois tous les deux jours contre une fois par mois au passé.

L'année en cours a connu aussi l'exploitation de la galerie regroupant l'eau des forages réalisés dans la commune d'El Maïn et de la station de pompage vers la canalisation de transfert alimentant les cinq communes de la daïra Djaafra augmentant la production d'eau de 2.000 m³ à 5.000 m³ et assurant ainsi un approvisionnement quotidien de 1000 m³ pour chaque commune, a encore précisé le même cadre.

Cela s'ajoute le raccordement de la canalisation de transfert (Aïn Tesra-El Anasser) après la réhabilitation de certains de ses tronçons et la requalifica-

tion de certaines structures (aéro-éjecteur, vannes) permettant de consolider l'approvisionnement de la commune d'El Ansar par un volume d'eau supplémentaire de 1000 m³/jour.

D'autres opérations ont été inscrites en coordination avec les autorités locales pour éliminer "les points noirs" que constituent les fuites au chef-lieu de wilaya par la rénovation des réseaux de distribution, a ajouté le même cadre qui a précisé que leurs travaux affichent un taux d'avancement important et seront livrés "prochainement".

En marge du séminaire, sept nouveaux camions et un engin ont été remis aux centres de distribution de la wilaya qui a réalisé les objectifs tracés pour l'année 2023 en reconnaissance des efforts faits pour améliorer le service public de l'eau. Cette rencontre a été organisée sous l'égide du wali Kamel Nouicer en présence du directeur régional de l'ADE à Sétif.

APS

ORAN

Rencontre de formation sur les "contentieux judiciaires suite aux décisions de démolition émanant des collectivités locales"

Les "contentieux judiciaires suite aux décisions de démolition émanant des collectivités locales" sont au centre d'une rencontre de formation organisée, à partir de dimanche à Oran, au profit des présidents des Assemblées populaires communales (APC) et des services de l'urbanisme, de la construction et du contentieux.

Dans son intervention, lors de cette rencontre, organisée deux jours durant à l'initiative des services de wilaya en coordination avec le ministère de la Justice et en présence du corps judiciaire, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné la nécessité d'une adhésion optimale aux mécanismes et des réglementations proactifs et prudents, qui précèdent l'émission des décisions de démolition, appelant les instances concernées à "contribuer à la lutte contre diverses formes d'empêtrage sur les biens privés de l'Etat".

Il a indiqué que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire s'emploie à ce que la démolition des bâtiments soit réalisée selon un plan étudié et après avoir épousé toutes les procédures administratives et judiciaires, notant que "le législateur algérien accorde une importance au domaine de l'urbanisme, en promulguant des lois liées au contrôle représenté par la délivrance d'un permis de construire, ainsi que des dispositions législatives et réglementaires régissant la construction des bâtiments et la loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme, entre autres".

Le même responsable a également salué les lois adoptées par le ministère de la Justice, ces dernières années, qui ont permis à l'Etat d'avancer vers une meilleure application de la loi, citant certaines lois telles que celles liées à la lutte contre la criminalité, la spéulation, l'agression sur les biens de l'Etat et d'autres.

Parmi eux, divers intervenants du corps judiciaire ont appelé les présidents d'APC à intensifier les contrôles, à informer les personnes concernées, à suivre les mesures préventives et à temporiser avant de prendre des décisions de démolition, à l'exception des immeubles menacés d'affondrement, qui nécessitent une intervention urgente. Les présidents des APC ont également été invités à étudier attentivement la décision de démolition et à connaître les lois et textes qui relèvent de ce domaine, afin d'éviter de commettre des erreurs. Les travaux de la première journée ont été marqués par la présentation d'une série de communications traitant, entre autres, du "cadre conceptuel de la décision de démolition (son concept et ses caractéristiques, et la distinction entre les décisions de démolition dans le cas de construction sans permis et le cas de construction qui n'est pas conforme au permis de construire)", "le statut juridique de la décision de démolition et ses cas", "les conditions formelles et les conditions objectives pour rendre une décision", "la démolition et la préparation des décisions", "la prérogative du président de l'APC en matière de permis de construire" et autres.

Les travaux de cette rencontre de formation se poursuivront demain, lundi, avec des conférences sur "les contentieux objectifs du procès de la décision de démolition devant le juge de référé", "le procès en arrêt d'exécution (ses conditions et les effets résultant de l'émission de l'arrêté d'urgence" et "la mise en œuvre de la décision de démolition, les résultats et la responsabilité qui en découlent".

INDONÉSIE

Les inondations font 34 morts et 16 disparus (nouveau bilan)

Au moins 34 personnes sont mortes et 16 sont portées disparues après des crues subites sur l'île de Sumatra, dans l'ouest de l'Indonésie, rapportent dimanche, des médias, citant un porte-parole de l'agence de recherches et de secours de Sumatra.

"En l'état de nos informations, 34 personnes ont péri: 16 à Agam et 18 à Tanah Datar", a déclaré le porte-parole, Ilham Wahab, faisant référence à deux districts de l'ouest de Sumatra.

Il a ajouté qu'au moins 18 personnes avaient été blessées, et que la recherche de 16 autres personnes, était en cours. Un précédent bilan faisait état d'au moins 15 morts, dont

plusieurs enfants, outre quatre disparus. Le drame s'est produit dans les districts d'Agam et Tanah Datar, dans l'ouest de l'île occidentale de Sumatra, vers 22H30 locales (15H30 GMT) samedi, avait indiqué l'agence de recherche et de secours, Basarnas.

Pendant des heures, des pluies diluviales se sont abattues samedi sur la région, provoquant des crues

subites et des coulées de lave froide provenant du mont Marapi, un volcan situé dans la province du Sumatra occidental, a détaillé l'agence Basarnas.

La lave froide est un magma formé par les diverses matières qui composent les parois d'un volcan: cendres, sable et roches. Sous l'effet de la pluie, celles-ci peuvent se méler et couler le long du cratère.

Au moins 11 morts dont neuf lycéens dans l'accident d'un bus scolaire

Au moins 11 personnes, dont neuf lycéens, sont mortes et des dizaines ont été blessées dans un accident impliquant un bus scolaire qui transportait des lycéens sur l'île de Java, en Indonésie, a rapporté dimanche la police.

L'accident, qui s'est produit samedi à 18H48 locales (11H48 GMT) entre les villes de Depok et Lembarang, dans l'ouest de l'île,

a fait 13 blessés graves et 40 blessés légers, a expliqué Jules Abraham Abast, porte-parole de la police de Java-Ouest. Le véhicule, avec plus de 60 élèves et des enseignants à son bord, a soudainement dévié sur la gauche, percutant une voiture et trois motos. "Parmi les passagers qui sont morts, neuf étaient des lycéens et un était professeur", a-t-il

ajouté, précisant que le onzième mort était l'un des motocyclistes. Les lycéens étaient en voyage pour célébrer leur remise de diplôme. M. Abast a précisé que la police enquêtait sur les causes du drame.

Un chef de la police locale, Undang Syarif Hidayat, a expliqué à la chaîne Kompas qu'il suspectait un dysfonctionne-

ment des freins du car scolaire. Les accidents meurtriers sont courants en Indonésie, où nombre de véhicules sont anciens et/ou mal entretenus et le code de la route régulièrement ignoré par les usagers. Début avril, au moins 12 personnes ont été tuées dans une collision impliquant un autocar et deux voitures sur la même île de Java.

EFFONDREMENT D'UNE CONSTRUCTION EN AFRIQUE DU SUD Le bilan s'alourdit à 20 morts

Vingt personnes sont mortes dans l'effondrement le 6 mai d'un immeuble en construction à George, sur la côte sud-africaine, et 32 sont toujours portées disparues, selon le dernier bilan de la municipalité communiquée dimanche.

Au total 29 personnes ont été sorties vivantes des décombres, dont un homme retrouvé et secouru samedi après avoir passé 116 heures sous les décombres du chantier. "C'est le miracle que nous avons tous espéré", a commenté samedi le chef du gouvernement provincial Alan Winde

sur X. Depuis le drame, dont les circonstances sont encore inexplicables, les équipes de secours travaillent sans relâche.

"Les gens ont le sentiment qu'il faut aller très lentement, surtout avec ce qui s'est passé hier", a souligné le ministre de la police Bheki Cele, à la chaîne de télévision publique SABC lors d'une visite sur place. Les membres des familles logés dans un hôtel de ville proche ont fait part au ministre de la police de leur frustration face à la lenteur du processus d'identification, effec-

tué par le relevé d'empreintes, des tests d'ADN et des photographies.

Les autorités n'ont pas voulu précisément confirmer qu'un majorité de la main-d'œuvre sur ce chantier pourrait avoir été étranglée. Le gouvernement a cependant indiqué être en contact avec les missions diplomatiques du Mozambique, du Zimbabwe et du Malawi et a lancé un appel à des "praticiens du soutien psychosocial maîtrisant les langues chewa, portugaise et shona pour aider les survivants et leurs familles".

MEXIQUE

Huit personnes tuées dans une fusillade

Au moins huit personnes ont été tuées dans une fusillade samedi dans une ville de l'Etat central mexicain de Morelos, près de Mexico, ont annoncé dimanche les autorités locales. L'attaque s'est produite dans un

établissement commercial de la municipalité de Huixtla, près de l'autoroute qui relie la capitale à la ville touristique de Cuernavaca, où quatre hommes ont été retrouvés morts. Quatre autres personnes attaquées à cet

endroit ont été hospitalisées et elles sont décédées entre samedi soir et dimanche matin, a déclaré le bureau du procureur de Morelos. "Les corps des huit personnes sans vie ont été transportés au service médico-légal et

les enquêtes se poursuivent", a-t-il ajouté. Le maire de Huixtla, Rafael Vargas, a condamné l'attaque dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux et a appelé à l'aide le gouvernement fédéral et de l'Etat.

CANADA

Des milliers de personnes évacuées à cause des feux de forêt dans l'Ouest

Des milliers de personnes ont dû être évacuées dans l'Ouest canadien, où des centaines de feux de forêt font rage dimanche, tandis que la saison des incendies qui a débuté en avance s'annonce difficile selon les autorités fédérales. Un incendie de près de 2.500 hectares sévit actuellement à 3,5 kilomètres à l'ouest des habitations.

Près de 3.500 personnes ont dû être déplacées 400 km plus au sud vendredi soir. Des conditions météo plus clémentes ont permis de freiner l'avancée du brasier dans la nuit, a précisé Rob Fraser, mais le retour du vent en après-midi pourrait empirer la situation. "Nous sommes

dans une période de sécheresse de niveau 5 (le plus haut, ndlr), ce qui rend la lutte contre les feux de forêt extrêmement difficile, mais nous allons faire de notre mieux pour contenir celui-ci", a conclu le maire de Fort Nelson, Rob Fraser.

Dans la province voisine de l'Alberta, 43 incendies font rage, dont un en particulier situé à une quinzaine de kilomètres de Fort McMurray, obligeant les habitants à se préparer à une éventuelle évacuation.

Cette ville du nord-ouest de la province, située en pleine forêt boréale et connue pour l'exploitation de ses sables bitumineux, avait déjà

été ravagée en mai 2016, forçant les 90.000 habitants à quitter précipitamment la région. Cet incendie reste la plus grosse catastrophe de l'histoire du Canada avec plus de 2.500 bâtiments détruits et un coût de près de 10 milliards de dollars canadiens. D'autres ordres d'évacuations ont également été émis ce week-end pour des petites agglomérations en Alberta et au Manitoba tandis que les vents violents ont poussé la fumée à travers l'ouest du pays, suffoquant plusieurs grandes villes. La qualité de l'air y pose ainsi des risques "très élevés", selon le gouvernement fédéral.

APS

INONDATIONS AU BRÉSIL

Nouvelle hausse du débit des rivières dans le Sud

Les pluies torrentielles qui s'abattent sur le Sud du Brésil ont grossi dimanche le débit des rivières faisant craindre de nouveaux dégâts dans une région déjà dévastée par des inondations sans précédent qui ont fait plus de 140 morts.

Les fortes averses du début du mois dans l'Etat du Rio Grande do Sul ont fait déborder les cours d'eau, affectant plus de deux millions de personnes et faisant 143 morts et 806 blessés, selon un bilan dimanche de la Défense civile.

Quelque 130 personnes sont toujours portées disparues, tandis que plus de 538.000 ont été contraintes d'abandonner leur domicile en raison de cette catastrophe, que les experts des Nations unies et le gouvernement brésilien associent au changement climatique et au phénomène El Niño.

Plus de 81.000 habitants ont trouvé refuge dans des abris ouverts par les autorités, tandis que quelque 92.000 logements ont été endommagés ou détruits par les inondations.

Le niveau de "pratiquement tous les grands fleuves de l'Etat tend à monter", note la Défense civile dans son dernier bulletin.

Le Guaiiba, une étendue d'eau qui borde la capitale régionale Porto Alegre, - autant considérée comme un fleuve, un lac ou un estuaire - a atteint samedi son niveau le plus bas depuis le 3 mai (4,57 m).

Mais avec les pluies qui s'abattent sur la région depuis vendredi son niveau a de nouveau augmenté et devrait dépasser la barre des cinq mètres "sous l'effet du débit des affluents et de l'action des vents", a alerté la Défense civile. Les 5 et 6 mai, le Guaiiba a atteint le niveau record de 5,3 mètres, bien au-delà du pic historique de 4,76 m recensé pendant les inondations de 1941.

GUATEMALA

Séisme de magnitude 6,5 sans faire de victimes

Un séisme de magnitude 6,5 a secoué dimanche la frontière du Guatemala avec le Mexique, provoquant des dégâts mineurs et sans faire de victimes, selon l'Institut guatémalteque de sismologie (Insivumeh). Le tremblement de terre a eu lieu à 05H39 locales (11H39 GMT). Son épicentre a été localisé dans l'océan Pacifique, à 90 kilomètres au large du département de San Marcos, frontalier du Mexique, au sud-ouest de la capitale guatémalteque.

Le séisme, qui avait une profondeur de 25 km, n'a pas fait de victimes, a précisé l'organisme national. Cependant, des dégâts "mineurs" ont été signalés à l'hôpital national de San Marcos, où des fissures et des dommages au plafond ont été constatés, selon le Coordinateur pour la réduction des catastrophes. Cet organisme national a également rapporté trois éboulements sur un route. Selon les autorités, 90% du territoire du pays est exposé aux séismes, le Guatemala étant situé à la convergence de deux plaques tectoniques et sur plusieurs failles géologiques locales.

NÉPAL

L'alpiniste Kami Rita Sherpa atteint le sommet d'Everest pour la 29e fois, un record

L'alpiniste népalais Kami Rita Sherpa a atteint le sommet de l'Everest pour la 29e fois dimanche, battant son propre record d'ascensions de la plus haute montagne au monde, a annoncé l'organisateur de son expédition.

"Kami Rita a atteint le sommet ce matin (dimanche). Il a établi un nouveau record de 29 ascensions de l'Everest", a déclaré Mingma Sherpa, de Seven Summit Treks. Guide de montagne depuis plus de 20 ans, Kami Rita Sherpa s'est hissé au sommet de l'Everest, à 8.849 mètres d'altitude, pour la première fois en 1994.

C'était alors pour une expédition commerciale. Depuis, il a gravi la plus haute montagne du monde presque chaque année, conduisant des clients. On ne sait pas s'il était seul ou accompagné pour battre son record dimanche.

"De retour pour une 29e ascension du sommet du monde (...) Le travail d'un homme, le rêve d'un autre homme, ou d'une femme", avait posté l'alpiniste de 54 ans sur Instagram durant sa progression. En 2023, il est monté deux fois au sommet de l'Everest, obtenant à chaque fois un nouveau record après avoir été rattrapé par un autre guide, Pasang Dawa Sherpa. Kami Rita Sherpa a par le passé assuré qu'il ne faisait que "travailler" et n'avait pas l'objectif d'établir des records. Le Népalais a plusieurs autres sommets de plus de 8.000 mètres à son actif, dont le K2 au Pakistan, deuxième plus haute montagne au monde. Le Népal a délivré pour cette année 414 permis d'ascension de l'Everest pour la saison de grimpe de printemps, qui s'étend d'avril à début juin.

SPINA BIFIDA**Un appel à la création d'un réseau national pluridisciplinaire pour une meilleure prise en charge des malades (association)**

Le président de l'Association nationale des malades "Spina bifida", Nadir Kaiba a appelé, samedi à Alger, à la création "d'un réseau national pluridisciplinaire" pour une meilleure prise en charge des malades atteints de cette pathologie qui ciblent les nouveau-nés.

S'exprimant en marge des travaux du 1er Congrès national sur cette maladie initié par l'Association nationale des malades "Spina bifida", M. Kaiba a relevé le manque de centres spécialisés, estimant qu'il était nécessaire de créer "un réseau national" dans chaque établissement de santé, regroupant des médecins spécialisés pour le suivi des nouveaux nés atteints de cette malformation qui entraîne souvent la paralysie, l'hypodéveloppement et la vessie neurogène.

Le spécialiste a fait état de "plus de 120 cas recensés dans chaque wilaya", ajoutant que la création de ce réseau qui compte "pas moins de 10 médecins spécialisés", tels que des gynécologues, des pédiatres et des neurologues, "permettra la prise en charge et le suivi des nourrissons depuis la naissance réduisant ainsi le nombre de cas".

En l'absence d'une prise en charge rapide, la spina bifida provoque, dans 30% des cas, une paralysie complète de l'enfant", a souligné M. Kaiba. Le président de l'Association a insisté sur "l'importance de sensibiliser les parents, les mamans en particulier", précisant que "le suivi de la grossesse notamment dans les premières semaines est à même de réduire le nombre de cas de 70%".

Pour sa part, le professeur Fariz Ben Mansour, chirurgien pédiatre à l'hôpital d'Aïn Témouchent a rappelé que la spina bifida touche "un (1) nouveau né sur 1500 naissances en Algérie". Cette maladie étant répandue dans la société algérienne nécessite, selon le professeur Ben Mansour, "les efforts conjugués de l'ensemble des médecins spécialistes pour réduire le nombre de cas d'atteinte par cette pathologie qui touche la moelle épinière et qui provoque une paralysie des membres inférieurs et un handicap mental".

Intervenant à cette occasion, le Pr. Mustapha Ait Bachir (Tizi-Ouzou) a mis en avant les dernières avancées médicales dans la matière pour réduire le nombre de cas "en effectuant une opération chirurgicale sur le fœtus".

Cette méthode a donné de "bons résultats" dans plusieurs pays, a-t-il souligné. Cette rencontre a été marquée par la présence du président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbrahim qui a affirmé l'engagement de l'instance pour accompagner l'Association dans la prise en charge des malades.

3^e CONGRÈS DE FORMATION EN**SANTÉ****Importance de sensibiliser les parents pour prévenir l'obésité chez l'enfant (Médecin)**

L'importance de sensibiliser les parents sur la nécessité de bannir les comportements conduisant à l'obésité est primordiale dans la prévention de cette maladie chez les enfants, a insisté vendredi à Tizi-Ouzou le président de la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), Pr. Amar Tebaibia.

Ala deuxième et dernière journée du 3^e Congrès de formation universitaire en santé, abrité par la maison de la culture Mouloud Mammeri, Pr. Tebaibia, chef de service médecine interne à l'hôpital de Birraria (Alger), a estimé primordiale de sensibiliser les parents à changer certains de leurs comportements qui nuisent à leur santé et celle de leurs enfants et qui peuvent conduire à l'obésité.

Le travail de sensibilisation et de prévention contre l'obésité, doit être focalisé sur les adultes afin de les emmener à corriger leurs comportements nocifs, dont la malbouffe et la sédentarité, afin qu'ils puissent transmettre et inculquer les bonnes pratiques basées sur un régime alimentaire sain et équilibré et l'exercice physique, à leurs enfants, a-t-il souligné.

Ce praticien a observé que les adultes en général et les parents en particulier sont, par méconnaissance, « responsables » de l'obésité des enfants. « Ceux qui sont en train de provoquer l'obésité chez les enfants, ce sont leurs parents qui achètent des produits malsains », a-t-il dit, ajoutant que ces derniers (parents) « doivent prendre conscience et changer leurs comportements ».

Pr. Tebaibia a expliqué que les enfants mangent ce que leurs parents leur présentent, donnant l'exemple d'un régime hypercalorique composé de produits transformés comme le chocolat (barres chocolatées, chocolat au lait, de jus industriel et limonades, des viennoiseries et pâtisseries).

Rappelant que l'obésité est une maladie qui conduit à d'autres pathologies encore plus graves, dont le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, le cancer, entre autres, il a insisté sur l'importance d'entamer très tôt la prévention contre cette maladie et dont la réussite est conditionnée par l'adhésion des personnes cibles.

La SAOMM, a-t-il ajouté, aspire à aider le patient Algérien souffrant d'obésité pour prévenir les comorbidités et complications, mais aussi à sensibiliser notre population sur les dangers que présente cette maladie qu'est l'obésité afin de la prévenir.

A cet effet un « Guide de prise en charge de l'obésité », présenté comme une ressource précieuse pour tous ceux qui s'investissent dans cette lutte, des professionnels de la santé, aux responsables des différents secteurs en passant par les patients et leurs familles » a été édité en janvier 2024 par cette organisation et est consultable sur le site son site (saomm.dz).

Pour rappel, le 3^e Congrès de formation universitaire en santé est organisé par l'Association de la formation universitaire en santé (AFUS) et a regroupé quelque 700 congressistes de différentes wilayas du pays.

ORAN**Le cancer de la prostate au centre des journées de l'Association Errazi des chirurgiens urologues les 16 et 17 mai**

Les cancers Urologiques, notamment celui de la prostate, seront au centre des journées urologiques organisées par l'Association Errazi des chirurgiens urologues, les 16 et 17 mai à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

"Ces Journées sont la meilleure occasion pour prendre connaissance et partager les dernières avancées et les meilleures pratiques en urologie. C'est une rencontre idéale pour présenter les nouvelles recherches, études et expériences cliniques", a ajouté la

même source. Il sera question d'aborder, deux jours durant, l'ensemble des cancers urologiques, notamment celui de la prostate, "un cancer silencieux, dont les chiffres sont en croissance continue", a-t-on fait savoir.

Les participants à ces journées aborderont

aussi l'hypertrophie bénigne de la prostate et l'énucléation bipolaire de la prostate (HBP), ainsi que d'autres sujets non moins importants, à l'instar de la lithiasé calcique, l'andrologie et les troubles de la fertilité masculine, ainsi que l'endo-urologie, la cœlioscopie et la ro-

botique. Un riche programme scientifique a été concocté pour l'occasion, dont la néphrectomie partielle laparoscopique, les nouveaux traitements de la Lithiasé et la place du médecin généraliste dans le dépistage du cancer de la prostate, entre autres.

CHU D'ORAN**Une approche multidisciplinaire pour diagnostiquer les fibroses pulmonaires**

Les services de pneumologie A et B du CHU d'Oran viennent d'instaurer une approche multidisciplinaire, appelée "Discussions multidisciplinaires" (DMD), réunissant plusieurs spécialités médicales pour diagnostiquer les fibroses pulmonaires, a indiqué le chef de service pneumologie A, le Pr Bennani Mohamed.

La fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) est une maladie pulmonaire chronique évolutive et mortelle, dont l'origine est inconnue, a

expliqué le même spécialiste, ajoutant que l'objectif de ces discussions c'est d'établir un diagnostic le plus précis possible. Les DMD peuvent recourir à plusieurs spécialités comme la rhumatologie, la médecine interne, la radiologie, la chirurgie thoracique et la gastrologie, a fait savoir le Pr Bennani, soulignant qu'elles sont ouvertes aux praticiens publics et privés de la santé, qui peuvent soumettre les dossiers de leurs malades à la discussion. Les services de pneumologies A et

B du CHU d'Oran suivent quelque 200 cas de fibrose, a indiqué le même spécialiste, ajoutant que la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) est la plus fréquente des pneumopathies interstitielles diffuses idiopathiques chroniques de l'adulte. Les recommandations suggèrent, depuis 2013, que le diagnostic de la FPI soit porté à l'occasion d'une discussion multidisciplinaire pour un établir une prise en charge plus adaptée à chaque cas, a-t-il précisé.

OUM EL BOUAGHI**250 millions DA pour la réhabilitation d'un hôpital et 3 polycliniques (DSP)**

Une enveloppe financière de 250 millions DA a été allouée à la réhabilitation d'un établissement public hospitalier (EPH) et trois polycliniques dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche du directeur local de la santé et de la population, Mohamed El Ayeb. Une somme de 50 millions DA de ce total sera ainsi consacrée à la réhabilitation de plusieurs services de l'EPH Mohamed Boudiaf du chef-lieu de la wilaya dont ceux de la chirurgie générale, de la médecine interne, du laboratoire et de la pharmacie centrale, des urgences, de l'hémodialyse et de la transfusion sanguine, a précisé le même responsable.

Les polycliniques "Bouakaz Chafeï" d'Oum El Bouaghi, "Boussouf Ali" d'Aïn M'lila et "Emam Bel-gacem" d'Aïn Bebouche seront réhabilitées pour 200

millions DA, selon la même source. La requalification de ces structures sanitaires d'aménagement extérieur, a précisé M. El Ayeb. Ces actions permettront à terme

d'améliorer les services sanitaires assurés par ces structures et les conditions de travail de leurs personnels, a assuré le même responsable.

CONSTANTINE**Le centre anti cancer se dote d'un nouvel accélérateur linéaire de particules (DSP)**

Le Centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalier universitaire (CHU) Dr.Benbadis de Constantine, vient de bénéficier d'un nouvel accélérateur linéaire de particules, a-t-on appris jeudi de la directrice de la Santé et de la population (DSP).

Cet équipement de radiothérapie est le quatrième du genre en faveur de cet établissement de santé, destiné à accueillir des malades de Constantine et des autres wilayas de l'Est et du Sud-est du pays, a précisé dans une déclaration à l'APS, Mme Lynda Boubguira.

L'acquisition de ce matériel médical sophistiqué, intervient dans le cadre des mesures prises par les responsables locaux du secteur de la Santé visant l'amélioration de la prise en charge médicale des cancéreux, a-t-elle indiqué.

Ce nouvel accélérateur, a ajouté la même responsable, sera affecté au nouveau service d'extension du CAC, en voie d'exploitation, dans le but d'améliorer de manière significative la prise en charge des malades et de réduire les délais des rendez-vous de patients nécessitant une radiothérapie. Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes et d'agents paramédicaux, sera mobilisée en vue d'une prise en charge optimale des patients, tout en contribuant à renforcer le centre anti-cancer en main-d'œuvre qualifiée et nécessaire, a encore précisé la même source. Il est à signaler que plus d'un millier de malades ont suivi depuis le début de l'année 2023, des soins en radiothérapie, au niveau du CAC du CHU Dr.Benbadis de Constantine.

PALESTINE

Plusieurs martyrs dont deux médecins dans des frappes sionistes à Ghaza

Plusieurs martyrs dont deux médecins sont tombés en martyrs dimanche dans des frappes aériennes menées par les forces d'occupation sionistes dans la Bande de Ghaza, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne, WAFA, citant des sources locales.

Muhammad Nimir Qazat et son fils Youssef, tous deux médecins, sont tombés en martyrs, lors d'un raid aérien sioniste dans le centre de l'enclave palestinienne. Leurs corps ont été transférés vers l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah, ajoute la même source.

Plusieurs autres palestiniens sont également tombés en martyrs à l'aube, et des dizaines d'autres ont été blessés dans des bombardements interminables menés par l'ar-

mée sioniste contre Ghaza.

Au nord-ouest de Rafah, ajoute Wafa, au moins neuf Palestiniens, en majorité des enfants, sont tombés en martyrs à la suite d'une attaque aérienne contre une maison, ouverte des blessés.

Les avions de combat, ont également mené d'intenses frappes aériennes sur le camp de réfugiés de Nuseirat dans le centre de Ghaza, alors que des drones de l'armée sioniste ont tiré des coups de feu en direction

d'ambulances, près d'une clinique relevant de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans le camp de réfugiés de Jaba-

lia. À proximité de la Mosquée Al-Banna, et faisant un martyr et six blessés. Les blessés ont été transférés vers l'hôpital Al Ahli Al Maamadani dans la ville de Ghaza, selon des sources médicales.

Pendant ce temps, au moins deux autres Palestiniens sont eux aussi tombés en martyrs et cinq autres ont été blessés après des tirs intenses ciblant la périphérie sud du quartier d'Al Zeytoun, au sud-est de Ghaza, touchant aussi, des maisons à

BURKINA FASO

Campagne de vaccination contre la poliomérite

Une campagne de vaccination contre la poliomérite a été lancée par les autorités sanitaires du Burkina Faso, au profit de plus de cinq millions d'enfants de moins de cinq ans, ont rapporté dimanche des médias.

Organisée par le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé

(OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), cette campagne permettra d'immuniser environ 5,26 millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois dans les 70 districts sanitaires du pays.

De plus, cette campagne est couplée à une campagne de dépistage de la malnutrition des enfants de 6 à 59 mois, et va s'étendre de samedi jusqu'à lundi, sur

tout le territoire. La poliomérite est une maladie virale hautement contagieuse qui touche principalement les enfants de moins de 5 ans. Un enfant atteint de la polio peut contaminer plus de 200 autres autour de lui et le virus se transmet de personne à personne, principalement par voie féco-orale, l'eau ou les aliments contaminés, selon l'OMS.

PRÉVENTION DES PANDÉMIES

Les pays vont poursuivre les négociations faute de consensus

Les 194 pays membres de l'OMS ont décidé de continuer à négocier un accord de prévention et de lutte contre les futures pandémies au-delà de la date butoir du 10 mai, faute de consensus lors d'une réunion au siège de l'organisation à Genève, selon les co-présidents des négociations. "Ils ont travaillé très dur pour aller aussi loin que possible et trouver un terrain d'entente mais nous n'y sommes pas encore. Nous allons donc poursuivre notre travail", a déclaré le co-prési-

dent Roland Driess à quelques journalistes au siège de l'Organisation mondiale de la santé.

C'est l'Assemblée mondiale de la santé (AMIS), l'organe suprême de l'OMS, réunie à partir du 27 mai sur les bords du Léman, qui dressera l'état des lieux après ce nouveau cycle de négociations, qui devaient initialement s'achever fin mars.

Les négociateurs, qui se sont retrouvés jour et parfois nuit à négocier au siège de l'OMS depuis le 29 avril, sont

convenus de reprendre les discussions "au cours des prochaines semaines pour faire avancer les travaux sur des questions critiques", souligne un communiqué publié vendredi soir. Les discussions porteront notamment sur un nouveau système mondial proposé pour l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages tirés de leur étude (vaccins, traitements et autres diagnostics).

Ils débattront aussi de l'articulation entre la prévention des pandémies et la philosophie

One Health ou Une seule santé qui tient compte de l'humain mais aussi de l'animal et de l'environnement. Autre point crucial et épique: qui paye combien pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à répondre aux pandémies.

"Je salue la détermination dont tous les pays ont fait preuve pour poursuivre leur travail et remplir la mission dans laquelle ils se sont lancés", a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

THAÏLANDE

61 morts en raison des chaleurs extrêmes depuis le début de l'année (ministère)

Quelque 61 personnes sont mortes depuis le début de l'année en Thaïlande, en raison de la chaleur extrême qui a frappé le pays pendant des semaines, a déclaré le ministère de la Santé vendredi.

Pendant près d'une semaine en avril, les autorités de Bangkok ont émis quotidiennement des avertissements de chaleur extrême, la "température ressentie" ayant dépassé les 52 C. Selon un communiqué du ministère, 61 personnes sont mortes d'insolation à travers le pays depuis le début de l'année 2024, contre 37 pendant toute l'année 2023. Le nord-est de la Thaïlande, essentiellement constitué

de terres agricoles, a connu le plus grand nombre de décès, a précisé le ministère.

Le changement climatique induit par l'homme entraînera des canicules plus fréquentes, plus longues et plus intenses, avertissent régulièrement les scientifiques. Si le phénomène El Niño contribue au climat exceptionnellement chaud de cette année, l'Asie se réchauffe également plus rapidement que la moyenne mondiale, selon l'Organisation météorologique mondiale de l'ONU.

Apichart Vachiraphan, responsable du service de contrôle des maladies au

ministère thaïlandais, a conseillé aux personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents de limiter leurs sorties. Cette année, un temps chaud et sec a perduré plus longtemps que d'habitude sur le pays, où la saison des pluies tarde à arriver. Des orages ont éclaté cette semaine dans certaines régions, faisant baisser les températures mais conduisant les autorités à mettre en garde contre les inondations soudaines. En avril, le royaume a enregistré une température de 44,2 C dans la province de Lampang (nord), tout près du record national enregistré l'an dernier à 44,6 C.

MAYOTTE

65 cas de choléra recensés

L'épidémie de choléra à Mayotte, département français de l'Océan indien voisin des Comores, a touché pour le moment 65 personnes, dont une fillette de trois ans décédée mercredi, a annoncé vendredi aux médias le ministre français de la Santé.

Il n'y a "pour l'instant qu'un seul foyer", a déclaré Frédéric Valletoux sur la radio RTL, tout en relevant une "lente élévation du niveau de personnes touchées". L'épidémie "est sous

contrôle" et "circonscrite", grâce à "une intervention des services de santé sur la vaccination, la prise en charge, l'accompagnement des personnes touchées", a précisé le ministre en déplacement sur l'île. L'épidémie a démarré "le 18 mars", a-t-il rappelé, avec des premiers cas "arrivés des Comores", où l'épidémie flambe et a déjà fait 98 morts, selon le dernier bilan officiel.

"La stratégie vaccinale pour le choléra n'est pas de vacciner tous azimuts et à

l'aveugle", mais "par palier", avec une vaccination de l'entourage des personnes touchées et des gens ayant été en contact avec celles-ci dans les dernières 48 heures, a expliqué le ministre. A Mayotte, plus de 3.700 personnes ont été vaccinées pour le moment dans le seul foyer épidémique, a-t-il indiqué.

"Des stocks, on en a. Il y a aujourd'hui à peu près 7.000 vaccins sur l'île. 6.000 vaccins arrivent la semaine prochaine. On a encore des doses

possibles et dans des volumes plus importants pour le début de l'été". Par ailleurs, alors que le choléra se transmet notamment via des eaux contaminées par la bactérie, l'Etat va continuer des distributions d'eau autant que nécessaire et "des rampes d'eau ont été installées dans certains quartiers", a précisé Frédéric Valletoux. Venus de métropole, 86 réservistes, infirmiers et médecins, sont arrivés sur le terrain, a-t-il ajouté.

NIGERIA

Au moins 42 morts d'une épidémie de rougeole dans le nord-est (autorités sanitaires)

Au moins 42 décès ont été enregistrés suite à une épidémie de rougeole en un peu plus d'une semaine dans l'Etat d'Adamawa, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé vendredi le commissaire à la santé de l'Etat, Felix Tangwami, commissaire à la santé d'Adamawa, a déclaré que "l'épidémie de rougeole a principalement touché deux zones de l'Etat, où 42 décès ont été enregistrés sur près de 200 cas suspects".

"Des vaccins contre la rougeole ont été distribués dans ces zones et nos équipes sur le terrain maîtrisent la situation", a-t-il déclaré lors d'un point de presse. La rougeole est un virus aéroporté très contagieux qui touche principalement les enfants de moins de 5 ans. Elle peut être évitée par deux doses de vaccin et plus de 50 millions de décès ont été évités depuis 2000, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

GRIPPE AVIAIRE H5N1

L'OMS exhorte les pays à poursuivre la surveillance du virus

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté les pays à poursuivre la surveillance du virus de la grippe aviaire H5N1, de nombreuses personnes étant exposées à des animaux infectés.

Selon l'OMS, "au cours des derniers mois, des épidémies de grippe aviaire se sont produites dans plusieurs fermes laitières aux Etats-Unis. A ce jour, les autorités sanitaires ont signalé un cas d'infection humaine. Au moins 220 personnes sont surveillées et plus de 30 personnes ont été testées".

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré mercredi lors d'une conférence de presse régulière que "de nombreuses personnes ont été exposées à des animaux infectés et que tous les contacts doivent être testés ou surveillés et traités si nécessaire".

Jusqu'à présent, le virus ne montre aucun signe d'adaptation pour se propager chez l'homme, mais une surveillance accrue est nécessaire", a-t-il déclaré, ajoutant que "même si le virus a été détecté dans le lait cru aux Etats-Unis, des tests préliminaires montrent que la pasteurisation peut tuer le virus". Tedros a également noté que, sur la base des informations disponibles, l'OMS continue d'évaluer que "le risque pour la santé publique posé par la grippe aviaire A (H5N1) est faible, le risque pour les personnes entrant en contact avec des animaux infectés étant faible à modéré". Ces dernières années, la grippe aviaire s'est largement propagée parmi les oiseaux sauvages, les volailles, les mammifères terrestres et marins et les vaches laitières. Depuis 2021, les pays ont signalé 28 cas d'infection humaine, mais aucune transmission interhumaine n'a été enregistrée.

KENYA

Les médecins hospitaliers reprennent le travail après deux mois de grève

Le gouvernement kényan et le syndicat des médecins hospitaliers (KMPDU) ont signé un accord de reprise du travail, mettant fin à une grève de huit semaines portant notamment sur des revérifications salariales, a annoncé mercredi le ministère de la Santé. "Après 56 jours, le KMPDU signe un accord mettant fin à la grève nationale des médecins", a annoncé le ministère dans un message sur X, accompagné d'une photo montrant les participants aux négociations signant des documents. Cette grève avait quasiment paralysé l'activité des 57 hôpitaux publics du pays depuis son lancement le 14 mars par l'unique syndicat de médecins du Kenya (KMPDU), qui revendique 7.000 adhérents. Le mouvement avait ensuite été rejoint par le syndicat des personnels soignants, hors infirmiers (KUCO). Le contenu exact de l'accord n'était pas connu dans l'immédiat. Les médecins grévistes contestaient notamment une décision du gouvernement visant à réduire les salaires des internes en médecine et à repousser l'âge d'ouverture des droits à la retraite. Parmi ses revendications, le KMPDU demandait notamment une rémunération mensuelle de 206.000 shillings kényans (environ 1.450 euros).

APS

Mardi 14 mai 2024

COUPS DE SOLEIL

Comment s'en protéger ?

Les vacances tant attendues arrivent enfin ! Les conseils des dermatologues pour essayer de passer un été sans coup de soleil.

Faut-il rappeler que la protection solaire est indispensable pour tout le monde (même en ville), dès les beaux jours, et qu'il n'y a aucune exception ? Cependant, pour chaque situation, il existe des précautions spécifiques à prendre. Voici les bons réflexes à adopter avant et pendant vos prochaines expéditions au soleil, pour éviter les coups de soleil.

COMMENT ME PROTÉGÉR SI J'AI LA PEAU SENSIBLE ?

Il faut distinguer la "peau sensible", c'est-à-dire une peau qui réagit mal à des facteurs souvent bien tolérés par les autres peaux : de la "peau sensible au soleil". Celle-ci est plusôt de couleur clair (peau claire ou cheveux clairs). Pour la protéger, il est indispensable d'adopter un produit de protection avec une indice élevé et de s'exposer avec modération.

Préférez les formules avec des actifs apaisants (allantoïne, bisabolol, etc.) et dont les ingrédients renforcent la peau face aux intolérances. En plus de la crème solaire, utilisez une protection vestimentaire : des vêtements avec des manches, un chapeau à bords larges... À ne pas confondre avec les peaux photosensibles à cause de certaines pathologies présentes à la naissance ou acquises au cours de la vie. Dans ce cas, le soleil est interdit.

EN CAS D'ALLERGIE A LA CRÈME SOLAIRE, COMMENT RÉAGIR ?

"L'allergie à la crème solaire est possible, mais elle reste extrêmement rare," rassure la Dre Michèle

Sayag, médecine allergologue. Lorsqu'elle survient, elle peut être compliquée à détecter, car les symptômes de l'allergie (rouges, boutons d'émangements...) peuvent être pris pour un manque de photoprotection et être confondues avec un érythème.

Contrairement aux idées reçues, l'allergie n'est pas forcément due aux filtres solaires, elle peut être liée aux autres ingrédients de la formule. Ne zappez pas pour autant la crème solaire. Commencez par troquer votre crème à base de filtres chimiques (il en existe une vingtaine) contre une protection minérale. Ses pigments, le dioxyde de titane et l'oxyde de zinc réfléchissent l'énergie lumineuse pour protéger la peau. Les formules ont fait des progrès et sont devenues plus sensorielles. Elles ne laissent plus de traces blanches comme autrefois.

Attention : si l'allergie persiste, consultez un allergologue pour connaître l'ingrédient auquel vous êtes allergique.

QUE FAIRE LORSQU'ON EST SUJETTE À LA LUCITÉ ESTIVALE BÉNIGNE ?

Cette photodermatose est plus fréquente chez les femmes, et encore plus lorsqu'elles sont jeunes. "Elle touche les zones exposées nouvellement et brutalement, comme le décolleté, les membres, le dessus des pieds et des mains," explique la Dre Sayag. Elle se caractérise par de petits boutons qui dévorent et qui reviennent chaque été.

Pour prévenir ce phénomène, plusieurs réflexes à adopter.



D'abord, exposez-vous progressivement : 20 minutes, pas plus, les premiers jours. Si possible, n'attendez pas les vacances pour commencer à vous exposer. Les longs bains de soleil sont à proscrire. Bien sûr, l'exposition a fait toujours sous très haute protection, avec un SPF 50+. "Attention, les UVs jouent un rôle très important dans le déclenchement de la lucite estivale bénigne, il est donc essentiel de choisir des produits avec une protection UVA très élevée," rappelle l'allergologue.

Protégez votre décolleté avec des vêtements après la baignade, par exemple. Les compléments alimentaires à base de caroténoïdes (lycophène, bêta-carotène...) peuvent être un bon coup de poudre, à prendre deux ou trois semaines avant l'exposition afin de préparer les cellules à l'action des UV. Bien sûr, cela ne dispense pas

d'une protection SPF 50+ au moment de l'exposition.

Dans les cas les plus persistance, consultez un dermatologue. Il pourra vous prescrire un traitement médical préventif : antipaludéen par voie orale ou séances de puvatherapie (rayons UVA sous contrôle dermatologique).

MA PEAU EST NORMALE, DOIS-JE LA PRÉPARER À L'EXPOSITION SOLAIRE ?

Oui, en la préparant au moins 15 jours avant le départ, vous pourrez préserver la jeunesse et la qualité de la peau. Dopez la mélanine avec un soin préparateur, à appliquer matin et soir, pour renforcer la résistance de la peau au soleil. "Il permet un bronze plus rapide, ce qui minimise les risques de coup de soleil," explique Aurélie Guyon, biochimiste. Le bronze dure également plus longtemps.

Pensez aussi à nourrir votre peau au quotidien, car une peau bien hydratée se défend mieux et bronze sans dessécher. Enfin, la veille de la première exposition, faites un gommage doux pour éliminer les cellules mortes et garantir ainsi un bronzage plus lumineux.

SE PROTÉGÉ-T-ON TOUJOURS DE LA MÊME MANIÈRE ?

Non, il faut vous protéger en fonction de l'environnement : l'heure de la journée, le pays où vous vous trouvez, la surface sur laquelle vous êtes et, bien sûr, votre couleur de peau. Plus l'indice de protection de votre crème est élevé, plus la protection est intense, mais même avec un indice très élevé, vous bronzeriez ! Un SPF 15 filtre 93 % d'UVB ; un SPF 30, 96 % ; un SPF 50, 98 %. Enfin, il faut prendre en compte la réflexion des UV sur le sol : elle est de 0,5 à 4 % sur l'herbe, de 5 à 25 % sur le sable, de 20 % sur l'eau de mer en mouvement.

QUE FAIRE EN CAS DE TACHES BRUNES ?

Les taches brunes sont dues à un excès de mélanine lié à une accumulation d'expositions solaires. Pour limiter l'évolution de ces taches, il est préférable de réduire les expositions et d'utiliser des soins contenant des actifs régulateurs de mélanine comme l'extrait de réglisse ou d'acide alpha-mésoxyanthrone. Il existe également des soins qui stoppent la formation des taches tout en stimulant le bronze naturel, pour une mine hâlée mais sans taches brunes.

QUE FAIRE EN CAS DE HEURSES ?

C'est l'épague des auto-bronzants. Fini la peau orange et les grandes traces. Ils sont toujours à base de DHA (dihydroxyacétone) mais désormais tiré d'ingrédients naturels (dérivés de sucre de canne ou de maïs), mieux dosé et formulé. En réagissant avec les acides aminés présents à la surface de la peau, ils déclenchent l'émission de radicaux mélanogéniques, qui vont s'enraciner avec la mélanine du vrai bronze. Mais pour que la couleur soit optimale et proche d'un résultat naturel, tout est question de pH : il doit être d'environ 4,5 au moment de l'application. D'où l'ajout dans les formules de substances dites "tampon" qui permettent de maintenir la couleur.

QUE FAIRE HÔTEL EN QUELQUES HEURES ?

C'est l'épague des auto-bronzants. Fini la peau orange et les grandes traces. Ils sont toujours à base de DHA (dihydroxyacétone) mais désormais tiré d'ingrédients naturels (dérivés de sucre de canne ou de maïs), mieux dosé et formulé. En réagissant avec les acides aminés présents à la surface de la peau, ils déclenchent l'émission de radicaux mélanogéniques, qui vont s'enraciner avec la mélanine du vrai bronze. Mais pour que la couleur soit optimale et proche d'un résultat naturel, tout est question de pH : il doit être d'environ 4,5 au moment de l'application. D'où l'ajout dans les formules de substances dites "tampon" qui permettent de maintenir la couleur.

LES BONS GESTES POUR METTRE SES CHEVEUX SOUS PROTECTION

Comme on n'a pas envie de ressembler à un épouvantail, on adopte ces quelques gestes simples :

SHAMPOING, APRÈS-SHAMPOOING, MASQUE, LE TRIO GAGNANT

Côte à côte, chaque type de cheveu a son rituel beauté.

L'atout beauté des cheveux bouclés pour l'été commence par un masque nourrissant au beurre de karité par exemple.

Les cheveux colorés utiliseront des brumes capillaires en spray spécial cheveux colorés pendant l'exposition au soleil avec l'eau.

Les cheveux sont certainement les cheveux colorés. Sans protection, les UV dégradent les pigments et le cheveu devient plus sec et plus poreux, il retient d'autant moins bien la couleur.

LES BONS GESTES POUR METTRE SES CHEVEUX SOUS PROTECTION

Comme on n'a pas envie de ressembler à un épouvantail, on adopte ces quelques gestes simples :

SHAMPOING, APRÈS-SHAMPOOING, MASQUE, LE TRIO GAGNANT

Côte à côte, chaque type de cheveu a son rituel beauté.

L'atout beauté des cheveux bouclés pour l'été commence par un masque nourrissant au beurre de karité par exemple.

Les cheveux colorés utiliseront des brumes capillaires en spray spécial cheveux colorés pendant l'exposition au soleil avec l'eau.

4 solutions pour avoir bonne mine sans soleil

Avec les premiers beaux jours, on a envie de chasser le teint gris de l'hiver. Mais ce ne sont pas les premiers rayons du soleil de mars qui vont nous donner instantanément meilleure mine. Alors on multiplie les stratégies.

Envie de gommer votre mine de papier maché au sortir de l'hiver ? Commencez déjà par refaire la tenue de vos quelques séances d'UV en institut ou centre de bronzage pour aider à éliminer les radicaux UV artificiels tout de mal que de bien. Comme l'explique le Dr Michel Jamouguim, dermatologue à l'Hôpital Saint-Louis, "ils provoquent une coloration par oxydation des pré-mélanines (celles déjà formées), mais n'engendrent pas de synthèse de vraie mélanine." De plus, ces UV artificiels favorisent le photovolatilissement, car ils pénètrent plus profondément dans le derme que les UVB, provoquant l'élastose, et accroissent le risque de cancer cutané. Donc, on oublie.

ON COMMENCE PAR COLORER SON ASSETTE

On commence à volontiers fruits et légumes colorés - orange et rouges - qui contiennent bêta-carotène et lycopène, les mêmes substances que l'on retrouve dans les gélules et qui teintent légèrement la peau. Quant le soleil est encore timide, on peut les associer à des compléments alimentaires, dits anti-taches qui gommant la surface de la peau sans jouer sur le phénomène de bronze.

CRÈME SOLAIRE : COMPRENDRE L'INDICE DE PROTECTION (SPF)

Crème solaire : comment ça fonctionne ? Une crème solaire se compose d'au moins 2 types de filtres : les filtres chimiques (qui absorbent les rayonnements ultraviolets) et les filtres physiques (composés de minéraux qui protègent la peau). Ces derniers sont composés de minéraux qui empêchent la formation des taches tout en stimulant le bronze naturel, pour une mine hâlée mais sans taches brunes.

À PARTIR DU MOIS DE MAI, ON POURRA ENCHAÎNER SUR UNE COURSE DE BOOSTERS DE MÉLANINE

Les taches brunes sont dues à un excès de mélanine lié à une accumulation d'expositions solaires. Pour limiter l'évolution de ces taches, il est préférable de réduire les expositions et d'utiliser des soins contenant des actifs régulateurs de mélanine comme l'extrait de réglisse ou d'acide alpha-mésoxyanthrone. Il existe également des soins qui stoppent la formation des taches tout en stimulant le bronze naturel, pour une mine hâlée mais sans taches brunes.

QUE FAIRE HÔTEL EN QUELQUES HEURES ?

C'est l'épague des auto-bronzants. Fini la peau orange et les grandes traces. Ils sont toujours à base de DHA (dihydroxyacétone) mais désormais tiré d'ingrédients naturels (dérivés de sucre de canne ou de maïs), mieux dosé et formulé. En réagissant avec les acides aminés présents à la surface de la peau, ils déclenchent l'émission de radicaux mélanogéniques, qui vont s'enraciner avec la mélanine du vrai bronze. Mais pour que la couleur soit optimale et proche d'un résultat naturel, tout est question de pH : il doit être d'environ 4,5 au moment de l'application. D'où l'ajout dans les formules de substances dites "tampon" qui permettent de maintenir la couleur.

LES BONS GESTES POUR METTRE SES CHEVEUX EN ÉTÉ ?

On séche ses cheveux mouillés en les tamponnant doucement avec une serviette pour ne pas les abîmer.

Pour protéger ses cheveux longs : on protège les pointes qui ont tendance à se déshydrater dans les cachets dans un macaron ou en faisant de simples tresses. On oublie les barrettes trop serrées et les élastiques en caoutchouc, qui cassent facilement la fibre.

On porte un chapeau le temps de l'exposition au soleil pour protéger la kératine et la mélamine de la fibre, soumises à rude épreuve l'été.

On évite de mouiller ses cheveux lors des baignades en eau de mer et en piscine, parce que les cheveux humides sont plus fragiles. Pas évident quand on est à la mer, diriez-vous... Alors on les relève ou les attache pour avoir le moins de contact possible avec l'eau.

10 erreurs à ne pas commettre avec sa crème solaire

Non, on ne peut pas réutiliser sa crème solaire de l'an dernier. On ne peut pas non plus fabriquer soi-même sa protection solaire. Zoom sur les "fausses bonnes idées" à éviter !



une mauvaise odeur) est bonne pour la poule !

2/10 - 2 - Choisir sa protection solaire au hasard. Règle n°1 pour choisir sa crème solaire : respecter son phototype ! Ainsi, les peaux très pâles qui ne bronzeront pas (phototype 0 ou 1) opteront pour une crème solaire dotée d'un SPF 50+ qui bloque un maximum les UVs et les UVB. Les peaux claires (phototype 2) choisiront une crème solaire SPF 50. Les peaux claires et mates qui bronzent facilement (phototypes 3 et 4) opteront pour un SPF compris entre 15 et 30. Enfin, les peaux noires pourront choisir un SPF 6 à 10 - n'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien.

3/10 - 3 - Se contenter de la crème solaire au hasard. Règle n°1 pour choisir sa crème solaire : respecter son phototype ! Ainsi, les peaux très pâles qui ne bronzeront pas (phototype 0 ou 1) opteront pour une crème solaire dotée d'un SPF 50+ qui bloque un maximum les UVs et les UVB. Les peaux claires (phototype 2) choisiront une crème solaire SPF 50. Les peaux claires et mates qui bronzent facilement (phototypes 3 et 4) opteront pour un SPF compris entre 15 et 30. Enfin, les peaux noires pourront choisir un SPF 6 à 10 - n'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien.

4/10 - 4 - Réutiliser la crème solaire de l'an dernier. Attention : les crèmes solaires ont (aussi) une date de péremption : en général, elles se conservent maximum 12 mois après l'ouverture. On évite de réutiliser la crème solaire de l'an dernier, surtout si elle a passé des heures au soleil et/ou enfermée au chaud dans la valise. Une crème solaire phasée (c'est-à-dire : avec un dépôt huileux par-dessus et éventuellement

: les oreilles, les pieds (et les orteils), le sommet du visage (la racine des cheveux, notamment) et l'arrière des genoux.

5/10 - 5 - Ne mettre pas de crème solaire qu'à la plage ou à la piscine. Sans surprise, les méfaits des rayons UV ne s'arrêtent pas à la limite de la plage ou de la piscine ! Même pour bronzer dans le jardin, aller se promener en ville ou boire un verre en terrasse, on n'oublie pas de se barder généreusement pour protéger sa peau. Bon à savoir : certains produits solaires sont plus adaptés à un usage urbain puisqu'ils laissent moins de traces blanches et un aspect moins gras.

6/10 - 6 - Mettre très peu de crème solaire. La crème solaire n'est efficace que si elle est appliquée en quantité suffisante sur la peau ! Ainsi, les experts recommandent de tartiner l'équivalent d'1 c. à c. par bras, 2 c. à c. pour les jambes, et 1 c. à c. minimum pour le visage, le cou et le décolleté. La présence d'un film blanchâtre sur la peau est un bon indicateur. Un flacon de 50 cl n'est donc pas censé durer 2 mois, mais maximum 5-7 jours...

7/10 - 7 - Oublier certaines parties du corps. Bien sûr, la crème solaire doit être appliquée en couche généreuse sur les épaules, les bras, les jambes, le décolleté et le dos - zones particulièrement exposées aux coups de soleil ! Toutefois, il ne faut pas oublier les zones-traitres qui peuvent également être exposées : le dos, les cuisses, les fesses, les bras, le cou et le visage. La présence d'un film blanchâtre sur la peau est un bon indicateur. Un flacon de 50 cl n'est donc pas censé durer 2 mois, mais maximum 5-7 jours...

8/10 - 8 - Ne pas regarder la composition de sa crème solaire. Il est essentiel de jeter un coup d'œil à l'étiquette de sa crème solaire et d'éviter autant que possible les produits qui contiennent des perturbateurs endocriniens : benzophénone (1, 2 et 3), dihydroxybenzophénone, homosalate, octyl methoxycinnamate (OMC), 4-méthylbenzylidène camphore...

9/10 - 9 - Ne pas regarder la composition de sa crème solaire. Il est essentiel de jeter un coup d'œil à l'étiquette de sa crème solaire et d'éviter autant que possible les produits qui contiennent des perturbateurs endocriniens : benzophénone (1, 2 et 3), dihydroxybenzophénone, homosalate, octyl methoxycinnamate (OMC), 4-méthylbenzylidène camphore...

10/10 - 10 - Opter pour une crème solaire fait maison. Une étude de la University of North Florida (aux États-Unis) publiée en mai 2019 s'est intéressée aux recettes de crèmes solaires "maison" partagées sur les réseaux sociaux. Verdict : ces produits ne peuvent pas garantir une bonne protection contre les UVs et les UVB. Les crèmes solaires DIY sont donc à banir... en particulier chez les enfants.

SAHARA OCCIDENTAL

51^e anniversaire de la création du Front Polisario : le peuple sahraoui déterminé à poursuivre son combat pour l'indépendance (journée d'études)

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, dimanche à Alger, en collaboration avec le Centre sahraoui des études stratégiques une journée d'études intitulée "La cause sahraouie au cœur de la conscience mondiale", à l'occasion du 51^e anniversaire de la création du Front Polisario mettant en avant la justesse de cette cause et l'attachement du peuple sahraoui à la lutte armée jusqu'à l'indépendance.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Directeur de l'INESG, Abdellaziz Medjiah a affirmé que cette journée d'études avait pour objectif de sensibiliser l'opinion publique internationale à la justesse de la cause sahraouie et d'éveiller les consciences qui ignorent qu'il s'agissait d'une question de décolonisation.

Le Directeur de l'INESG a rappelé l'histoire du combat que mène le peuple sahraoui contre l'occupation marocaine, appelant "les consciences vivantes à se mobiliser pour mettre fin à l'occupation dans la dernière colonie en Afrique".

Pour sa part, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdellkader Taleb Omar a souligné dans sa communication intitulée "Poursuite de la lutte", que la célébration de cet anniversaire traduisait "l'Union du peuple sahraoui sous la bannière du Front Polisario, sa détermination à la libération de sa patrie et son adhésion à l'ensemble des institutions de son pays pour la liberté", insistant sur "la légalité de sa cause par la force de la loi dans tous les domaines internationaux".

La résistance sahraouie a pu, après plus d'un demi-siècle, démasquer les "fâches" tentatives de l'occupant marocain à "légaliser" l'occupation du Sahara occidental, rappelant que le makhlén n'hésitait pas à "enfreindre toutes les lois pour annexer d'autres territoires par la force, le trafic de drogues, la corruption, l'espionnage, voire la normalisation avec l'entité sioniste, en devant de ses tentacules dans la région. L'objectif étant d'imposer son occupation des territoires du Sahara occidental".

Il a mis en avant que le peuple sahraoui a toujours prôné la paix, mais a été contraint de reprendre la lutte armée le 13 novembre 2020 pour arracher son droit à la liberté et à l'indépendance, insistant sur le fait que "la résistance sahraouie triomphera malgré toutes les conspirations, d'autant que les circonstances internationales actuelles vont dans ce sens avec la

croissance du mouvement mondial de libération pour éradiquer les résidus du colonialisme, en l'occurrence le régime marocain et ses alliés sionistes".

De son côté, le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Amar, a indiqué dans son intervention depuis New York, par visioconférence, sur la "Question sahraouie entre légitimité internationale et réalité politique" que "la question sahraouie traverse aujourd'hui une nouvelle étape décisive marquée par la reprise de la lutte armée depuis le 13 novembre 2020 en réponse à la violation flagrante par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu", soulignant que l'Etat d'occupation marocain entrave l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans un silence des Nations unies et du Conseil de sécurité, responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Appel à adhérer à une campagne médiatique pour sensibiliser à la question sahraouie

L'ambassadeur Sidi Amar a insisté que "la seule solution réaliste à la question sahraouie demeure l'organisation d'un référendum libre et régulier pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination".

Dans son intervention via la même technique depuis Istanbul, sous le titre "Rôle de l'Union africaine (UA) dans le règlement de la cause sahraouie", le président de l'Institut africain des recherches et d'étude des politiques, Mohamed Salah a mis la lumière sur l'appui dont jouit la cause sahraouie au sein de cette union, en tant que question de décolonisation, rappelant qu'elle "emprunte une voie qui apporte les solutions africaines aux problèmes africains, ainsi que le programme : Faire faire les armes".

Sur l'avenir du règlement de la cause sahraouie dans le contexte des mutations régionales et internationales actuelles, le

recteur de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales, Sliamane Aradj a appelé à "intensifier les activités, à élargir et à unifier les fronts de lutte en faveur du droit du peuple sahraoui à l'indépendance", soulignant l'importance pour les organisations des droits de l'homme de démasquer les crimes de l'occupation marocaine dans les villes occupées.

Enfin, M. Aradj a abordé l'adhésion à une campagne médiatique qui porte sur la vulgarisation de la vérité de la cause sahraouie, en tant que cause juste et de décolonisation", soulignant l'importance de renouveler le discours en ce qui a trait à la défense de la cause sahraouie, à faire barrage à l'expansion colonialiste du Maroc et à ses tentatives d'effacer l'identité sahraouie.

Pr Ahmad Adimi a donné lecture du "livre blanc" qui contient des preuves historiques et juridiques prouvant que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara Occidental. Le ministre sahraoui de l'Education, de l'enseignement et de la formation professionnelle, Khatri Addouh, a également présenté le livre "Lettre à mon frère marocain" du défunt Mohamed Fadel Ismail.

A cette occasion, plusieurs conférences ont été données sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à disposer de ses richesses conformément aux résolutions internationales, "la crédibilité de l'ordre mondial à trouver une solution juste à la cause sahraouie" et la doctrine expansionniste du Makhlén au Maroc, ainsi que "la guerre des cartes".

Une exposition de photos et de livres illustrant les étapes importantes de la lutte du peuple sahraoui a également été organisée.

Pris de la journée d'études, un mémo-randum d'entente visant à coopérer dans le domaine scientifique a été signé entre l'INESG et le Centre sahraoui des études stratégiques.

NIGERIA

Plus de 100 personnes enlevées lors d'une attaque contre des villages du nord-ouest (médias)

Plus de 100 personnes ont été enlevées par des hommes armés lors d'une attaque contre trois villages du nord-ouest du Nigeria, ont rapporté samedi des médias locaux, citant des sources locales. Alhaji Baba, chef d'un district de la zone du

gouvernement local de Birnin-Magaji à Zamfara, a déclaré que "des hommes armés avaient attaqué les villages de Gora, Madomawa et Jambuzu et que 38 hommes et 67 femmes et enfants étaient portés disparus". "Le nombre de personnes enlevées pourrait être plus élevé", a-t-il ajouté. Aminu Aliyu Asha, le chef du village de Madomawa, a déclaré que "des hommes armés étaient arrivés dans son village à moto et avaient tiré sporadiquement avant d'enlever plusieurs personnes". Les

enlèvements massifs ont été perpétrés pour la première fois au Nigeria par les terroristes du groupe Boko Haram lorsqu'ils ont capturé plus de 200 étudiantes il y a dix ans, mais cette pratique a été adoptée par d'autres gangs armés.

NIGER

La frontière avec le Bénin fermée "pour des raisons de sécurité" (PM)

Le Premier ministre nigérien a affirmé samedi que son pays maintenait sa frontière avec le Bénin fermée "pour des raisons de sécurité". "C'est pour des raisons simples de sécurité (que) nous

avons gardé cette frontière fermée", a indiqué Ali Mahaman Lamine Zeine lors d'un point de presse à Niamey.

Mercredi, le président béninois Patrice Talon a appelé les autorités nigé-

riennes à rouvrir leur frontière commune et à normaliser leurs relations. Si le Niger a rouvert sa longue frontière avec le Nigeria, il a maintenu fermée celle avec le Bénin.

BÉNIN

Une marche pacifique à Cotonou pour protester contre la cherté de la vie

Des travailleurs béninois des secteurs privé et public ont marché samedi dans les rues de Cotonou pour protester contre la cherté de la vie. Très tôt le matin, des milliers de travailleurs ont investi les artères et les ruelles de la capitale économique béninoise pour exprimer leur plainte face à la flambée des prix des aliments de première nécessité observée ces derniers mois dans les marchés de tout le pays. Il s'agit

d'une marche pacifique organisée par quatre organisations syndicales, à savoir la Centrale des syndicats autonome du Bénin (CSA-Bénin), la Confédération générale des travailleurs du Bénin (CGTB), l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB) et la Confédération des Organisations syndicales indépendantes du Bénin (COSI-Bénin). Cette marche pacifique a été autorisée par le préfet du départe-

ment du Littoral, selon une correspondance répondant au courrier des syndicats le 8 mai, indique l'agence de presse Chine Nouvelle. D'après le secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs du Bénin (CSTB), Kassa Mampo, le gouvernement vient de prendre des mesures pour interdire temporairement l'exportation des céréales et des tubercules. "Certes, c'est une décision parmi tant d'autres,

mais les travailleurs souhaitent non seulement une augmentation de leur salaire, mais aussi le déblocage des avancements des échelons de salaires", a-t-il déclaré. D'après l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSTAD), l'indice harmonisé des prix à la consommation du mois d'avril 2024 a enregistré une hausse pour ressortir à 112,8 contre 112,6 un mois plus tôt, soit une évolution de 0,2%.

SOUUDAN

Au moins 27 civils tués suite à la reprise du conflit au Darfour du Nord

Au moins 27 civils ont été tués et environ 130 autres blessés suite à la reprise du conflit entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF) à El Fasher, la capitale de l'Etat du Darfour du Nord, a déclaré dimanche une agence des Nations Unies.

"Des informations non confirmées indiquent qu'au moins 27 personnes ont été tuées, dont des femmes et des enfants, tandis qu'environ 130 personnes ont été blessées", a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans son dernier rapport.

"L'hôpital d'El Fasher Sud, qui a une capacité d'accueil de 100 lits, a dépassé sa capacité maximale", a ajouté le rapport.

On estime que 850 personnes (soit 170 familles) ont été déplacées vers divers sites à El Fasher en raison des affrontements, a indiqué l'OCHA, citant des données fournies par la Matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

CENTRAFRIQUE

Au moins 4 personnes tuées lors d'une attaque

Des hommes armés ont attaqué dimanche une ville minière aurifère et tué au moins quatre personnes en République centrafricaine (RCA), ont annoncé les autorités. Maxime Balalou, porte-parole du gouvernement, a déclaré qu'une alliance de groupes rebelles, avait mené l'attaque à Gaga, ville située à environ 200 kilomètres de la capitale Bangui. Il a ajouté que "le nombre de morts pourrait s'alourdir. Plusieurs autres personnes ont été blessées lors de l'attaque".

PLUIES DILUVIENNES EN RD CONGO

Les autorités appellent à la mobilisation

L'Agence nationale de météorologie et de détection par satellite (METELSAT) a annoncé des "pluies diluviales" prévues pour les mois de mai et juin dans plusieurs régions de la République démocratique du Congo (RDC), poussant les autorités locales à appeler à la mobilisation. Ces précipitations s'abatront notamment sur une vingtaine de villes, dont la capitale Kinshasa, ainsi que Goma, Inongo, Kolwezi et Boende, avec une forte probabilité d'inondations et de glissements de terrain. Afin d'éviter une catastrophe, les autorités congolaises lancent un appel urgent à la population. Il est demandé aux habitants d'organiser impérativement des travaux d'assainissement des caniveaux dans leurs quartiers respectifs. De plus, il est recommandé aux personnes occupant le littoral et les terrains accidentés d'évacuer ces zones à risque le plus rapidement possible.

En effet, ces pluies diluviales sont susceptibles de causer de graves dommages dans les zones les plus vulnérables du pays. Les inondations pourraient entraîner la destruction d'habitations, de routes et d'infrastructures essentielles, tandis que les glissements de terrain représentent un danger mortel pour les populations vivant dans ces zones à risque.

Par ailleurs, les experts de la METELSAT soulignent que l'intensité et la durée des précipitations prévues cette année sont "particulièrement préoccupantes". Ils attribuent cette situation à l'aggravation des effets du changement climatique, qui se traduit par une augmentation de la fréquence et de la gravité des événements météorologiques extrêmes. Face à cette menace, les autorités congolaises appellent à la mobilisation de tous les acteurs, des services de secours aux organisations de la société civile, afin de mettre en place des mesures de prévention et de gestion des risques liés à ces pluies "exceptionnelles".

APS

PALESTINE

Agression sioniste: la déclaration de Biden constitue une "rétractation" par rapport aux négociations pour un cessez-le-feu à Gaza (Hamas)

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a souligné, dimanche, que la déclaration du président américain Joe Biden sur le cessez-le-feu à Gaza constituait une "rétractation" par rapport aux résultats du dernier round de négociations tenues au Caire.

Le Hamas a réagi dans un communiqué aux déclarations faites samedi par le président américain dans lesquelles il a conditionné un cessez-le feu immédiat à Gaza, soumise à une sauvage agression sioniste, par la libération des otages.

Dénonçant cette position, le mouvement Hamas a rappelé avoir fait preuve tout au long des négociations de la souplesse nécessaire pour parvenir à un ac-

cord. Le mouvement souligne par ailleurs que l'escalade sanguinaire de l'entité sioniste dans les différentes régions de la bande de Gaza confirme la volonté de l'occupant de poursuivre la guerre génocidaire contre l'enclave palestinienne.

Le Hamas affirme, en outre, que "la position de Biden confirme le parti pris américain pour la politique criminelle menée par le gouvernement nazi-

sioniste" tout en "poursuivant son soutien militaire à la guerre d'extermination" menée contre le peuple palestinien.

Samedi, l'armée d'occupation sioniste a étendu ses attaques terrestres et aériennes simultanément dans tous les gouvernorats de la bande de Gaza après avoir ordonné à la population d'évacuer plusieurs zones du nord de l'enclave et du centre de Rafah (sud).

Agression sioniste contre Gaza : 300 000 personnes forcées de fuir Rafah (UNRWA)

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a indiqué, dimanche, que 300 000 Palestiniens ont été forcés à fuir la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis plus de 7 mois.

"L'on estime qu'environ 300 000 personnes ont désormais fui Rafah,

alors que le déplacement forcé et inhumain des Palestiniens se poursuit. Il n'y a nulle part où aller en toute sécurité", a déclaré l'UNRWA sur la plateforme "X".

"Les gens ici sont au point de rupture, alors que les déplacements forcés à travers la bande de Gaza se poursuivent et qu'aucune aide n'est reçue à Rafah", a averti l'agence. Malgré les

avertissements internationaux croissants concernant l'extension de l'agression contre Rafah, l'entité sioniste a donné, samedi, de nouveaux ordres d'évacuation dans plusieurs quartiers de la ville. Les zones d'évacuation comprennent les quartiers d'Al-Jnaïna, de Khirbet al-Adas, d'al-Adari et le camp de Shaboura. Les résidents ont

été invités à se rendre à al-Mawasi. Evoquant les conditions terribles auxquelles sont confrontées les personnes déplacées après avoir été contraintes de fuir une fois de plus, le directeur de la planification à l'UNRWA, Sam Rose, a expliqué sur "X" qu'"il n'y a pas de réseau d'eau, pas d'infrastructures, pas d'égouts et pas d'assainissement".

CANADA

Campements pro-palestiniens: plusieurs arrestations dans des universités

La police d'Edmonton a dispersé samedi à l'aube un campement pro-palestinien érigé dans l'Université de l'Alberta, dans l'ouest canadien, et interpellé trois individus, deux jours après l'évacuation musclée d'un autre campus dans la même province, à Calgary.

Installés depuis jeudi en soutien à Gaza contre l'agression sioniste et pour exiger que l'université divulgue ses investissements et coupe tout lien avec l'occupant, une centaine de manifestants ont été délogés à la de-

mande du président de l'établissement. Une cinquantaine ont résisté et trois personnes ne faisant pas partie de l'établissement ont été arrêtées, a précisé la police.

Le groupe étudiant People's University for Palestine a fait état de quatre étudiants blessés, dont un hospitalisé. En s'appuyant sur des vidéos publiées en ligne, il dénonce l'utilisation de "gaz et de balles au poivre" mais aussi de "matraques et de vélos pour agresser physiquement les manifestants".

Dans un communiqué, un

porte-parole de la police reconnaît avoir utilisé des "munitions spéciales" mais pas de gaz lacrymogène. Ailleurs au Canada, des campements similaires ont été érigés dans plusieurs campus comme celui de McGill, à Montréal, où la direction compte déposer une injonction lundi afin de demander l'évacuation forcée des manifestants. Suivant l'exemple des initiatives pro-palestiniennes sur les campus américains, quelques centaines de personnes campent au cœur de l'université de renom depuis deux semaines.

SYRIE

La date des élections législatives fixée au 15 juillet prochain

Le président syrien, Bachar al-Assad a fixé samedi la date des élections législatives au 15 juillet prochain, a indiqué l'agence de presse syrienne (SANA). "Le président Bachar al-Assad a promulgué un décret fixant le lundi 15 juillet 2024

comme date d'élection des membres de l'Assemblée du peuple pour la quatrième législature", précise SANA. L'Assemblée du peuple syrien (parlement) compte 250 sièges. Les élections législatives en Syrie se tiennent tous les quatre ans.

KOWEIT

L'émir du Koweït approuve un nouveau gouvernement

L'émir du Koweït, cheikh Meshal al-Ahmad al-Sabah, a approuvé dimanche un nouveau gouvernement, a rapporté l'agence de presse officielle KUNA. Le nouvel exécutif est dirigé par le cheikh Ahmad Abdallah al-Ahmad al-Sabah et

comprend 13 ministres. Les titulaires des portefeuilles des Affaires étrangères, du Pétrole et de

la Défense n'ont pas changé. Cette annonce intervient deux jours après la dissolution du Parlement par l'émir et la suspen-

sion de certains articles de la Constitution pour une période n'excédant pas quatre ans, à peine six semaines après les élections tenues dans ce pays du Golfe. L'émir avait annoncé dans la foulée qu'il assumerait des fonctions gouvernementales.

BELGIQUE

Le parquet de Bruxelles ouvre une enquête pour ingérence marocaine en Belgique (médias)

Le parquet de Bruxelles a ouvert une information judiciaire relative à de possibles ingérences marocaines en Belgique, énième épisode d'une série de scandales dans lesquels le Makhzen est embourbé en Europe, a rapporté dimanche le journal Le Soir d'Algérie.

Le quotidien qui cite une information publiée par des médias belges, la RTBF et Le Soir, a indiqué que cette nouvelle affaire n'est qu'un autre épisode de ce qui semble constituer un feuilleton des scandales d'espionnage et de corruption qui ont éclaboussé ces deux dernières années, en Europe, le Makhzen.

Selon les informations des deux médias belges qui citent le ministère public, l'Office central pour la répression de la corruption (OCRC) a rédigé, fin décembre, un procès-verbal initial.

Après un aller-retour du document entre le parquet de Bruxelles et le parquet général, "une enquête à l'information a été ouverte par le parquet de Bruxelles à la fin mars 2024". Le parquet de Bruxelles s'est refusé à tout autre commentaire à ce stade concernant notamment les mobiles de l'ouverture de cette information judiciaire.

Pour le Soir d'Algérie, il s'agit d'un scandale de plus qui "ne manquera pas d'éclabousser le Makhzen qui s'efforce de requinquer son image de marque ternie par la série de scandales de corruption et d'espionnage qui l'ont frappé ces derniers temps dans le vieux continent". Un lobbying, ajoute le journal, "teinté de corruption de la diplomatie et des services du Makhzen pour faire admettre son plan d'autonomie au Sahara occidental et mobiliser, pour ce faire, des élus belges de ce niveau de responsabilité et les actionner au service du royaume marocain". Pour rappel, en juillet 2021, une enquête mondiale menée par des médias internationaux a révélé l'utilisation, entre autres, par le Maroc du logiciel d'espionnage Pegasus mis au point par l'entreprise sioniste NSO Group.

Des journalistes marocains et étrangers ainsi que des hommes politiques étrangers figurent parmi les victimes de ce logiciel. Ce scandale international a été révélé par 16 rédactions coordonnées par l'organisation Forbidden Stories, avec l'appui technique d'Amnesty International, qui se basent sur une liste de plus de 50.000 numéros de téléphone, préselectionnés par certains clients de NSO Group pour une éventuelle mise sous surveillance. Pegasus, qui permet de prendre le contrôle d'un téléphone, donne accès à l'intégralité du contenu de l'appareil ainsi qu'à son microphone et à sa caméra.

En Espagne, le juge qui avait classé l'enquête sur l'utilisation du logiciel d'espionnage Pegasus contre des membres du gouvernement de son pays, un scandale dans lequel le régime du Makhzen marocain est fortement impliquée, a décidé de relancer ses investigations, après avoir reçu des documents des autorités judiciaires françaises.

Le juge en a ainsi décidé après "avoir reçu une décision d'enquête européenne", mécanisme de coopération entre Etats membres de l'UE dans les enquêtes pénales, "émise par les autorités judiciaires françaises", avait indiqué le tribunal de l'Audience nationale dans un communiqué publié le 23 avril dernier.

En décembre 2022, le Makhzen a été éclaboussé par un autre scandale de corruption au Parlement européen. Dans le cadre de cette affaire, les enquêteurs belges ont mis la main sur 1,5 million d'euros en liquide, saisis aux domiciles de Pier Antonio Panzeri, ancien eurodéputé socialiste devenu dirigeant d'ONG qui fait figure de principal protagoniste dans des dossiers liés au Maroc, et de l'eurodéputée socialiste grecque Eva Kaili, ainsi que dans une valise transportée par le père de celle-ci.

L'ambassadeur du Maroc à Varsovie, Abderrahim Atmoun, était en contact étroit avec Pier Antonio Panzeri qu'il aurait rémunéré pour mener des opérations d'ingérence au Parlement européen.

Par ailleurs, dans des révélations fracassantes dévoilées précédemment par Le Soir, Knack et La Repubblica qui ont mis la main sur des comptes rendus des auditions datées des 2 et 13 février 2023, ainsi que d'autres documents issus du dossier d'instruction, Panzeri a évoqué ses liens avec l'ambassadeur Abderrahim Atmoun.

Selon ses aveux, le Maroc a versé au moins 180.000 euros -en plus de cadeaux et de voyages- à plusieurs eurodéputés pour les amener à s'aligner sur ses thèses lors de l'adoption de différents textes au Parlement européen.

RUSSIE

Poutine propose Beloousov comme ministre de la Défense, en remplacement de Choïgou

Le président russe Vladimir Poutine a proposé dimanche l'ancien premier vice-Premier ministre Andréï Beloousov comme nouveau ministre de la Défense pour succéder à Sergueï Choïgou qui devient secrétaire du Conseil de sécurité russe.

Agé de 65 ans, M. Beloousov a occupé divers postes, notamment ceux d'assistant présidentiel aux affaires économiques, de ministre du développement économique, de directeur du département de l'économie et des finances au cabinet du gouvernement et de directeur général du Centre d'analyse macroéconomique et de prévision à court terme. Dans un autre décret, M. Poutine a nommé M. Choïgou, ministre de la Défense depuis 2012, au poste de secrétaire du Conseil de sécurité, en remplacement de Nikolai Patrouchev, dont le nouveau poste sera prochainement annoncé par le Kremlin.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré que M. Choïgou deviendrait également vice-président de la commission sur le complexe militaro-industriel.

APS

9^e FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Les tenues traditionnelles et les bijoux au cœur de l'événement

Le 9e Festival national de la création féminine, ouvert jeudi dernier au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" à Alger, connaît la participation de plusieurs artisanes créatrices qui ont proposé aux visiteurs une variété de produits traditionnels destinés à la femme, notamment les tenues traditionnelles et les bijoux.

Près de 50 artisanes et stylistes venues de plusieurs wilayas, dont Oran, Constantine, Tlemcen, Blida et Tamanrasset, prennent part ce festival. L'artisanat Belkacem Hind d'Alger a exposé une gamme de bijoux modernes inspirée de la joaillerie traditionnelle algérienne, comme Khit Errhouh algérois en argent, des bracelets et des colliers de différentes formes.

Une autre artisan du Centre de la formation et de l'enseignement professionnels "chahid Ahmed Boulifa" à Touggourt, spécialiste en broderie artisanale, a exposé les produits des femmes stagiaires du Centre, notamment une collection de costumes connus à Touggourt tels que la Kachabia, la Gandonura et la tenue traditionnelle de la mariée "Bakhmar".

Le chargé de la communication de ce festival, Amine Idjer a déclaré que les créatrices présentes "entendent promouvoir, par leurs créations, le patrimoine culturel immatériel algérien, notamment l'habitat et les bijoux, et œuvrent ainsi à le préserver du vol et à le transmettre aux générations futures en tant que symbole de l'identité algérienne, d'autant plus que l'Algérie est un vaste pays où chaque région se distingue par son propre patrimoine".

En sus des contributions de ces créatrices à ce festival, une foire de tenues traditionnelles algériennes, dont certaines remontent au 19e siècle, a été organisée.

Dans ce cadre, Abdulkader



Attar de Tlemcen et membre de l'Association Assala des arts et de l'artisanat a présenté nombre d'anciennes tenues traditionnelles de "la capitale des Zianides" et leurs accessoires, des acquisitions de l'Association, dont "Areftan" (Kaftan), qui remonte à 1895.

M. Attar expose également la "Blousa zaim" pour laquelle Tlemcen est connue, une tenue qui date du XIXe siècle, confectionnée à partir du tissu "Braided", accompagnée de ses colliers traditionnels, tels que le Krafach, Meskia, Khamsa, en sus de "Hayek El Haba", qui date des années 1930.

Pour sa part, Mohamed Nader Chellali d'Annaba, chercheur en patrimoine culturel, prend part au festival avec une collection d'anciennes tenues de la ville d'Annaba appartenant à des familles bonoises, à l'instar du Caftan, datant des années 1880, qui se caractérisent par la broderie de Fetla (fil d'or), ainsi que la Melhefa (Takhlila) propre à la mariée. M. Chellali a dit avoir présenté à ce festival "six pièces anciennes représentant le patrimoine vestimentaire de la ville d'Annaba", ajoutant que "les tenues traditionnelles algériennes sont conservées depuis des décennies par de nombreuses familles dans différentes wilayas".

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 9e Festival national de la création féminine se tient sous le thème "Costumes et bijoux, legs culturel à travers l'histoire", dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai). Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, a pour objectif de faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat ainsi que leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

PATRIMOINE

Impliquer les clubs de plongée agréés dans la préservation du patrimoine culturel subaquatique

Les participants à une journée d'étude nationale sur "les mécanismes juridiques de protection des biens culturels dans la loi internationale et la législation nationale" ont mis l'accent sur l'importance "d'impliquer les clubs de plongée agréés dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel subaquatique".

Estimant que l'Algérie est forte d'une "importante archéologie subaquatique", la directrice du Musée national des arts et des expressions culturelles traditionnelles Ahmed Bey, Meriem Guebailia a insisté sur l'urgence d'établir des conventions entre les centres de recherche en archéologie et les clubs agréés spécialisés dans la plongée pour développer des méthodes de recherche et d'exploration efficace permettant la préservation et la valorisation de ce domaine".

Dans ce cadre cette spécialiste en archéologie subaquatique a appelé à la "conclusion de conventions avec les clubs de plongée agréés existant à travers tout le littoral national en vue d'élaborer un plan d'action basée sur des données et des expériences avérées en la matière".

Evocuant la convention de l'Unesco de 2001 sur la préservation du patrimoine subaquatique, que l'Algérie a ratifiée en 2015.

Mme Guebailia a indiqué que des avancées concrètes ont été réalisées en la matière, rappelant les efforts déployés pour l'élaboration de la carte archéologique du patrimoine subaquatique, indispensable pour le parachèvement de la carte archéologique du patrimoine national.

De son côté, le représentant du ministère de la Cul-

ture et des Arts Rachid Bouteldja qui a présenté une communication sur la lutte contre le trafic ciblant les biens culturels conformément à la convention de l'Unesco de 1970 interdisant et empêchant le trafic illicite des biens culturels a appelé à "l'adaptation des peines prononcées par la justice à l'ampleur des actes perpétrés".

Il a plaidé également pour la "consolidation de la coopération entre le secteur de la culture et les différents autres secteurs (l'intérieur, la justice, la défense, le tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique entre autres) au service de la préservation et la valorisation du patrimoine national".

Le même intervenant qui a mis l'accent sur l'importance des études d'impact devant précéder le lancement de tout chantier, et l'option de l'archéologie préventive dans la protection du patrimoine a appelé également à l'implication de la société civile dans les efforts déployés dans ce sens.

La Journée d'étude nationale organisée conjointement entre le musée Ahmed Bey et le laboratoire des études juridiques appliquées de l'université des Frères Mentouri (Constantine) a été marquée par la présence de chercheurs et spécialistes de différentes universités du pays, du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), en plus d'experts en architecture, droit et archéologie ainsi que de représentants des services de sécurité. L'événement a été organisé dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), décliné cette année sous le thème "Patrimoine culturel et gestion des risques".

APS

MASCARA

Lancement d'un atelier de formation sur la restauration de céramiques et poteries décoratives

Un atelier de formation sur la restauration de céramiques et poteries pour décoration a été lancé, dimanche à la Maison de la culture "Abou Ras Ennacir" (wilaya de Mascara). Cet atelier d'une semaine, organisé à l'initiative de l'établissement culturel sus-indiqué, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, a ciblé 100 jeunes de la wilaya, dont des étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara. A l'occasion, ces jeunes devraient apprendre les principes de base pour mener à bien une opération de restauration d'une poterie endommagée, en plus d'apprendre comment décorer des objets de poterie dans le strict respect du cachet arabo-musulman, selon les organisateurs.

Dans le cadre de cette initiative, un exercice pratique sera organisé pour connaître le niveau de maîtrise des participants sur les techniques de restauration des céramiques, ainsi que sur la décoration des objets et récipients à base de terre cuite. Cet atelier est encadré par des artistes spécialisés de la wilaya et les animateurs de l'atelier des beaux-arts affiliés à la maison de la culture de Mascara. L'objectif de la tenue de cet atelier est de sensibiliser ces jeunes sur l'importance de préserver les découvertes des céramiques archéologiques et d'affiner leurs talents en matière de décoration de poteries, en plus d'impliquer les meilleurs d'entre eux dans des manifestations qui concernent les arts plastiques, dont la décoration, qui a fait l'objet d'une programmation par la maison de la culture de Mascara, durant l'année en cours, selon la même source.

A signaler que les activités de la manifestation de la célébration du mois de patrimoine, placée cette année sous le slogan "patrimoine culture et gestion des risques à l'ère des crises et des catastrophes", se poursuivent dans la wilaya de Mascara, avec la tenue de nombreuses activités intellectuelles, culturelles, artistiques et patrimoniales programmées par la direction de la Culture et des Arts, dont notamment des expositions mettant en valeur les collections des musées nationaux et le lancement de concours relatifs au patrimoine matériel et immatériel.

À son programme figurent également des visites pédagogiques aux sites et monuments historiques et archéologiques de la wilaya, destinées aux élèves des établissements éducatifs et aux stagiaires des établissements de formation, outre l'organisation de conférences et de journées d'études traitant de plusieurs thématiques liées au patrimoine matériel et immatériel de la région.

CINÉMA

"La Planète des Singes" grimpe en tête du box-office nord-américain

"La Planète des Singes: Le Nouveau Royaume", dernier volet en date de la saga simiesque de science-fiction, a grimpe en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end dans les salles, a indiqué dimanche le cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Avec 56,5 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche, le film des studios 20th Century obtient l'un des meilleurs résultats de l'année dans les cinémas américains et canadiens. "C'est un excellent début pour le 10e épisode d'une franchise de films d'actions", a estimé David Gross du cabinet Franchise Entertainment Research, précisant en outre que les recettes à l'international étaient "excellentes".

L'histoire de "Nouveau Royaume" se déroule trois siècles après le volet précédent, "Suprématie", dans un monde désormais totalement contrôlé par les primates parlants, tandis que des humains réduits à l'état sauvage survivent en marge de la civilisation.

À la deuxième place, le film d'action "The Fall Guy" a trébuché, n'atteignant que la moitié des recettes de son premier week-end dans les salles, avec seulement 13,7 millions de dollars.

Le long-métrage de David Leitch, librement inspiré d'une série télévisée des années 1980 ("L'homme qui tombe à pic"), montre Ryan Gosling en cascadeur chevronné qui doit se remettre d'une grave blessure contractée lors d'un tournage afin de sauver une ancienne conquête, incarnée par la Britannique Emily Blunt, d'une menace mystérieuse mais bien réelle.

"Challengers", la romance à base de tennis portée par Zendaya en tête d'affiche, est une nouvelle fois à la troisième place avec 4,7 millions de dollars. L'actrice et chanteuse américaine de 27 ans incarne dans ce drame subversif une prodige du tennis au centre d'un triangle amoureux, dans lequel rivalité, amitié et amour s'entremêlent. Le film d'horreur "Les cartes du mal" pointe au quatrième rang cette semaine avec 3,5 millions de dollars, dépassant déjà en deux semaines d'exploitation son budget de huit millions de dollars. Le long-métrage "Godzilla x Kong: le Nouvel Empire" ferme la marche du top 5, avec 2,5 millions de dollars. L'immense reptile et le célèbre gorille combattent cette fois côté à côté.

Voici le reste du top 10:

6. "Unsung Hero" (2,3 millions de dollars)
7. "Kung Fu Panda 4" (2 millions)
8. "Civil War" (1,8 million)
9. "Star Wars: la Menace fantôme" (1,5 million)
10. "Abigail" (1,1 million).

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA Interruption des services Internet dans le sud

La société palestinienne de télécommunications a annoncé, dimanche, l'interruption des services Internet dans certaines zones du sud de la bande de Ghaza, soumise à une guerre génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023..

La société a déclaré, dans un bref communiqué sur la plateforme "X" : "Nous avons le regret d'annoncer l'interruption des services Internet fixes dans les zones du sud de la bande de Ghaza, en raison de l'agression en cours". Elle a ajouté que ses équipes "travaillaient dur pour rétablir les services le plus rapidement possible". Depuis le début de la guerre sioniste contre la bande de Ghaza, il y a plus de 7 mois, les communications et les services Internet ont été coupés à plusieurs reprises en raison des intenses bombardements visant l'infrastructure du réseau de communication.

Depuis le 7 octobre, l'en-



tité sioniste mène une guerre dévastatrice dans la bande de Ghaza, causant des dizaines de milliers de

martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, engendrant par conséquent une dévasta-

tion généralisée, des catastrophes sanitaires et environnementales et des crises humanitaires.

TÉLÉCOMMUNICATIONS EN ALGÉRIE Anabib livre à Djezzy un premier pylône fabriqué localement

L'entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats (Anabib) a livré à Optimum Telecom Algérie "Djezzy" un premier pylône avec un taux d'intégration locale de 90%, a indiqué dimanche dans un communiqué l'opérateur public de téléphonie mobile. "Cette réalisation témoigne de l'expertise et de l'engagement des deux

sociétés envers le savoir-faire national algérien", est-il indiqué dans le communiqué soulignant que Djezzy et Anabib ont franchi grâce à cette démarche "une étape importante dans le cadre de la mise en œuvre de leur partenariat". Cette étape a démontré également "la détermination des deux sociétés à favoriser le développement

économique durable, tout en démontrant la capacité de l'industrie nationale à répondre aux besoins du marché et de l'écosystème", selon la même source. Les deux entreprises "ont élaboré une stratégie de collaboration ambitieuse visant à soutenir l'innovation dans l'industrie des télécommunications", ajoute-t-on.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TENES
COMMUNE DE SIDI-AKKACHA
MATRICULE FISCAL : 098402115018535

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES N° 05/2024
Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale, est lancé pour la réalisation pour le marché suivant :

Revêtement du stade communal en gazon synthétique de la commune de sidi akkacha.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du bureau de Marché de la commune de Sidi-Akkache, contre paiement d'un montant de : 10 000.00 DA

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appels d'offres n° 05/2024 » l'objet de l'appel d'offres.

1. Le dossier de candidature contient :

- . Une déclaration de candidature
- . Une déclaration de probité
- . Les statuts pour les sociétés
- . Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- . Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- certificat de qualification et de classification (le secteur bâtiment principal, catégorie 4 et plus)
- Capacités techniques : moyens humains et matériels.
- Capacités financières : les trois dernières années (2021, 2022, 2023)
- . Le planing des travaux.

2. L'offre technique contient :

- . Une déclaration à soucrire
- . Un mémoire technique justificatif
- . Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. L'offre financière contient :

- . La lettre de soumission
- . Le bordereau des prix unitaires
- . Le détail quantitatif et estimatif

La durée de préparation des offres est déterminée par dix (10) jours, à compter de la première parution de l'avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Et le dépôt des offres sera au dernier jour de la période de préparation des offres avant Dix (10.00 h) heures du matin, si ce jour coïncide un jour férié ou jour de repos, le dépôt des offres se prolonge au jour du travail qui suit dans le même horaire.

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour, à partir du même horaire au siège de l'APC de Sidi Akkacha-wilaya de Chlef.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois plus la durée de préparation des offres.

AVIATION L'avion amphibie chinois AG600 effectue son premier vol d'essai de nuit

L'avion amphibie développé par la Chine a récemment effectué son premier vol d'essai de nuit, selon son concepteur.

L'AG600 a effectué ce vol d'essai de nuit sur une base d'essai à Pucheng, dans la province chinoise du Shaanxi (nord-ouest), a indiqué l'AVIC General Huanan Aircraft Industry Co., Ltd, une filiale de l'Aviation Industry Corporation of China (Société de l'industrie aéronautique de Chine).

Le vol d'essai de nuit permet principalement d'évaluer et de valider le système d'éclairage de l'avion, une condition préalable essentielle pour garantir sa capacité à opérer en toute sécurité pendant les vols de nuit.

Après la vérification du vol de nuit, l'AG600 continuera à effectuer d'autres vols d'essai, ouvrant ainsi la voie à l'obtention du certificat de type pour le nouveau modèle d'avion, a expliqué le développeur. La famille d'avions amphibiés AG600 de la Chine est développée en tant qu'équipement aéronautique de pointe vital pour renforcer les capacités de sauvetage d'urgence du pays.

La famille d'avions AG600 est conçue pour effectuer des missions de sauvetage telles que la lutte contre les incendies et la recherche et le sauvetage en mer sur tous les types de terrains à travers la Chine, précise-t-on.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI ABDALLAH
COMMUNE DE RAHMANIA
NIF : 4100020000160850149

AVIS D'INFRACTUOSITE

CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 01/2024

En application de l'article 40 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et en application des dispositions de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le président de l'assemblée populaire communal de Rahmania informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 03/2024 relative :

Réalisation d'un crête en r+tau centre ville

Publié sur journal (DK NEWS le 09/04/2024 et الرائد le 09/04/2024) est déclaré infructueux pour le motif :

Les offres non conformes au contenu du cahier des charges.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ALGER
NIF: 408015 0000 16090 (DTP/WA)-Adresse : 125 rue Tripoli Hussein Dey Alger

Mise en Demeure N°02

En application du marché N° 89/20 /20/DTP, approuvés par la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger le 04 Juin 2020 , portant Réalisation de la liaison échangeur CV-06 2^{ème} rocade sud d'Alger . Lot N°02 : Eclairage Publics. Contrat avec l'entreprise : Divindus SERUB /Unité de Bouira sisé : Zone des parcs BO 273 Bouira

▪ Vu la mise en demeure N°01 parue dans les journaux L'EXPRESSION et EL CHOOROUK le : 03-04-2024 .

▪ Vu la lettre de notification N° 1959 en date du 05-05-2024 .

▪ Vu l'ordre de service n°060 /B M DTP W-Alger le 04 Juin 2020 de commencement des travaux .

▪ Vu l'ordre de service de Reprise des travaux enregistré sous le n°502 /B M DTP Alger remis le : 12 décembre 2023 ordonnant la reprise des travaux .

▪ Vu l'envo : N°238/DTP/2024 du 22 Janvier 2024 .

▪ Vu l'envo : N°8113/DTP/2023 transmis à l'entreprise le : 08 Décembre 2023.

▪ Vu le rapport hebdomadaire du bureau d'étude SAETI, observation et notification d'abandon du chantier par l'entreprise Divindus SERUB /Unité de Bouira .

▪ Vu qu'aucune amélioration n'est constatée sur le terrain, l'arrêt et l'abandon total du chantier ;

▪ Vu l'absence des moyens humains du chantier ;

▪ Vu les différentes constatations faites suite aux visites du chantier qu'il est à l'arrêt ;

L'entreprise Divindus SERUB /Unité de Bouira, éluant domicile à « Zone des Parcs BP 273 , Bouira», est mise en demeure pour la 2^{ème} fois de satisfaire à ces exigences sous huitaine à compter de la date de la première parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP), faute de quoi la résiliation aux tort exclusifs de l'entreprise sera prononcée conformément à l'article 2.09 du marché N° 89/20 /20/DTP W-Alger et les dispositions des articles 149,150,151et 152 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 , portant réglementation des marchés publics.

BASKET - NBA Les Pacers reviennent à égalité face aux Knicks

Les Indiana Pacers ont dominé les New York Knicks 121-89 dimanche, revenant à égalité 2-2 en demi-finale de la Conférence Est de la NBA, disputée au meilleur des sept matches.

Avec 20 points, Tyrese Haliburton a porté les Pacers dans une rencontre à sens unique, où la franchise de l'Indiana a fait tourner son attaque à plein régime quand les Knicks ont souffert, rattrapés par les blessures.

Dès le premier quart-temps, le score était déjà de 34-14 en faveur des Pacers. Le pilier des Knicks, Jalen Brunson, qui a terminé la rencontre à 18 points (seulement 6 sur 17 au tir), n'a pas réussi à marquer le moindre point dans ce premier quart-temps.

Les Pacers ont eux réussi 56,8% de leurs tirs, avec 14 tirs à trois points et une domination dans la peinture.

T.J. McConnell a marqué 15 points pour Indiana, dont six joueurs ont marqué au moins dix points. Malgré l'ovation des fans du Gainbridge Fieldhouse d'Indianapolis, Haliburton a souligné que les Pacers devaient rester concentrés sur la tâche qui les attendait.

"Nous avons fait notre travail, a-t-il résumé. Ils ont fait leur travail et ont remporté deux victoires à domicile, nous avons fait le nôtre et remporté deux victoires à domicile.

Le cinquième match est plus important." Les deux entraîneurs ont laissé leurs titulaires sur le banc pour le quatrième quart-temps, alors que le match était déjà hors de portée, préparant déjà le match N.5 programmé mardi à New York.

"Nous devons maintenant aller là-bas et obtenir une victoire au Madison Square Garden, a déclaré Haliburton. Nous nous attendons à ce qu'ils donnent un grand coup de poing avant le cinquième match, mais nous en sommes aussi capables."

BASKET-NBA Les Hawks obtiennent le premier choix de la draft 2024

Les Atlanta Hawks ont créé la surprise et obtenu le premier choix de la draft de la NBA, une première dans l'histoire de la franchise, lors de la loterie qui s'est déroulée dimanche à Chicago.

La franchise de Géorgie sera la première à choisir le joueur qu'elle souhaite recruter parmi le vivier de jeunes basketteurs qui se présentent à la draft le mois prochain.

Les Hawks, qui ont terminé la saison régulière à la dixième place de la conférence Est, n'avaient que 3% de chances de remporter la loterie.

Les Washington Wizards, qui ont fini avant-derniers à l'Est, ont obtenu le deuxième choix.

Deux franchises du Texas, les Houston Rockets et les San Antonio Spurs, ont obtenu respectivement les troisième et quatrième choix.

Les Detroit Pistons, qui ont battu cette année le triste record du plus grand nombre de défaites consécutives sur une saison (28), n'ont obtenu que le cinquième choix.

Les Spurs avaient remporté la loterie l'année dernière et recruté le prodige français Victor Wembanyama, élue rookie de l'année après une première saison impressionnante.

Contrairement à 2023, où Wembanyama était pratiquement certain d'être choisi en première position, le choix N.1 n'est pas aussi évident cette année, mais deux Français font à nouveau partie des favoris: l'espoir Alex Sarr, dont la saison avec les Perth Wildcats en Australie vient de se terminer, et Zacharie Rischer, qui évolue au poste d'ailier à la JL Bourg-en-Bresse. La draft aura lieu les 26 et 27 juin prochain.

APS

CYCLISME - TOUR D'ALGERIE 2024 L'Algérien Hamza Yacine remporte la 1^{re} étape et s'offre le maillot jaune

Le coureur algérien, Hamza Yacine, a enfilé les maillots jaune et bleu, après sa victoire à la première étape de la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée dimanche entre Oran et Sidi Bel Abbès sur une distance de 142 km.

"C'était une étape difficile de par la complexité du parcours, mais dieu merci, j'ai pu réaliser une belle victoire lors du dernier kilomètre de la course après une rude concurrence.

J'ai commis une erreur puisque je n'ai pas démarré avec le peloton, mais mon coéquipier Azedine Lagab a enclenché une course rapide qui nous a permis de rattraper le retard et de s'imposer dans le dernier kilomètre", a réagi Hamza Yacine dans une déclaration à l'APS.

Le sociétaire de l'équipe Team Madar Pro, s'est adjugé la première place avec un chrono de 3h 19m 52s, devant l'Erythréen Meron TesHOME Hagos et le Mauricien Christopher Rougier Lagane, auteurs du même chrono.

C'est un honneur pour moi de porter le maillot jaune de leader du classement général, je remercie mes coéquipiers de Team Madar Pro pour leurs efforts durant cette course, qui m'ont permis de franchir la ligne d'arrivée dans les derniers mètres.

L'objectif est de préserver cette dynamique en vue du reste du parcours et conserver le maillot jaune jusqu'à la fin", a-t-il ajouté.

Outre le maillot jaune de leader au classement général, le coureur algérien a également enfilé le maillot de vainqueur de l'étape, le maillot vert du meilleur sprinter, et le maillot rouge du meilleur cycliste algérien.

Les 77 coureurs représentant 16 équipes, ont parcouru les 142 km de cette 1^{re} étape sur un circuit plat, avec un col à Aïn Témouchent.

Des rafales de vent ont été enregistrées en raison du passage de la course par des zones steppiques.

La première étape a été



dominée par les équipes allemande, néerlandaise, et mauricienne.

Le parcours a été marqué par deux courses en points chauds, le premier point à partir du 64,7 km, dominé par l'équipe Terengganu Cycling Team de Malaisie, alors que le deuxième point à partir du 104,1 km, a été dominé par l'équipe érythréenne, alors que les coureurs algériens (Team Madar Pro) ont pu dominer les points chauds des derniers mètres de la course.

Le directeur technique national (DTN) d'Algérien Cycling Federation, Ismaïl Douzi a salué le "grand travail collectif" effectué par les cyclistes algériens pour "offrir à l'Algérie la victoire" de l'étape et le maillot jaune de leader.

Lors des 55 premiers kilomètres, il y'a eu une erreur entre le premier et le deuxième peloton, faute de concentration de la part des équipes algériennes, ce qui a provoqué un retard avec les premiers de la course estimée à trois minutes.

Mais durant les dix derniers kilomètres, les coureurs du Mouloudia Club d'Alger, du Nadi Riadhi Dely Brahim, et du Team Madar Pro ont pu refaire

leur retard en rejoignant le peloton de tête, tout le monde a travaillé comme un seul homme, permettant à Hamza Yacine de remporter l'étape au sprint final", a-t-il expliqué.

Pour les autres maillots, l'Algérien Youcef Reguigui (Terengganu Cycling Team/ Malaisie) a enfilé le maillot orange du meilleur coureur combatif, alors que le maillot à pois du meilleur grimpeur a été enfilé par le Mauricien Christopher Rougier Lagane.

Le maillot blanc du meilleur coureur des moins de 23 ans (U23) est revenu à l'Erythréen Maeke Milkyas.

La deuxième étape aura lieu lundi entre Sidi Bel

Abbès et Mostaganem sur une distance de 141 km.

Pour rappel, le coureur algérien, Nassim Saïdi, a remporté, samedi, le Grand Prix cycliste de la ville d'Oran, qui s'est déroulé sur un parcours fermé de 117 km (18 tours) en présence 72 cyclistes issus de 15 équipes.

Le départ et l'arrivée de la course ont été jugés au Centre des Conventions "Mohamed Ben Ahmed."

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale.

Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

BASKET - SUPER-DIVISION Le programme de la 30 et dernière journée

Programme de la 30 et dernière journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), prévue mardi à 15h00 :

ASS Oum El Bouaghi - OS Bordj Bou Arreridj
NA Hussein-Dey - Rouiba CB
USM Blida - TRA Draria
CSC Gué de Constantine - CRB Dar Beida
NB Staouéli - CR Béni Saf
MC Alger - PS El Eulma
WO Boufarik - US Sétif
USM Alger - M Ouled Chebel

Classement:	Pts	J
1. WO Boufarik	54	29
2. NB Staouéli	50	29
--. MC Alger	50	29
4. USM Alger	48	29
5. TRA Draria	47	29
--. NA Hussein-Dey	47	29
7. USM Blida	45	29
--. Rouiba CB	45	29
9. CSC Gué Constantine	43	29
10. US Sétif	42	29
11. CR Béni Saf	41	29
12. PS El Eulma	38	29
--. M.Ouled-Chebel	38	29
14. OS BB Arreridj	37	29
--. CRB Dar Beida	37	29
16. ASS O. El Bouaghi	31	29

NB:

Les équipes classées (1e-6e places) se qualifient aux play-off

Les équipes classées (7e-14e places) jouent les play-down

Les équipes classées (15e-16e places) sont reléguées en pallier inférieur.

TENNIS Sabalenka file en 8^e à Rome

La N.2 mondiale Aryna Sabalenka a battu l'Ukrainienne Dayana Yastremska pour la première fois en quatre confrontations pour rallier les 8^e de finale du tournoi WTA 1000 de Rome, dimanche.

Sabalenka, finaliste à Madrid le week-end dernier, s'est imposée face à la 33e mondiale en deux sets 6-4, 6-2. La Biélorusse a dû attendre le septième jeu du premier set pour prendre le service de son adversaire, puis emporter la manche en 34 minutes.

Yastremska, qui l'avait toujours battue - la dernière fois en demi-finale du tournoi d'Adélaïde en 2020 -, a ensuite perdu pied et son service à deux reprises.

En huitième de finale, Sabalenka qui a remporté en janvier l'Open d'Australie, le premier tournoi du Grand Chelem de l'année, sera opposée à une autre Ukrainienne, Elina Svitolina (19e), qui a battu la Russe Anna Kalinskaya (26e) 6-4, 6-4.

Au bilan de leurs confrontations, Sabalenka mène deux victoires à une, la dernière remontant à Roland-Garros 2023 en quarts de finale.

PARA-CANOË - MONDIAL-2024 - HONGRIE L'Algérien Brahim Guendouz termine 9^e en finale du KL3 200m

Le pagayeur algérien Brahim Guendouz a terminé en 9^e position en finale A de l'épreuve du KL3 200M, des Championnats du Monde para-canoe à Szeged en Hongrie, parcourue en 41.58.

L'épreuve a été remportée par l'Espagnol Juan Antonio Valle (40.17) suivi de l'Australien Dylan Littlehales (40.27) et du Brésilien Migueias Elias Rodrigues (40.40).

"Brahim Guendouz se classe dans le Top 10 mondial, avec une magnifique performance, consolidant ainsi sa place parmi l'élite mondiale du para-canoe", a commenté dimanche, la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), sur sa page facebook, ajoutant que ces championnats du monde de Hongrie étaient une étape importante et cruciale dans la préparation de l'athlète pour les Jeux paralympiques-2024 auxquels il est déjà qualifié.

En Hongrie, Guendouz avait pris part aux éliminatoires dans la 3^e série, terminant second en 43.40, derrière le Coréen Yong Beam Choi (42.52) et derrière l'Italien Kwadzo Klokpath (43.81).

Qualifié pour les demi-finale, le pagayeur algérien a fait encore mieux en temps, puisqu'il a réalisé 41.02, dans sa série, terminant se-



cond derrière l'Australien Dylan Littlehales (40.58) et devant le Britannique Jonathan Young (41.22).

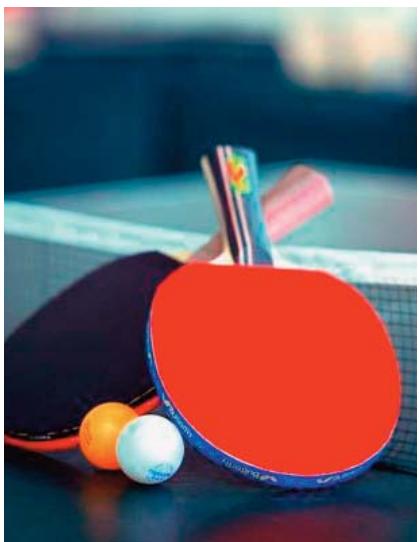
Guendouz devra regagner l'Espagne pour poursuivre son stage au niveau du Centre Cesar Cartuja de Séville, entamé fin avril et qui devra prendre fin le 22 juin, afin de se préparer le rendez-vous de Paris-2024.

Brahim Guendouz, unique représentant algérien en para-canoe aux Jeux paralympiques de Paris-

2024, avait effectué un premier stage de longue durée au même centre à Séville.

A l'approche des JO 2024, l'élite du sport algérien, particulièrement les athlètes qualifiés pour ces olympiades, ont choisi de peaufiner leur préparation à l'étranger, notamment en Turquie, au Portugal, en Roumanie et à Maurice, comme c'est le cas pour la lanceuse marocaine Zahra Tatar.

TENNIS DE TABLE - COUPE D'AFRIQUE INDIVIDUELLE Quatre pongistes algériens en 8^{es} de finale



Quatre pongistes de la sélection algérienne (messieurs et dames) ont composé leur billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique Individuelle de tennis de table qui se déroule à Kigali au Rwanda (12-14 mai), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Il s'agit de Mehdi Boulouda qui a pris la première place de la quatrième poule avec deux victoires face au Rwandais François Ichimon (3-0) et l'Ougandais Jonathan Sanioga (3-0).

Même chose pour Lynda Laghribi qui a terminé en tête de la 7^e poule en s'imposant d'abord devant l'Ethiopienne Najidi Bordanos (3-0) avant de battre la Mauricienne Kino Ro-

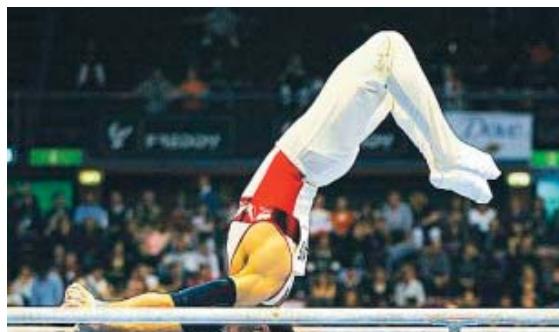
gayah (3-2). De leur côté, Amine Djellouli et Amina Kessassi ont également composé leur ticket pour les 8^{es} de finale avec une victoire chacun dans leurs poules respectives.

Cette compétition sera suivie par le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2024 de Paris, prévu du 16 au 18 mai 2024 à Kigali, ajoute la même source. Composée de quatre athlètes (2 messieurs et 2 dames), la sélection algérienne est conduite les entraîneurs Boukermene Mafrane (dames) et Rabia Hussein (messieurs).

Les quatre athlètes concernés par les deux compétitions sont : Mehdi Boulouda, Amine Djellouli, Lynda Laghribi et Amina Kessassi.

TRAMPOLINE - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE Deux médailles d'argent et une en bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne de gymnastique s'est contentée de trois médailles (2 argent et 1 en bronze) au Championnat d'Afrique de trampoline, organisé à la salle omnisports de Rades à Tunis les 10 et 11 mai, alors qu'aucun athlète n'a pu obtenir son billet de qualification aux Jeux olympiques 2024 de Paris. Les deux médailles d'argent ont été l'œuvre de Ben Tayeb Hichem en simple garçons (juniors) et le duo Bouchama Sajed-Mohamed Mohammadi en double messieurs seniors. La médaille de bronze a été décrochée dans l'épreuve par équipes seniors messieurs. Les quatre athlètes algériens ayant pris part



à cette compétition africaine n'ont pu obtenir leur billet de qualification aux Jeux Olympiques 2024 de Paris.

PARA-ATHLÉTISME (MONDIAL-2024) "Des titres et des billets de qualification aux JP-2024", objectif de la participation algérienne

La sélection nationale de para-athlétisme, composée de vingt (20) athlètes prendra part aux 11es Championnats du Monde (messieurs et dames), prévus à Kobe City au Japon (17-25 mai 2024), avec deux objectifs : récolter un maximum de médailles, mais surtout, remporter des tickets supplémentaires pour les Jeux paralympiques de Paris-2024.

La délégation algérienne s'est déplacée, samedi après midi à destination de Tokyo, avec à sa tête les athlètes déjà qualifiés aux Jeux paralympiques de Paris-2024 qui souhaitent, dans ce rendez-vous, ajouter des consécrations à leurs palmarès, alors que les autres athlètes iront chercher des billets pour les prochaines joutes paralympiques.

"Avec les mondiaux de Kobe, nous entamons la ligne droite pour les JP de Paris, donc c'est clair que notre premier objectif est de gagner des billets supplémentaires aux Jeux paralympiques, en plus des 13 déjà acquis", a déclaré la directrice des équipes nationales (DEN), Mme Nassima Tadjer.

En plus de cette mission, la direction des équipes nationales vise plusieurs médailles, voire des titres, et terminer la compétition dans le Top 20 au tableau final des médailles, tout en admettant que la tâche des athlètes ne sera pas facile.

En effet, le rendez-vous de Kobe drainera un millier d'athlètes d'une centaine de pays, dont l'objectif est le même, à savoir : remporter des médailles et prendre option pour les jeux paralympiques.

"Nos athlètes sont parés pour ce mondial qui aura un cachet particulier pour l'ensemble d'entre eux. Il y aura ceux qui concourront pour les médailles et améliorer leurs performances et d'autres qui chercheront tout simplement une qualification historique aux JP", a expliqué Mme Tadjer.

Néanmoins, la chargée du suivi des différentes équipes nationales au sein de la Fédération algérienne handisport (FAH) reconnaît que la qualification aux joutes paralympiques en para-athlétisme, comme d'ailleurs dans d'autres disciplines, est devenue "très difficile", surtout avec le "changement du système de qualification qui est devenu plus compliqué que dans le passé".

Lors des derniers mondiaux à Paris en 2023, les quatre premiers de chaque épreuve se sont qualifiés automatiquement aux Jeux. À Kobe, les classés 4^e et 6^e dans une épreuve pourront aussi être présents à Paris, à condition que les deux premiers de l'épreuve soient déjà qualifiés.

Pour le rendez-vous de Kobe, la DEN a engagé également de nouveaux athlètes dont ça sera le baptême de feu, à l'image de Abdellah Boudraa (T13), Fakhreddine Thelaidjia (T36), Lazhar Ziamni (T38).

"Ce sont des athlètes possédant des qualités et méritent d'avoir une chance, d'autant plus qu'ils ont à leur actif un bon classement mondial. Ils ont toute notre confiance et peuvent décrocher de bonnes performances", a souligné la DEN.

Il faut noter qu'après les Mondiaux de Kobe, les athlètes qui n'auront pas la chance de se qualifier au Japon, bénéficieront d'une dernière chance, à l'occasion de l'Open de Paris (13-14 juin), dernière compétition au programme du Comité international paralympique (IPC).

Les athlètes algériens engagés:

Athmani Skander Djamil (T13/100 mètres et 400 mètres), Abdellatif Baka (T13/400 mètres et 1500 mètres), Bahlaz Lahouari (F32/poids et Club), Mohamed Berrahal (F51/100 mètres), Mokhtar Didane (T36/100 mètres et Longueur), Walid Ferhah (F32/poids et Club), Sofiane Hamdi (T37/200 mètres et 400 mètres), Kamel Kerdjana (F33/poids), Abdelkrim Kraï (T38/1500 mètres), Ahmed Mehiedeb (F32/poids et Club), Samir Nouioua (T46/1500 mètres), Fakhreddine Thelaidjia (T36/100 mètres et 400 mètres), Lazhar Ziamni (F38/poids et Javelot), Nassima Saifi (F57/poids et disque), Gasmou Mounia (F32/poids et Club), Safia Djelal (F57/poids et disque), Asmahanne Boudjadat (F32/34 poids et javelot), Nadjet Boucherif (F53/disque et Club/F51), Bakhta Benallou (F13/Javelot) et Abdelhadi Boudra (F13/1500 mètres).

MONDIAL 2026 (GR:G - 4^e JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES) Ouganda-Algérie le 10 juin à Kampala (FAF)

La rencontre Ouganda-Algérie comptant pour la quatrième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026 aura lieu le lundi 10 juin 2024 au Mandela National Stadium à Namboole (Kampala), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).



Le coup d'envoi de la rencontre est programmé à 16h00 (GMT), 17h00 (heure algérienne), selon la même source. Avant d'affronter les "Cranes" de l'Ouganda, les Verts accueilleront la Guinée le jeudi 6 juin 2024 au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00) en match comptant pour la 3^e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026.

Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Séries 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées des qualifications du mondial 2026, disputées

en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en allant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleures deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

PRIX MARC-VIVIEN FOË 2024 Le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, élu meilleur joueur africain en Ligue 1 française

L'attaquant international gabonais de l'Olympique de Marseille Pierre-Emerick Aubameyang, a été élu ce lundi, meilleur joueur africain du Championnat de France de football (Ligue 1) 2023-2024.

C'est la deuxième fois de sa carrière que le buteur gabonais est lauréat.

A 34 ans, Pierre-Emerick Aubameyang a largement devancé ses deux adversaires. L'ancien joueur de Dortmund a obtenu 252 points, sur un panel d'environ 80 votants. Le Parisien Achraf Hakimi se classe deuxième avec 136 points, alors que l'international algérien de Lille Nabil Bentaleb a obtenu 112 points.

Cette saison, la Ligue 1 a rassemblé pas moins d'une centaine de joueurs africains.

Dans l'histoire du Prix Marc-Vivien Foë, seul l'Ivoirien Gervinho avait doublé la mise en remportant le trophée en 2010 et 2011, alors qu'il évoluait à Lille.

En 2013, lors de son premier sacre, Pierre-Emerick Aubameyang avait devancé un joueur marseillais, Nicolas Nkoulou. Onze ans plus tard, c'est avec le maillot de l'OM que le Ga-

binois s'offre un deuxième Prix Marc-Vivien Foë.

Celui qui avait été sacré footballeur africain de l'année en 2016 succède à Chancel Mbemba, autre joueur phocéen.

Formé à Laval, Pierre-Emerick Aubameyang est passé par Monaco, Dijon, et a fait les beaux jours de Saint-Etienne et de la Ligue 1 entre 2011 et 2013. Il est ensuite allé en Bundesliga du côté de Dortmund où il a découvert la Ligue des champions. En novembre

2013, face à Naples, il inscrit son 1er but en C1.

Pierre-Emerick Aubameyang a aussi foulé les pelouses de Premier League avec Arsenal et Chelsea, avant de goûter à la Liga avec Barcelone, passé une tête à Chelsea et enfin revenir sur le sol français en juillet 2023. Pierre-Emerick Aubameyang a notamment remporté le Championnat d'Espagne en 2023, la Coupe d'Angleterre en 2020 ou encore la Coupe d'Allemagne en 2017.

Le Palmarès depuis 2009

- 2024 : Pierre-Emerick Aubameyang (OM/Gabon)
- 2023 : Chancel Mbemba (OM/ RD Congo)
- 2022 : Seko Fofana (RC Lens/ Côte d'Ivoire)
- 2021 : Gaël Kakuta (RC Lens/ RD Congo)
- 2020 : Victor Osimhen (LOSC/Nigeria)
- 2019 : Nicolas Pépé (LOSC/Côte d'Ivoire)
- 2018 : Karl Toko-Ekambi (Angers SCO/Cameroun)
- 2017 : Jean Michaël Seri (OGC Nice/Côte d'Ivoire)
- 2016 : Sofiane Boufal (LOSC/Maroc)
- 2015 : André Ayew (Olympique de Marseille/Ghana)
- 2014 : Vincent Enyeama (LOSC/Nigeria)
- 2013 : Pierre-Emerick Aubameyang (AS Saint-Etienne/Gabon)
- 2012 : Younès Belhanda (Montpellier HSC/Maroc)
- 2011 : Gervinho (LOSC/Côte d'Ivoire)
- 2010* : Gervinho (LOSC/Côte d'Ivoire)
- 2009* : Marouane Chamakh (Girondins de Bordeaux/Maroc)

*Le trophée ne s'appelait pas encore Prix Marc-Vivien Foë.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa
Adresse : Cité Administrative AUI Tipasa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/AT/DOT TIPASA /2024

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Tipasa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTx (Contrat d'adhésion)

ELIGIBILITÉ DES CANDIDATS :

Le présent appels d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTx répartis selon les deux paliers suivants :

Palier 01 :

Concerné les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, travaux hydrauliques, travaux bâtiments, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
 - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; ou
 - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; ou
 - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; ou
 - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

Palier 02 :

Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :

Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres.

NB :

- Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'Etat ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'Etat émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE: en plus des documents obligatoires cités supra ;
- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilités pour chaque palier ;
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ;
- Toute offre dont les conditions d'éligibilités précisées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les entreprises intéressées par le présent appels d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa

Département Achats et Logistique

Service Achats

Adresse : Cité Administrative AUI Tipasa

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de huit mille dinars algériens (8000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire N°00 100 438 0300 000 133/58. Agence BNA : TIPASA

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

I. Le dossier administratif comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique.

II. L'offre technique comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique.

III. L'offre financière comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.

Tous trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention " A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres N° 03/AT/DOT TIPASA /2024 - Objet de l'appel d'offres" comme indiqué ci-dessous

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°N° 03/AT/DOT TIPASA /2024

(Travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTtx (Contrat d'adhésion))

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa

Département Achats et Logistique

Service Achats

Adresse : Cité Administrative AUI Tipasa

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces ciées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web : safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas pris en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 028 1808

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale N°5,Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38



BARCELONE ARAUJO, PRIX FIXÉ À 100 M€ !

En difficulté sur le plan économique, le FC Barcelone va devoir vendre pour dégager des liquidités à l'occasion du prochain mercato d'été. D'après les informations du quotidien catalan Sport, le club catalan pourrait accepter de sacrifier le défenseur central Ronald Araujo (25 ans, 24 matches et 1 but en Liga cette saison) en cas d'offre supérieure à 100 millions d'euros. Si le départ de l'Uruguayen impacterait logiquement les Barcelonais sur un plan sportif, les dirigeants culés se considéreraient suffisamment armés derrière, grâce notamment au retour attendu d'Eric Garcia de son prêt à Géronce. Dès lors, les courtisans d'Araujo, comme le Bayern Munich et Manchester United, savent à quoi s'attendre, alors que le Barça peine à s'entendre, depuis plusieurs semaines, avec son joueur concernant une prolongation de son contrat, qui expire en juin 2026.

ROQUE DÉJÀ INVITÉ À PARTIR !

L'aventure de l'attaquant Vitor Roque (19 ans, 11 apparitions et 2 buts en Liga cette saison), recruté pour 61 millions d'euros (bonus compris) en janvier dernier en provenance de l'Athletico Paranaense, tourne au fiasco au FC Barcelone ! Très peu utilisé par l'entraîneur des Blaugrana Xavi jusqu'à maintenant, le Brésilien ne figure plus dans les plans des dirigeants catalans pour la saison 2024-2025, d'après les informations de la SER Catalunya ce lundi. Et comme annoncé la semaine dernière (voir ici), l'agent du jeune talent auriverde, André Cury, a fermement écarté la possibilité d'un prêt de son client. Dans l'incompréhension par rapport à sa situation, Roque, sous contrat jusqu'en juin 2031, se montre particulièrement frustré... Une séparation inévitable lors du prochain mercato d'été ?



REAL MADRID LUNIN VA BIEN PROLONGER, MAIS...

En discussions depuis plusieurs semaines, le Real Madrid et le gardien Andrey Lunin (25 ans, 20 matches en Liga cette saison) se sont entendus pour une prolongation du contrat de l'Ukrainien, actuellement lié jusqu'en juin 2025. D'après les informations du média Relevo ce lundi, le portier va signer un nouveau bail en faveur des Merengue jusqu'en juin 2029.

Sans surprise, la Maison Blanche a eu la volonté de récompenser l'ancien joueur du Zorya Louhansk, particulièrement performant cette saison pour compenser l'indisponibilité de Thibaut Courtois. De son côté, Lunin a confirmé son engagement auprès du Real avec la volonté de concurrencer le Belge. Cependant, les deux parties ont trouvé un accord : un départ reste possible dans un avenir proche dans l'hypothèse d'une grosse offre sur le marché.

BAYERN GLASNER, PALACE A DIT NON

A la recherche d'un entraîneur pour succéder à Thomas Tuchel, dont le départ a été acté au terme de la saison, le Bayern Munich se trouve en grande difficulté pour trouver son bonheur. Depuis l'échec de la piste menant au sélectionneur de l'Autriche Ralf Rangnick, les dirigeants munichois pensent sérieusement à l'actuel coach de Crystal Palace Oliver Glasner.

Selon les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce lundi, les Bavarois ont même initié des discussions concernant le technicien autrichien, sous contrat jusqu'en juin 2026 avec les Eagles. Mais immédiatement, le club anglais a fermement écarté l'idée d'un départ de Glasner pour Munich. Encore un raté pour le Bayern ?

MAN UTD ROONEY ALLUME LES JOUEURS

Dimanche, Manchester United a encore déçu avec une défaite face à Arsenal (0-1) en Premier League. Alors que l'avenir du manager Erik ten Hag est très incertain en raison des résultats décevants du club mancunien, seulement 8e du classement en championnat, l'ex-attaquant des Red Devils Wayne Rooney a surtout ciblé les joueurs de MU. "Quand vous perdez des matchs de cette façon, il faut se poser de grandes questions. Je pense que les joueurs doivent se remettre en question.

Quand vous avez un manager qui parle d'attitudes et de joueurs incapables de jouer pour Manchester United, c'est une énorme insulte. Si je vois mon manager dire ça, il est hors de question que je laisse passer ça jusqu'à la fin de la saison. Je pense que certains joueurs attendent simplement la fin, c'est mon opinion. Je suis donc désolé pour lui, mais c'est son travail de mettre les joueurs dans les bonnes conditions. Personnellement, j'espère qu'ils lui donneront du temps, car il y a beaucoup de problèmes avec le recrutement, qui n'est pas bon depuis quelques années", a soufflé l'Anglais pour Sky Sports.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : <http://www.dknews-dz.com>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**Tebboune présente ses condoléances aux familles des victimes de la tragédie de la Promenade des Sablettes**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté, dimanche, ses sincères condoléances et a exprimé sa profonde compassion aux familles des cinq enfants décédés par noyade au niveau de la Promenade des Sablettes.

"C'est avec une profonde consternation et une immense douleur que nous venons de perdre, tout comme les familles endeuillées, nos enfants à la fleur de l'âge qui ont rendu l'âme dans une terrible tragédie à la Promenade des Sablettes à Alger, morts par noyade alors qu'ils venaient d'ar-



river de la ville de Médéa pour une excursion", a écrit le président de la République dans son message de condoléances.

"En cette pénible épreuve et en ces moments où combien douloureux que nous partageons avec les parents, les proches et les amis des victimes: Mahmoudi Hamza, Ben Kaida Sohaïb, Rabehi Anas, Derouaïa Alaeddine et Ben Kaida Younes Abdellatif, je tiens à leur présenter, eux qui s'arment de patience et de foi face à cette circonstance éprouvante, mes condoléances les plus attristées et ma profonde compassion, priant Allah le Tout Puissant de leur prêter patience et réconfort ainsi qu'un prompt rétablissement aux camarades des victimes qui reçoivent les soins".

RÉUNION DU CONSEIL ARABE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**M. Zitouni appelle à l'intensification des efforts pour atteindre l'intégration économique**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé, dimanche à Manama (Bahrain), à l'intensification des efforts pour concrétiser l'intégration économique arabe et élargir la coopération commerciale.

"Nous devons aujourd'hui travailler ensemble et intensifier nos efforts pour atteindre l'intégration économique arabe escomptée et réaliser le développement durable auquel nous aspirons, à travers l'établissement d'une base économique solide pour nos pays arabes", a déclaré le ministre, dans une allocution prononcée lors de la réunion du Conseil arabe économique et social au niveau ministériel, préparatoire au 33e Sommet arabe qui se tiendra au Royaume de Bahrain.

M. Zitouni a exprimé, dans ce sens, la

volonté de l'Algérie de concourir à la promotion de la région arabe, laquelle "est en mesure de jouer un rôle efficace à l'ère de la mondialisation, de renforcer l'intégration économique arabe, de réaliser le développement socio-économique et d'élargir les domaines commercial et d'investissement".

La réunion préparatoire se veut une opportunité pour promouvoir l'action socio-économique et le développement, à travers l'adoption des thèmes mentionnés dans le dossier économique et social à soumettre au Sommet arabe, a ajouté le ministre, précisant que les pays arabes "fondent de grands espoirs" sur les décisions issues de ce Sommet et aspirent à réaliser des résultats concrets.

M. Zitouni a évoqué la "conjuncture dif-

ficile" qui marque la tenue de la réunion du CESA préparatoire au Sommet arabe, "en raison de ce qui se passe en Palestine avec les crimes de génocide perpetrés contre nos frères palestiniens qui font face à l'agression la plus féroce de toute l'histoire de l'humanité, visant à anéantir la cause palestinienne par tous les moyens possibles".

Par conséquent, "nous devons tous, plus que jamais, agir en tant que bloc et à travers les différentes structures et organisations de l'action arabe commune pour veiller à la mise en œuvre des décisions découlant du Sommet arabe, en particulier celles qui renforcent notre soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien", a ajouté M. Zitouni.

Le ministre a rappelé, dans ce sens, les efforts de l'Algérie, partant de ses principes constants et historiques de soutien à la cause palestinienne et aux causes justes, et sous les hautes directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur plusieurs fronts diplomatiques au regard du son statut de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Il a également souligné les initiatives humanitaires et sociales de l'Algérie pour évacuer et prendre en charge les enfants palestiniens blessés et handicapés, ainsi que le pont aérien d'aide humanitaire, outre le soutien financier exceptionnel à l'UNRWA, dans l'objectif d'atténuer les souffrances de nos frères en Palestine, en particulier à Ghaza.

M. Zitouni a réitéré la position de l'Algé-

rie qui salue la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies soutenant le droit de la Palestine à l'obtention de la qualité de membre à part entière à l'ONU, une résolution que "nous considérons comme une étape historique sur la voie de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale", a-t-il dit.

Au terme de son allocution, le ministre s'est dit convaincu que le Sommet arabe de Bahreïn contribuera de manière "efficace" à la promotion de l'action arabe commune, notamment en abordant des questions qui soutiennent la coopération bilatérale dans les domaines économique et social, et d'autres liées au soutien à la résistance du peuple palestinien, outre les stratégies de coopération dans différents domaines tels que la jeunesse, la sécurité, la sécurité hydraulique et le tourisme.

ENIEM DE TIZI-OUZOU Une subvention de 3,5 milliards DA pour la relance de l'activité

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, en visite lundi à Tizi-Ouzou a annoncé l'octroi d'une enveloppe de 3,5 milliards DA au profit de l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM).

Le ministre, à qui un plan de redressement a été présenté par les responsables de l'entreprise, a indiqué que "l'Etat a décidé d'octroyer une subvention de 3,5 milliards DA pour la relance de l'activité de l'Entreprise qui connaît d'énormes difficultés depuis quelques années".

M. Aoun, qui a rappelé "les efforts colossaux de l'Etat" pour la sauvegarde de ce fleuron de l'industrie nationale, a instruit les responsables de l'ENIEM d'utiliser cette enveloppe pour "produire de la valeur" et "garantir la pérennité de l'activité" du complexe.

Il a, à ce propos, interdit à cette entreprise toute activité de sponsoring au profit des clubs sportifs et autres activités. "Chaque dinar devra être utilisé au profit de l'entreprise", a-t-il dit.

Le complexe électroménager connaît des difficultés depuis plusieurs années avec une baisse de sa capacité de production et cumule une dette de près de 5 milliards DA auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) qui fait l'objet d'un plan de rééchelonnement depuis 2021.

Lors de sa dernière visite dans la wilaya en août 2023, M. Aoun avait évoqué l'ouverture du capital de l'entreprise pour un partenariat, national ou étranger, afin de maintenir son activité.

APS

EXPORTATION**Signature d'une convention-cadre entre la Cagex et le groupe DIVINDUS**

Une convention-cadre a été signée, dimanche à Alger, entre la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) et le groupe Industries Locales "DIVINDUS", afin d'accompagner ce groupe public dans sa stratégie d'évolution et de positionnement sur les marchés internationaux.

Paraphée par la Pdg de la CAGEX, Zouhir Laïche et le Pdg du groupe DIVINDUS, Mohamed Messeguem, en présence du représentant du ministère de l'industrie et de la Production pharmaceutique, la convention, d'une durée d'une année renouvelable, axe sur l'accompagnement du groupe industriel dans ses plans de développement aussi bien au niveau local qu'international".

Lors d'un point de presse animé à l'issue de la signature, M. Messeguem a indiqué qu'à travers cette convention, l'objectif des industries locales ambitionnait de faire "une meilleure visibilité de ses actions notamment dans les marchés de l'Afrique de l'Ouest". Il a, par ailleurs, fait état de la signature de deux partenariats avec des opéra-

teurs mauritaniens la semaine dernière lors de l'exposition des produits algériens à Nouakchott, affichant les ambitions de DIVINDUS de faire connaître son savoir-faire et ses produits dans le marché africain.

Le responsable a évoqué certaines filières des matériaux de construction, la métallurgie et le lin notamment, comme étant des créneaux en mesure de trouver des marchés à l'Afrique de l'ouest.

Il a également assuré que DIVINDUS progressait d'une année à l'autre, soulignant que son chiffre d'affaires a atteint 39 milliards de DA en 2023, avec l'objectif d'atteindre entre 43 et 48 milliards de DA l'année en cours. De son côté, M. Laïche a indiqué que la Cagex "mettra ses compétences et son savoir-faire au service du groupe des industries locales et l'accompagnera dans sa stratégie d'évolution et de positionnement sur les marchés internationaux".

Evoquant les activités de la Cagex, il a indiqué que l'entreprise a livré aux opérateurs nationaux et internationaux, l'année dernière, 3500 analyses et appréciations sur des

entreprises et marchés dans le cadre de ses services de vente d'informations financières, économiques et commerciales. Il a ajouté que la Cagex a accordé, durant la même année, 130 millions de DA pour le découvert des entreprises et déboursé 1 milliard de DA d'indemnisations aux entreprises.

Pour sa part, le directeur général au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Bachir Kechroud, a estimé que ce partenariat "contribute à renforcer la compétitivité de l'industrie et à la promotion de nos exportations hors hydrocarbures", affirmant que le ministère était "résolu à accompagner activement de telles initiatives et de créer un environnement propice à la croissance et à l'innovation dans l'entreprise".

Il a estimé que la Cagex jouait "un rôle crucial dans le soutien des entreprises désireuses de s'aventurer sur les marchés internationaux en offrant un accompagnement détaillé, avec le partage des risques avec les entreprises".